

## APS : l'humain au cœur du projet

Après avoir déménagé dans de nouveaux locaux, l'entreprise se diversifie et ouvre des entités dédiées à la formation et aux services. *Page 4*

## Nouvel établissement au sein du groupe Obomo



Le Château de l'Abbatiale, situé à Braine, (Aisne) propose désormais des prestations événementielles aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises. *Page 5*

## Le plus grand Hyper U de France dans les Ardennes

Hyper U vient d'installer sa bannière à Villers-Semeuse dans un bâtiment qui a successivement abrité Cora puis Carrefour. *Page 7*

## Mandataire CPME, porte-parole des entreprises

La confédération auboise lance un appel à ses adhérents pour s'engager dans des mandats de représentation. *Page 6*

## Portrait

L'Aubois Guillaume Maman. *Page 24*

12 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 11 à 22

## MK Energies passe le cap de l'ETI

Installée dans la zone d'activités de Saint-Léonard, à l'est de Reims, l'entreprise MK Energies a franchi une étape structurante de son développement en y transférant son siège social au printemps 2022. C'est donc des locaux à l'esthétique épurée, pensés aussi bien pour le bien être des salariés que pour s'adapter à la croissance de l'entreprise créée en 2013, que Johan Manka, Directeur général de l'entreprise spécialisée dans la conception et l'intégration de solutions globales dans les métiers de l'énergie, a reçu une vingtaine d'entreprises membres du club ETI Grand Est « Notre cœur de métier est de rendre optimale la production chez nos clients industriels grâce à l'intégration d'équipements électriques », indique ce dernier. Une expertise que le groupe Manka met au service de nombreux secteurs d'activités, dont celui du sucre, qui représente 20% de son chiffre d'affaires. En 2025, 120 nouveaux comptes, tous secteurs confondus ont été ouverts. Une filiale a également été créée au Maroc, ce qui a conduit le groupe à atteindre l'année dernière un chiffre d'affaires de 55 millions d'euros. Pour Johan Manka, « il ne s'agit pas seulement de grossir, mais de grandir, d'être au plus près des clients industriels et de leur proposer les meilleures expertises techniques. » C'est pour cela que le groupe a créé MK School en 2021.



MK Energies, fort de ses 260 collaborateurs, est présent sur 17 sites d'implantation en France, mais aussi en Italie et au Maroc. *Page 3*

## L'Association des Maires de la Marne délivre ses conseils

En répondant à l'invitation de l'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalités de la Marne, quelque 160 nouveaux maires viennent de se réunir dans un double objectif de découverte : l'Association et ses outils au service du bon déroulement de leur mandat et la nécessité d'inscrire leur mission dans un partenariat avec le Département et les services de l'Etat. Au sortir de cette réunion, des maires appelés à se sentir moins seuls. Aider les maires, c'est dans l'ADN des services de l'Etat et le message du Préfet de la Marne, Romain Royet en explicite les domaines d'intervention : « Votre mandat est important parce que désormais vous agissez au nom de la République,

au plus proche des citoyens, vous êtes le premier visage de la République, vous agissez au nom de l'Etat dans l'application des lois et des règlements dans votre commune, notamment en matière de sécurité. Vous êtes également des agents de la justice, au travers de l'état civil et en qualité d'officier de police judiciaire. Vous êtes habilités à constater les infractions, à dénoncer les crimes et les délits. Vos missions vous placent au cœur de la vie concrète de la République et donc de la démocratie. Vous allez incarner les valeurs de la République. Tâche écrasante, mais vous ne serez pas seul à l'accomplir. »

*Page 9*

**IMPACT  
MAXIMAL**  
**VISIBILITÉ  
TOTALE**  
Optez pour la une,  
soyez  
incontournable



03 26 08 38 30



2 JOURS  
DÉDIÉS À L'INDUSTRIE

28 & 29 AVRIL  
**2026**  
REIMS  
PARC EXPO

CRÉEZ GRATUITEMENT

VOTRE BADGE VISITEUR

www.businessindustries-reims.com

**Business  
Industries**

Un salon industriel &  
Des rdv d'affaires organisés

REIMS

## Les prix à la consommation



En mars 2026, les prix à la consommation augmentent de 1,7 % sur un an

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 1,7 % en mars 2026, après +0,9 % en février. Cette hausse de l'inflation s'expliquerait par le fort rebond des prix de l'énergie (+7,3 % sur un an après -2,9 % en février), en particulier de ceux des produits pétroliers. Les prix des services accéléreraient légèrement sur un an, comme les prix du tabac. À l'inverse, les prix des produits manufacturés baisseraient plus vite qu'en février et ceux de l'alimentation décéléreraient légèrement sur un an. Sur un mois, les prix à la consommation augmenteraient de 0,9 % en mars, après +0,6 % en février. (INSEE)

## La production manufacturière



En février 2026, la production manufacturière est stable

En février 2026, la stabilité de la production manufacturière résulte d'effets qui se compensent entre grandes branches. La production manufacturière baisse de nouveau dans les industries agro-alimentaires (-0,8 % après -0,9 %) et se replie dans la fabrication de matériels de transport (-0,8 % après +8,5 %). À l'inverse, elle rebondit modérément dans la fabrication d'« autres produits industriels (métallurgie, chimie, pharmacie, etc.) » (+0,4 % après -1,0 %) et dans la cokéfaction et le raffinage (+1,8 % après -3,1 %). Enfin, la production se stabilise dans la fabrication de biens d'équipement électriques, électroniques et informatiques (après -1,4 % en janvier 2026). (INSEE)

## La production dans l'ensemble de l'industrie



Sur un an, la production augmente de 1,1 % dans l'ensemble de l'industrie

La production cumulée des trois derniers mois (décembre 2025 à février 2026) est supérieure de 1,1 % à celle des trois mêmes mois de l'année précédente dans l'ensemble de l'industrie, et de 1,6 % dans l'industrie manufacturière. Sur cette période, la production augmente nettement dans la fabrication de matériels de transport (+8,9 %). Elle augmente également, mais plus modérément dans la fabrication d'« autres produits industriels (métallurgie, chimie, pharmacie, etc.) » (+1,0 %), la fabrication de biens d'équipement électriques, électroniques et informatiques (+1,4 %) et la cokéfaction et le raffinage (+1,7 %). À l'inverse, la production baisse dans les industries agro-alimentaires (-1,9 %). (INSEE)

## baromètre

## L'innovation agricole aux VégelliaDES 2026



Les organisateurs des VégelliaDES au lycée agricole de Sainte-Maure.

Plus de 1 000 professionnels de l'agriculture de l'Aube et des environs sont attendus le 21 mai prochain au lycée privé de Sainte-Maure (10) pour la première édition des VégelliaDES. L'événement est porté par Végellia, le réseau aubois de références agricoles créé en 1978. Sa dizaine d'entreprises ou groupes adhérents collaborent sur de nouvelles solutions. « Végellia est une association assez unique en France sur ce modèle. Elle regroupe les organismes techniques agricoles dans le domaine du végétal, que ce soient les chambres d'agriculture, les coopératives, des organismes stockeurs, les groupements de développement agricole », explique Baptiste Gatouillat, son président. Les VégelliaDES doivent ainsi valoriser les pratiques agricoles que créer des synergies durables entre

les acteurs. Déployé sur le site de l'école d'agriculture, c'est aussi un moyen de susciter ou de renforcer les vocations en impliquant les lycéens.

## SAVOIR-FAIRE MUTUALISÉ

Concurrentes sur les marchés, les entreprises mutualisent leurs expérimentations et les développements dans le cadre de l'association. Les VégelliaDES permettent ainsi de prendre de la hauteur pour anticiper les pratiques culturales à 5, 10 ou 15 ans. Il s'agit de présenter aux agriculteurs les solutions techniques ou matérielles de demain pour leur donner le temps de se préparer. Un moyen de mieux relever les défis du secteur comme celui du climat.

Cinquante-cinq exposants accueilleront les visiteurs, répartis dans six

espaces thématiques, avec les lycéens de Sainte-Maure mobilisés pour cette journée. Filières et opportunités, transmission et installation, énergie, élevage, machinisme et robots sont autant de sujets qui seront abordés. Les conférences porteront notamment sur le changement climatique, la génétique variétale, la fertilité des sols et les solutions alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires. Des démonstrations de machines agricoles et des visites guidées de la ferme du lycée de Sainte-Maure compléteront les animations.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Pratique : les VégelliaDES 2026, le 21 mai de 9h30 à 18 heures au lycée agricole de Sainte-Maure (10).

## Ils bougent



JEAN-DOMINIQUE REGAZZONI,  
ÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DE L'URSSAF  
CHAMPAGNE-ARDENNE

À l'occasion du renouvellement du conseil d'administration de l'Urssaf Champagne-Ardenne, Jean-Dominique Regazzoni (CPME) a été élu président, lors de la séance du 8 avril 2026. C'est un renouvellement qui ouvre un mandat de quatre ans pour les administrateurs et administratrices qui représentent les employeurs, les travailleurs indépendants et les salariés. A l'issue de son élection, Jean-Dominique Regazzoni a tenu à remercier « les administrateurs pour leur confiance » et, après avoir déclaré son attachement à la Sécurité sociale, a assuré « l'ensemble des participants de sa volonté de travailler avec tous, au bénéfice de l'Urssaf Champagne-Ardenne et au service de ses usagers sur notre territoire ».

Le président sera entouré de 3 vice-présidents, représentant les différentes organisations siégeant au conseil d'administration : 1<sup>er</sup> vice-président : Jean-Pierre Glacet (FO) ; 2<sup>e</sup> vice-président : Patrick Maury (U2P TI) ; 3<sup>e</sup> vice-président : Frédéric Quenot (CFTC).

RECRUTEMENT ET CONSEIL  
EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING  
CARRIÈRES

EURO CONSULTING CARRIÈRES  
30<sup>th</sup>  
ANNIVERSAIRE  
1996-2026

Contactez  
Eric Bohn  
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com  
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS  
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

## décideurs

# MK Energies passe du côté rayonnant des ETI

**Énergie.** Le Club ETI Grand Est, dont l'ambition est de fédérer les entreprises de taille intermédiaire à l'échelle régionale puis nationale, organisait une réunion au sein de l'entreprise MK Energies ; l'occasion de (re)découvrir cette entreprise qui vient de franchir le cap des 250 salariés et connaît une forte croissance.



Johan Manka, Directeur général, développe les étapes de la croissance du désormais groupe Manka, composé de trois filiales : MK Energies, MK School et ManeKma au Maroc.

Installée dans la zone d'activités de Saint-Léonard, à l'est de Reims, l'entreprise MK Energies a franchi une étape structurante de son développement en y transférant son siège social au printemps 2022. C'est donc des locaux à l'esthétique épurée, pensés aussi bien pour le bien-être des salariés que pour s'adapter à la croissance de l'entreprise créée en 2013, que Johan Manka, Directeur général de l'entreprise spécialisée dans la conception et l'intégration de solutions globales dans les métiers de l'énergie, a reçu une vingtaine d'entreprises membres du club ETI Grand Est (voir ci-dessous).

Ce dernier a retracé, non sans émotion, le parcours de l'entreprise depuis sa création : « Si nous sommes dans l'électricité depuis 1948, MK Energies est née d'un projet familial. Nous en parlions souvent. En 2013, nous nous sommes lancés avec mon père, Jack Manka actuel PDG, avec peu de moyens. Nous étions cinq ou six au départ, dans deux bureaux. Nous avons grandi progressivement grâce à l'engagement des équipes », se remémore-t-il. Six ans après sa création, celle qui était alors une PME affichait déjà une solide montée en puissance avec 110 salariés et 30 millions d'euros de chiffre d'affaires

grâce à des collaborations structurantes avec des grands groupes autant qu'avec des entreprises de plus petite taille. « Notre cœur de métier est de rendre optimale la production chez nos clients industriels grâce à l'intégration d'équipements électriques. On a à peu près 2 000 projets traités par an, ce qui nous donne un ratio moyen de 25 000 euros par projet. En moyenne, nous avons quatre projets supérieurs à 1 million d'euros, parfois même supérieurs à 10 millions d'euros, mais nous avons aussi beaucoup de projets de 500 000 ou 100 000 euros au quotidien. Cela nous permet d'avoir une résilience. Si un client a une problématique économique, on n'a pas tous nos œufs dans le même panier. »

## 55 MILLIONS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2025

C'est pourquoi la technologie maîtrisée peut varier de la plus classique à la plus pointue selon les installations. « On accompagne les industriels pour être encore plus performants dans l'électricité, dans la production d'énergie, et dans l'automatisation de leurs machines. » Au fil du temps, le groupe s'est notamment spécialisé dans l'installation de matériel électrique pour l'industrie sucrière. « Chez Cristal Union par exemple – un de nos tous premiers clients – nous avons refait toute la distribution et installé un turbo-alternateur récupéré en Angleterre. On travaille aussi à l'export dans l'industrie sucrière, notamment avec Cosumar au Maroc ou en Côte d'Ivoire avec

Sucrivoire. On a une forte expertise sur les contre-commandes de turbo-alternateurs, ce qui nous a permis de nous développer à l'international », détaille Johan Manka. Une expertise qui ne se limite pas à l'industrie sucrière cependant puisque le groupe a aussi travaillé récemment pour EnVision, entreprise de fabrication de batteries dans le Nord – « pour une puissance de 120 MW soit l'équivalent de 6 fois la sucrerie de Sillery » – ou encore ArcelorMittal. « Nous avons aussi travaillé sur la plus grosse unité de méthanisation avec TotalEnergies. On forme beaucoup de clients industriels : Le Creuset, Bonduelle, Tereos, Cristal Union... Nous sommes vraiment spécialisés chez Siemens, Schneider et Rockwell pour tout ce qui est automatisme et on accompagne nos clients sur tout ce qui est contre-commande. » En 2025, le secteur sucrier a ainsi représenté 20% du chiffre d'affaires de MK Energies et 120 nouveaux comptes, tous secteurs confondus, ont été ouverts. Une filiale a également été créée au Maroc, ce qui a conduit le groupe à atteindre l'année dernière un chiffre d'affaires de 55 millions d'euros.

Depuis 2013, le groupe Manka se développe en effet sur deux volets avec une croissance organique et une croissance externe. « Aujourd'hui, nous sommes implantés principalement dans les Hauts-de-France, en Normandie, dans le Grand Est et dans le Loiret. Nous avons l'ambition de continuer à grandir et de densifier notre maillage territorial. » Car pour Johan Manka, « il ne s'agit pas seule-

ment de grossir, mais de grandir, d'être au plus près des clients industriels et de leur proposer les meilleures expertises techniques. » C'est pour cela que le groupe a créé MK School en 2021. « Notre école de formation s'adresse aux clients, partenaires et collaborateurs. C'est un outil de management important car nous formons beaucoup en interne, en faisant monter en compétences, on fidélise aussi nos salariés. » MK Energies a ainsi reconstitué dans ses locaux « une mini centrale » avec tout un ensemble de matériel que l'on peut retrouver dans les industries où le groupe intervient. « On y travaille la forte technicité. » L'objectif à l'avenir est de rendre cet atelier de plus en plus mobile, en allant chez les clients pour former les techniciens sur place. MK School est certifié Qualiopi et propose 16 modules différents. En plus du centre de formation, le groupe a monté un bureau d'études, qui occupe une place incontournable au sein de l'entreprise. « Nous misons beaucoup sur l'ingénierie car nous aimons pousser la technicité, c'est-à-dire qu'on recrute beaucoup d'ingénieurs, d'automaticiens, d'électrotechniciens pour accompagner nos clients et être force de proposition. » Toutes ces compétences se retrouvent au sein des 17 sites d'implantation du groupe. Détenteur de nombreuses certifications, MKE est depuis 2025 reconnue CEFRI et peut donc désormais effectuer des travaux sous rayonnements ionisants, lui ouvrant la porte à des chantiers d'envergure, notamment les EPR.

NASTASIA DESANTI

## Le club ETI Grand Est veut peser auprès des décideurs

Le Mouvement des entreprises de taille intermédiaire (METI) a été créé en 1995. Il rassemble et fédère les ETI (entre 250 et 4 999 salariés) autour de trois objectifs : faire connaître les ETI et porter l'ambition française ; plaider pour un environnement plus compétitif, aligné sur l'environnement économique et fiscal européen ; promouvoir l'investissement de long terme. Le club ETI Grand Est a pour sa part été créé en 2018, porté notamment par la Région et sous l'impulsion du PDG du Groupe Lingenheld (entreprise de travaux publics, 640 salariés, 250 millions d'euros de chiffre d'affaires). « L'objectif est de créer un lieu d'échange entre pairs sur une catégorie

d'entreprise qui avait du mal à se retrouver parmi les grands groupes qu'elles ne sont pas, et qui se sentait un petit peu en décalage par rapport au pragmatisme des PME qu'elles n'appliquaient plus », confie Geoffroy Roederer, co-président et PDG du courtier en assurances Roederer. « Il est aussi de mailler le territoire du Grand Est avec des représentants d'ETI et également de PME de croissance qui pourraient être des ETI demain, l'idée étant de jouer un rôle d'ascenseur, de facilitateur pour ces dernières. » C'est pourquoi celles-ci sont accompagnées pour leur permettre de franchir ce cap, souvent grâce à une innovation, un rachat, ou une extension. « C'est pour cela que le club ETI Grand Est a eu

l'idée de leur mettre à disposition des mentors, souvent d'anciens dirigeants qui ont revendu ou passé la main à une nouvelle génération. »

### 93 MEMBRES ET UNE VOLONTÉ DE GRANDIR

Actuellement, 93 entreprises sont membres du club ETI Grand Est, avec pour but, lors des rencontres en Région, de se faire connaître pour augmenter cette visibilité et accueillir de nouveaux membres. À l'échelle de la Champagne-Ardenne, c'est Quentin Renard, Président du groupe Audeo, qui représente le club et est la « personne-ressource » pour les ETI intéressées. « La condition pour inté-

grer le club est d'être une ETI, autonome de décision. Donc pas une filiale d'un grand groupe. D'ailleurs, beaucoup d'entreprises de tailles intermédiaire sont des entreprises familiales. On peut être coté en bourse, on peut avoir un fonds d'investissement, mais en tout cas il faut avoir une autonomie de décision », précise-t-il. L'implantation historique de beaucoup d'entre-elles en font des acteurs-clés du territoire. « Les ETI sont des recruteurs et des investisseurs importants, et particulièrement dans leur territoire d'origine », renchérit Frédéric Creplet, co-président et directeur général d'Energys (conseil en efficacité et transition énergétique).

Ainsi, si le club « ne fait pas de poli-

tique » à proprement parler, il entend cependant peser sur certaines décisions en « effectuant de la pédagogie auprès des élus et en rappelant certains principes », souligne Frédéric Creplet qui déplore le manque de culture économique de certaines personnalités politiques.

« Nous avons tous une expertise dans notre domaine, on est donc en capacité d'apporter des solutions parfois nouvelles, souvent originales, parfois tout simplement croisées dans d'autres pays de la planète. C'est vital d'avoir une marque France qui soit compétitive sur la scène européenne, voire mondiale. »

N.D

**Sécurité.** Depuis sa création en 2012, l'entreprise de sécurité sparnacienne n'en finit pas de se développer. Après avoir déménagé dans ses nouveaux locaux, elle se diversifie et ouvre des entités dédiées à la formation et aux services.

# Alliance Prévention Sécurité : l'humain au cœur du projet



Nicolas Crinon et l'équipe d'Alliance Prévention Sécurité.

En un peu moins de 15 ans, la société de sécurité fondée à Epernay par Nicolas Crinon est devenue le premier acteur régional indépendant de son secteur d'activité. Aujourd'hui, le groupe APS (Alliance Prévention Sécurité) emploie 190 salariés et réalise par mois de 6 millions d'euros de chiffre d'affaires. De quoi nécessiter un déménagement dans de nouveaux

locaux sparnaciens, récemment intégrés par les équipes support de l'entreprise.

C'est aussi le moment pour le fondateur de la société de se pencher sur son évolution, depuis sa création en mai 2012. « La sécurité ne se résume pas à une prestation, elle est un engagement envers nos clients nos territoires et surtout envers les hommes et les femmes que nous protégeons

chaque jour », souligne Nicolas Crinon. Le Sparnacien s'est lancé dans l'aventure entrepreneuriale avec un associé à l'âge de 23 ans, juste après l'obtention de son Master 2 Thermique et Energie. Les deux hommes sont complémentaires - l'un est spécialiste de la sécurité incendie, l'autre de la sécurité privée - mais ils n'ont ni nom, ni client, ni logo... Qu'à cela en tienne, ils décrochent un premier contrat avec l'INRAP en novembre 2012. Dès lors, l'entreprise grandit timidement. Ça n'est qu'à partir de 2014-2015 que les affaires prennent vraiment corps, quand la sécurité est largement renforcée dans tous les lieux et événements publics, après la vague d'attentats terroristes. En 2016, Nicolas Crinon rachète une entreprise en difficulté dans les Ardennes et en absorbe une seconde à Reims. « C'est un grand tournant pour notre entreprise qui devient Alliance Prévention Sécurité et occupe trois bureaux à Epernay, Reims et Charleville ».

## ASSURER LA TRANSMISSION DES MÉTIERS

En 2019, le groupe franchit le cap des 2 millions d'euros de chiffre d'affaires, puis des 3 millions en 2022. Un an plus tard, les deux associés décident de prendre des voies différentes et l'entreprise est scindée

en deux. Nicolas Crinon conserve le nom APS et le secteur d'Epernay. Désormais seul à la barre, il fait des choix qui s'avèrent payants. « Je pensais que cette scission serait un frein au développement de l'entreprise et finalement, cela a été un élément moteur, notamment dans la rapidité des prises de décision et dans le renforcement du sentiment d'appartenance des équipes. Et les résultats sont là : nous étions à 3,7 M€ de chiffre d'affaires fin 2024 et nous allons clôturer 2025 à 6 millions avec l'achat d'un nouveau bâtiment dans lequel nous avons déménagé nos activités rue Henri Dunant à Epernay ». Le secret de cet essor ? « La proximité et la réactivité », avance Nicolas Crinon. « C'est ce que nous prônons et c'est aussi ce que nos clients recherchent. Nous avons aussi une démarche RSE et nous accordons une importance particulière à la formation de nos agents ». Dans les métiers de la sécurité où persistent parfois des préjugés, APS peut se prévaloir d'un turn-over très faible parmi ses agents, d'un taux de féminisation plus élevé que la moyenne de ses concurrents, avec 18% de femmes parmi ses effectifs. « Nous mettons l'humain au cœur de nos activités et nous accueillons des stagiaires pour assurer la transmission... Nous sommes une des rares entreprises

à jouer le jeu et nous nous donnons les moyens de transmettre ». De quoi assurer une marque employeur forte qui permet au groupe de ne pas rencontrer de problème de recrutement, chaque offre d'emploi donnant lieu à la réception de 30 à 60 candidatures selon les secteurs géographiques concernés.

Fort de ses convictions et de ses engagements autour des métiers de la sécurité, le dirigeant a fondé un véritable projet de groupe, qui compte désormais trois entités. Aux côtés de son activité historique Alliance Prévention Sécurité, il a créé un centre de formation, Alliance Sparna Formation, spécialisé en sécurité et gestion de crise, management, habilitation électrique, conduite d'engins, etc. Alliance Prestation Services, la troisième entité, est quant à elle dédiée à la sous-traitance administrative et commerciale (secrétariat, assistance RH, accueil, assistance comptable...).

Désormais bien installé dans ses nouveaux murs, le groupe continue de travailler à son développement, comme en attestent les deux projets de croissance externe dans les Ardennes et dans l'Aube sur lesquels s'est positionné Nicolas Crinon et qui devraient aboutir prochainement.

BENJAMIN BUSSON

**Construction.** Le premier immeuble de logements imprimé en 3D béton d'Europe est en France, dans le Grand Est, dans la Marne, au cœur du Grand Reims, à Bezannes. L'innovation technologique en matière de construction s'y développe sous l'égide de Plurial Novilia.

## Une innovation immobilière « béton »

800 m<sup>2</sup> habitables sur 3 niveaux (R+2) 12 logements sociaux (du T2 au T4), l'immeuble ViliaSprint2, rue Alfred Kastler à Bezannes est le premier en Europe (et peut-être au monde ?!) dont la structure porteuse et l'ensemble des murs ont été réalisés par impression 3D béton directement sur site. Incontestablement, cette réalisation constitue une approche novatrice et marque un tournant décisif dans la construction du bâtiment à grande échelle sur la scène architecturale internationale.

Si Plurial Novilia avait déjà livré, en 2022, cinq maisons dont les murs avaient été imprimés en usine, le projet bezannais a changé d'échelle, par la taille du bâtiment (30 m de long, 10 m de large,

9 m de haut) et l'impression 3D béton effectuée sur le chantier même.

### PERFORMANCE TECHNIQUE

Il faut savoir que Plurial Novilia a édifié le bâtiment ViliaSprint2 à la suite de son alter ego, réalisé pour sa part de façon traditionnelle. Une façon d'établir des comparaisons, qui sont éloquentes : le temps de construction des murs a été divisé par 2 ; 12 mois ont été nécessaires pour la livraison du bâtiment 3D, contre 15 mois pour le classique ; les déchets de chantier (gros œuvre) ont été divisés par deux, passant de 10 à 5 % côté 3D ; le chantier 3D est silencieux (l'impression fait le bruit d'une voiture électrique), supprime la pénibilité (sur un chantier classique, un opérateur

transporte 1,2 tonne par jour), accroît la sécurité, et renforce l'attractivité des métiers dans un secteur qui manque cruellement de main-d'œuvre. D'ailleurs, trois opérateurs suffisent à assurer l'impression, quand il en faut six en construction traditionnelle. Quant à la solidité de la structure et des murs, elle est absolument la même que pour une construction traditionnelle (n'oublions pas que la France est le pays des normes !).

### APPORTER SA PIERRE À L'ÉDIFICE

D'un point de vue économique, si ViliaSprint2 représente un surcoût d'environ 30% (qui ne sera aucunement répercuté sur les loyers), pour un investissement total de 4,5 M€, il faut considérer

notamment le montant des travaux de R&D. Mais, ce projet pilote aura - en quelque sorte - essuyé les plâtres car bientôt l'évolution technologique de la construction en 3D béton, dont ViliaSprint2 prouve qu'elle est parfaitement opérationnelle pour le secteur du bâtiment, permettra d'aller quatre fois plus vite qu'aujourd'hui, en construisant plus grand.

Pour Bruno Arcadipane, président du Groupe Action Logement (dont fait partie Plurial Novilia), « l'innovation, c'est bien quand on peut l'industrialiser, et c'est tout à fait le cas. C'est une livraison symbolique pour le monde du logement social - vocation d'Action Logement - et de la construction. Il y aura un avant et un après ViliaSprint2. »

D'ailleurs, Plurial Novilia « planche » déjà sur un futur projet de 40 à 50 logements, en 3D béton, qui pourrait voir le jour en 2027. En attendant, les locataires qui investiront

ViliaSprint2 début mai pourront légitimement se dire que l'on n'arrête pas le progrès.

JACQUES RIVIÈRE



L'immeuble ViliaSprint2, construit en 3D béton.

**Tourisme.** C'est un nouvel établissement qui entre dans le giron du groupe Obomo : le Château de l'Abbatiale, situé à Braine, (Aisne) propose désormais des prestations événementielles aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises.

# Le Château de l'Abbatiale, petit nouveau du groupe Obomo

La situation est idéale. En pleine campagne mais desservi par de grands axes - à la confluence de Reims, Soissons, Château-Thierry, Laon et à 1h35 de Paris - le Château de l'Abbatiale, abandonné depuis une vingtaine d'années ne demandait qu'à retrouver une seconde jeunesse. Et c'est ce que lui a apporté Olivier Stroh, qui, au détour d'une annonce immobilière a eu un véritable coup de cœur pour ce lieu historique de la petite commune axonaise de Braine. « J'ai fait l'acquisition du château en 2021 car je suis tombé amoureux de la bâtisse, de sa façade et, après l'avoir visité, j'y ai rapidement vu un potentiel de projet entrepreneurial avec une rénovation du patrimoine bâti et du patrimoine naturel attendant. Je me suis projeté dans ce nouveau lieu au sein duquel, dans la continuité de mes activités existantes, on pouvait développer du séminaire, de la location pour des particuliers et de nouvelles activités pour le groupe Obomo », indique celui qui est à la tête d'établissements événementiels tels que l'Atrium, Musikall ou encore La Maison des fléchettes, à Reims.

Après trois ans de travaux, où tout a



Olivier Stroh, sur la terrasse du Château de l'Abbatiale, à Braine (02).

été restauré (la pierre blanche typique du Soissonnais, la toiture, les murs et plafonds intérieurs...) et réaménagé, le château de l'Abbatiale - qui était à l'origine le logis de l'abbé de l'Abbaye Saint-Yved - est prêt à recevoir ses premiers clients, avec trois axes d'activités distincts. « Tout d'abord, nous allons avoir les chambres d'hôtes et la table d'hôtes. Là, on s'adresse aux particu-

liers, aux touristes, à des personnes de passage. Ensuite, toujours sur le marché des particuliers, nous allons proposer la privatisation pour des événements privés (anniversaires, mariages, cousinades) où l'on a besoin de place et d'un joli cadre. Enfin, nous avons l'axe de la clientèle B2B avec les séminaires à la journée ou séminaires résidentiels, journées d'étude, qui est déjà un mar-

ché que nous connaissons plutôt dans le groupe. » Deux salles de réceptions sont ainsi disponibles ainsi que le bar permettant d'organiser tous les formats de réception.

## RESTAURATION DU JEUDI AU DIMANCHE MIDI

Le site se prête en effet à toutes ces activités, car son parc arboré de 4,5 hectares, avec étang et 165 m<sup>2</sup> de terrasse plein sud, a été pensé par Olivier Stroh et ses équipes « comme un dialogue entre authenticité et modernité ». À l'intérieur, les boiseries d'époque conversent avec l'aménagement plus contemporain. Cinq chambres spacieuses - de 29 m<sup>2</sup> pour la classique à 47 m<sup>2</sup> pour la Junior suite (pour un total de quinze couchages) - ont elles aussi été aménagées avec goût, dans un esprit de sobriété et de naturel (draps en lin) mais avec toutes les prestations haut-de-gamme qu'attend la clientèle visée. « La table d'hôtes du château sera ouverte au public du jeudi soir au dimanche midi, avec des tables réservées en priorité pour les clients qui dorment au château, mais des extérieurs, sur réservation, peuvent égale-

ment venir déjeuner ou dîner. » L'objectif est aussi de faire vivre la commune et d'y apporter cette nouvelle proposition de restauration. Concernant la clientèle, Olivier Stroh insiste : « Il y a un besoin de créer un trait d'union entre la Marne et l'Aisne. On sent une différence, très certainement parce que ce ne sont pas les mêmes régions. C'est surprenant, car quand on passe la limite, on passe dans les Hauts-de-France, et pourtant la Marne et l'Aisne ont une histoire commune », rappelle-il. « Dans l'Aisne, il y a de très belles entreprises, des grosses structures. Le Soissonnais, le Valois ont également de belles entreprises, des salariés, des besoins en événementiel. Si l'on arrive à cumuler tout cela, il devrait y avoir une belle activité sur le château », livre Olivier Stroh, confiant. « L'expérience est toujours complète dans chacun de mes établissements. C'est ce que je souhaite appliquer ici, avec, en plus, un écrin incroyable. »

NASTASIA DESANTI

Informations pratiques :

<https://www.chateaudelabbatiale.fr/>

## JCE

### La Fédération des Jeunes Chambres Économiques du Grand Est et l'association TADAM s'engagent pour la jeunesse

La Fédération des Jeunes Chambres Économiques (JCE) du Grand Est et l'association TADAM ont officialisé la signature d'une convention de partenariat visant à renforcer les liens entre le monde économique et celui de l'éducation, au service de la jeunesse, le 21 mars dernier à Reims. En 2025, 93 % des personnes accompagnées ont été satisfaites de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des demandes de renseignement par la Banque de France (Enquête CSA, 2025). Un partenariat au service de l'orientation et de l'engagement des jeunes. Dans un contexte où de nombreux jeunes sont confrontés à des enjeux d'orientation, de perte de sens ou de manque de confiance en eux, les deux structures ont souhaité unir leurs forces pour proposer des actions concrètes et innovantes.

Ce partenariat a pour ambition de :

- Favoriser l'orientation et l'insertion active des jeunes
- Aider les jeunes à mieux se connaître et à révéler leurs talents
- Mobiliser les acteurs économiques, éducatifs et associatifs du territoire
- Déployer des initiatives locales à fort impact social

Les JCE du Grand Est et TADAM partagent des valeurs fortes qui fondent leur engagement :

- L'engagement citoyen, pour agir positivement sur le territoire
- La responsabilité, pour contribuer à une société plus inclusive
- La coopération, à travers l'intelligence collective et le travail en réseau
- La confiance en chacun, en accompagnant les jeunes dans la découverte de leur potentiel

Ces valeurs se traduisent par une volonté commune d'agir de manière concrète, collaborative et ancrée localement.

Une collaboration opérationnelle sur l'ensemble du territoire

Grâce à ce partenariat, les 9 Jeunes Chambres Économiques locales du Grand Est seront mobilisées pour déployer des actions en lien avec TADAM, notamment : L'organisation d'ateliers à destination d'un public jeune ; La mise en relation avec des établissements scolaires, entreprises et structures jeunesse ; la co-construction de projets territoriaux.

TADAM mettra à disposition son expertise et ses outils pédagogiques innovants pour accompagner les jeunes dès le collège, lutter contre le décrochage scolaire et redonner du sens à leur parcours. À travers cette convention, les deux partenaires affirment leur volonté de contribuer activement à l'épanouissement et à l'engagement des jeunes, en les aidant à devenir acteurs de leur avenir et de la société.

**En bref**

## Business Industries

Un Salon industriel & Des Rendez-vous d'affaires organisés

REIMS

28 & 29 AVRIL 2026 - Parc des expositions de Reims

### 2 JOURS DÉDIÉS À L'INDUSTRIE

- ◆ 200 exposants / sous-traitants
- ◆ Une convention d'affaires avec des acheteurs invités
- ◆ Des technologies de pointe en action : workshop, démonstrations machines, solutions innovantes, etc.
- ◆ Un espace attractivité des métiers : animations ludiques, démonstrations, ateliers, etc.
- ◆ Un plateau TV avec des interventions d'experts pour traiter les grands enjeux industriels actuels et futurs



CRÉEZ GRATUITEMENT VOTRE BADGE VISITEUR

[www.businessindustries-reims.com](http://www.businessindustries-reims.com)

[www.businessindustries-reims.com](http://www.businessindustries-reims.com)

Suivez-nous sur :

**Entreprises.** La confédération lance un appel à ses adhérents pour s'engager dans des mandats de représentation.

# Le mandataire CPME, porte-parole des entreprises dans les instances

Économie, juridique ou social, une quarantaine de mandats sont confiés aux chefs d'entreprise pour représenter la CPME et porter la voix des entrepreneurs dans les instances. La CPME de l'Aube, qui lance un appel à candidatures pour renouveler ses mandats dans les différentes instances de décision, a organisé une soirée d'information et de sensibilisation destinée aux entrepreneurs. Que ce soit au tribunal de commerce, au conseil des prud'hommes, au pôle social à l'URSSAF, à la CAF, à la CPAM ou dans des organismes consulaires comme la chambre de commerce et d'industrie, les mandataires participent à la défense des intérêts des entreprises en portant leurs valeurs. « Nous sommes là pour représenter les entrepreneurs », explique Jean-Dominique Regazzoni, président de la CPME de l'Aube, aux adhérents pour susciter les vocations. « Et nous défendons ce qui est défendable ! » Avec des engagements plus ou moins chronophages selon l'implication



Daniel Puigmal, président de la CAF de l'Aube, explique le rôle des mandataires élus pour quatre ans à la CAF ou à la CPAM.

du mandataire et sa participation à des commissions sous-jacentes, les mandats apportent avant tout

une expérience humaine enrichissante. Indemnités ou non, les mandataires interviennent lors des procédures prud'homales, accompagnent les entreprises en difficulté au tribunal de commerce, ou leur développement dans le cadre de la chambre de commerce et d'industrie. Côté social, la CPME est représentée à la caisse d'allocation familiale ou à la caisse d'assurance maladie. « À la CAF, nous sommes tous administrateurs, et tous là pour le bien collectif », complète Daniel Puigmal, président de la CAF de l'Aube.

## FORMATION ET BON SENS

Désignés pour plusieurs années, les mandataires bénéficient d'un programme de formation avec un parcours obligatoire selon leurs attributions. Les candidats à la mandature sont validés tout d'abord par la CPME nationale

puis par arrêté préfectoral pour certains, par le président de la cour d'appel pour le pôle social ou élus par leurs pairs selon les entités. « Même si on ne maîtrise pas le droit, on a l'esprit commerçant et la connaissance », explique Thierry Deltour, ancien juge du tribunal de commerce. « Nous avons notre libre-arbitre et c'est notre force. » Des mandats de représentation expliqués aux adhérents par des mandataires en fonction pour les rassurer et les motiver. Par ailleurs, la CPME nationale travaille sur une base de données établie avec l'intelligence artificielle pour soutenir les adhérents qui s'engagent dans une représentation. L'outil permettra aux mandataires d'interroger le système et d'obtenir les réponses qu'ils attendent, assorties d'éléments de langage selon la situation évoquée.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

**Finances.** En 2025, 631 dossiers ont été déposés auprès de cette structure, soit un de plus que l'an dernier.

## 5,4 M€ de dettes effacées par l'apport de solutions adaptées



François Marbaix, le directeur de la Banque de France.

Ayant vocation à traiter des situations de personnes n'ayant plus les moyens de faire face à leurs engagements financiers ou liés à la vie courante, la commission de surendettement des Ardennes par le biais du directeur de la Banque de France vient de rendre ses conclusions sur l'année 2025. En 2025, 631 dossiers ont été déposés auprès de cette structure, soit un de plus que l'an dernier. Cette situation

comptable stable est un paradoxe car les autres données confirment la persistance de difficultés financières pour les ménages les plus fragiles.

Selon François Marbaix, le directeur de la succursale ardennaise de la Banque de France, l'endettement contracté par les 758 personnes concernées s'établit d'ailleurs à 17,4 millions d'euros. Soit une augmentation de 3,7 % sur un an. L'encours des dettes effacées par l'apport de solutions adaptées s'élève à 5,4 millions d'euros (21 % du montant total des dossiers clos).

### UN CUMUL DE FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ

La persistance de difficultés financières pour les ménages les plus fragiles s'explique par une insuffisance de ressources due à cumul de facteurs de vulnérabilité : taux de chômage de 9,8 %, nombreux bénéficiaires du RSA, le niveau de vie médian le plus bas du Grand Est avec 1.738 euros (1.923 € en France et 1.913 € en région) et une part d'ouvriers plus élevés qu'ailleurs. Voilà pourquoi les gens ont du mal à joindre les deux bouts avec un budget limité.

D'ailleurs, les cas de surendettement concernent majoritairement des ménages vivant sous le seuil de pauvreté (63,4 %). Les accidents de vie comme la perte d'emploi (29 %), problèmes de

santé (14 %), la séparation (13 %) et bien sûr la baisse de ressources et la hausse des charges (44 %) constituent le plus souvent les principaux facteurs de bascule dans le surendettement.

L'enquête typologique révèle que les personnes les plus vulnérables sont majoritairement des femmes (53,7 %), des locataires (72,4 %), des moins de 35 ans de plus en plus nombreux (près de 30 %), des demandeurs d'emploi (28,5 %), une faible proportion de célibataires (24 %) et des personnes veuves (6 %).

Autre particularité : les dettes financières gagnent du terrain en représentant 77,4 % des dossiers (+4 points) alors que celles de charges courantes (loyers, factures, frais divers) restent stables (79,3 %).

Face à cette situation, la Banque de France se mobilise pour accompagner les ménages modestes. D'abord en s'efforçant de réduire les délais de traitement entre le dépôt d'un dossier et sa recevabilité qui permet de suspendre les poursuites. Ensuite en fournissant des services d'inclusions financières et enfin en multipliant les actions de médiatisation et de sensibilisation auprès des jeunes via les travailleurs sociaux.

P.R.

## Finances

### Évolution du surendettement dans la Marne en 2025

En 2025, 1 533 dossiers de surendettement ont été déposés dans la Marne, soit 131 de plus qu'en 2024, une progression de 9,3 %. Si la tendance reste la même partout en France, la hausse est un peu moins forte que celle observée dans le Grand Est (+10,8 %) et au niveau national (+9,8 %).

Mais rapportée à la population, la Marne demeure particulièrement concernée : 327 dossiers pour 100 000 habitants de plus de 15 ans, contre 262 dans le Grand Est et 267 au niveau national.

### UN ENDETTEMENT CONCENTRÉ SUR LA CONSOMMATION ET LES CHARGES COURANTES

En 2025, l'endettement contracté par l'ensemble des ménages surendettés du département de la Marne s'établit à 53 millions d'euros. Il se répartit de la manière suivante :

- 41 % sont des dettes à la consommation ;
- 36 % sont des dettes de charges courantes et autres dettes ;
- 23 % sont des dettes immobilières.

L'endettement médian hors immobilier des ménages surendettés s'établit à 15 447 euros (contre 16 782 euros dans le Grand Est et 17 951 euros pour la France hexagonale).

### DES SOLUTIONS CONCRÈTES POUR UN TRAITEMENT PÉRENNE

En 2025, l'encours des dettes effacées dans le département de la Marne s'élève à 12 millions d'euros, soit 23 % du montant total des dettes des dossiers clos (contre 25 % au niveau régional et 23,6 % dans l'hexagone). Le montant effacé moyen par dossier est de 16 484 euros dans la Marne, contre 17 186 euros dans le Grand Est et 19 251 euros en France hexagonale.

**En bref**

**Commerce.** L'enseigne Hyper U vient d'installer sa bannière en prenant possession d'un lieu qui a successivement abrité Cora puis Carrefour. Une nouveauté dans le milieu ardennais de la grande distribution.

# Le plus grand Hyper U de France ouvre à Villers-Semeuse



Arnaud Bey, le Pdg de l'Hyper U de Villers-Semeuse.

Durant quinze jours depuis le début du mois, la grande surface commerciale située sur le territoire de la commune de Villers-Semeuse a fait l'objet d'un grand nettoyage et d'un réamén-

agement avec notamment la mise à vide des anciens rayons et l'installation progressive des produits et agencements de la nouvelle marque. À partir du 16 avril, c'est donc Hyper U qui s'implante pour

la première fois dans les Ardennes. Un évènement.

À la mi-avril, les usagers ardennais pourront ainsi se familiariser avec les produits de la coopérative vendéenne. À la tête de l'Hyper U le plus grand de France (12 300 m<sup>2</sup> de superficie, 250 salariés) devant celui de Grand Quevilly près de Rouen (11 700 m<sup>2</sup>), Arnaud Bey, 47 ans, un pionnier de l'enseigne.

« Je représente la quatrième génération de la famille Bey après mon arrière grand-père, mon grand-père et mes parents qui étaient aussi commerçants. Je suis d'abord passé par la caisse avant d'opérer dans plusieurs rayons et de les remplir jusqu'à reprendre un jour un magasin. J'ai dirigé, à partir de 2007, deux supermarchés. Celui de Masevaux près de Mulhouse en Alsace (1 200 m<sup>2</sup>, une trentaine de salariés) et de Joinville en Haute-Marne (2 600 m<sup>2</sup>, 70 employés). Ici à Charleville-Mézières en reprenant un hypermarché de 12 300 m<sup>2</sup> et 250 personnes, je passe donc à l'échelon supérieur ».

Avant d'entamer cette mission,

Arnaud Bey se dit confiant car « l'équipe qui m'entoure a beaucoup de compétences ». Le Pdg propriétaire indépendant, associé au groupement coopératif « entend faire aussi bien qu'avant et même mieux ». Il attend d'abord et en priorité que « les salariés qui travaillent ici s'y sentent bien et que les clients y trouvent tout ce dont ils ont besoin et à un bon prix ». Se disant épcurien durant ses temps de loisirs et « prêt à tout découvrir et déguster », cet ancien handballeur qui pratique de temps en temps le padel et le croquet veut aussi « mettre de l'humain dans ce magasin », souhaitant par exemple faire passer le nombre de caisses traditionnelles de seize à une quarantaine, là où certaines enseignes font le chemin inverse.

## RENFORCER LA GALERIE COMMERCIALE

Après une reprise dans une configuration presque habituelle, il annonce des travaux de remodeling en 2027. « On va tout refaire du sol au plafond ». Arnaud Bey sera secondé par un directeur. Il s'agit de Chris-

tophe Demoulin qui après avoir commencé sa carrière à Villers-Semeuse a ensuite exercé des fonctions plus importantes durant quinze ans dans le Nord, la Moselle, l'Alsace, l'Yonne et la région parisienne avant un retour aux sources dans les Ardennes. Le Pdg espère, par ailleurs, redonner un second souffle à la galerie commerciale en souhaitant voir rapidement occupées les cinq cellules vacantes et disponibles afin de fixer une clientèle supplémentaire.

À ce jour, cette galerie est composée de Léonidas, Aelys Bijouterie, Croque le frais, Histoire d'Or, la Boutique du Coiffeur, Kryss, Mister Minit, Luxair Tour, La Poste, La Caisse d'Épargne, CI Gusto, « Les fous de terroir », Afflelou et Nocibé.

Rappelons enfin que cette grande surface comprend un bar, une cafeteria (qui bénéficiera aussi d'un lifting en 2027), d'un parking de 1 200 places- sur une superficie de 42 000 m<sup>2</sup> où seront posées des ombrières, - d'une station essence et d'un Drive.

PASCAL REMY

**Innovation.** Ardennes Développement, en collaboration avec l'URCA, fait visiter le laboratoire ITheMM de Charleville-Mézières à des chefs d'entreprise et des responsables de bureaux d'études et centres de R&D.

## Découverte de l'Institut Thermique Mécanique et Matériaux

Vice-président de l'Université Reims Champagne-Ardenne, Laurent Lucas, qui est aussi délégué à l'innovation et aux partenariats et plus particulièrement du projet du pôle universitaire « Innorem », a présenté, lors de cette journée, le laboratoire ITheMM, dirigé par Thierry Duvaut dans les locaux de l'Eisine à Charleville-Mézières.

Devant un parterre d'industriels et de cadres d'entreprises, il a rappelé le rôle des P.U.I. (Pôles Universitaires d'Innovation) qui ont la vocation d'organiser un écosystème structuré autour de l'innovation en « permettant aux acteurs socio-économiques et académiques de se rencontrer, de se parler et de travailler sur des projets portés par l'un ou l'autre parti afin de faire naître des start-up en Champagne-Ardenne. C'est aussi l'occasion de présenter nos laboratoires et leurs interlocuteurs afin de faire sauter les verrous et d'aider au développement de vos activités économiques ».

Durant son intervention, le représentant de l'URCA a cité en exemple deux start-up déjà opérantes sur le bassin rémois. Il s'agit de VG2D Pharma, créé par deux chercheurs de l'UFR de médecine de Reims et qui œuvre dans le domaine de la santé en travaillant sur le développement de nouvelles molécules visant à combattre la mucoviscidose.

Mais aussi d'ELIDREO qui exerce dans le milieu de l'environnement en développant des petites moules d'eau douce permettant de se renseigner sur la qualité de l'eau de différents lieux en décelant les polluants chimiques et les métaux lourds. Cette société devrait d'ailleurs être amenée dans un proche avenir à collaborer sur le plan national avec des agences de l'eau.

Au terme de cette journée, Jean-Louis Amat, le directeur de l'agence économique ardennaise, se félicitait que les industriels locaux aient ainsi pu faire plus ample connais-



Laurent Lucas, vice-président de l'URCA, et Jean-Louis Amat, directeur d'Ardennes Développement.

sance avec le laboratoire ITheMM (Institut Thermique, Mécanique et Matériaux) et les différents dispositifs de financement et d'aides mis en place par la Région Grand Est et Bpifrance dans le cadre de l'innovation liée aux matériaux et à l'énergie.

« On tient ainsi à montrer aux PME que l'innovation n'est pas un domaine réservé à de grands

groupes ». Le laboratoire local propose aux entreprises un accompagnement personnalisé pour identifier leurs besoins tout en les mettant en relation avec des experts. Ce qui a pour effet de renforcer la valorisation de la recherche et d'accélérer l'émergence de projets concrets.

PASCAL REMY

## Aisne

### Marc André nouveau sous-préfet de Château-Thierry

Par décret du 10 mars 2026, Stéphane Paccard a quitté ses fonctions de sous-préfet de l'arrondissement de Château-Thierry le 29 mars, à sa demande. En poste depuis novembre 2023, il aura notamment accompagné l'organisation du passage de la flamme olympique et la visite privée de Joe Biden au cimetière américain de Belleau. Il s'est également impliqué dans la prévention des inondations et l'intégration des primo-arrivants. Pour lui succéder, Marc André a été nommé par le Président de la République. Jusqu'ici directeur de cabinet du préfet de l'Orne, il a pris ses fonctions le 30 mars.

### Forêt de Retz : une tour touristique de 500 000 € va être déconstruite

Huit ans après son inauguration, la tour Mangin, située dans la forêt de Retz, va être définitivement fermée puis déconstruite. Cette structure en bois de 25 mètres de haut, qui attirait environ 1 150 visiteurs par mois, avait été inaugurée dans le cadre du centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale. Fermé depuis mai pour raisons de sécurité après la découverte d'un champignon dans la structure, l'ouvrage a fait l'objet d'expertises révélant une dégradation importante du bois. La communauté de communes Retz-en-Valois va désormais engager une procédure juridique pour déterminer les responsabilités et évaluer le coût des réparations. Le projet initial avait représenté un investissement d'environ 500 000 euros.

**En bref**

GUILLAUME BOTTON

**+ 3,9 %**

Le déficit public pour 2025 s'établit à 152,5 Md€, soit 5,1 % du produit intérieur brut (PIB), après 5,8 % en 2024 et 5,4 % en 2023. Les recettes accélèrent en 2025 : elles sont en hausse de 3,9 %, après +3,2 % en 2024. Le taux de prélèvements obligatoires augmente et s'établit à 43,6 % du PIB, après 42,8 % en 2024. Les dépenses ralentissent : elles augmentent en euros courants de 2,5 %, après +4,0 % en 2024. Rapportées au PIB, les dépenses augmentent et s'établissent à 57,2 %, après 57,0 % en 2024 et 56,8 % en 2023. La dette des administrations publiques au sens de Maastricht atteint 115,6 % du PIB fin 2025, après 112,6 % fin 2024. (INSEE)

**+ 2,5 %**

En 2025, les dépenses des administrations publiques augmentent de 2,5 %, après +4,0 % en 2024 et +3,7 % en 2023. Leur croissance reste légèrement supérieure à celle du PIB en valeur en 2025 (+2,0 %, dont +0,9 % en volume et +1,1 % de prix).

Les dépenses de fonctionnement ralentissent : +1,4 % (soit +7,8 Md€) après +4,2 % en 2024. Les dépenses de consommations intermédiaires freinent nettement (+0,4 % après +2,8 %), dans un contexte d'inflation en baisse. Les rémunérations ralentissent (+1,9 % après +4,8 %), après deux années dynamiques, en lien notamment avec la stabilité du point d'indice des agents publics en 2025. (INSEE)

**- 0,6 %**

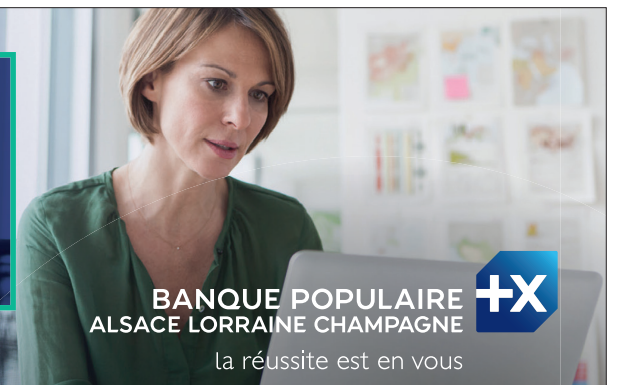
Les dépenses de subventions et autres transferts baissent pour la deuxième année consécutive : -0,6 % en 2025 (soit 1,1 Md€), après -6,2 % en 2024. Les dépenses de soutien aux entreprises et aux ménages décidées pour amortir la hausse des prix de l'énergie entre 2022 et 2024 prennent fin, avec l'arrêt du bouclier tarifaire sur l'électricité (-3,0 Md€) et sur le gaz (-0,5 Md€). Les dépenses en faveur de la formation professionnelle sont en baisse (-1,1 Md€), en particulier en ce qui concerne l'apprentissage. Les aides à l'investissement reculent (-0,7 Md€). À l'inverse, les subventions à destination des producteurs d'énergie renouvelable sont en forte augmentation (+4,2 Md€). (INSEE)

## La Bourse

### E-FACTURATION

**ÊTRE LA BANQUE DES ENTREPRENEURS,**  
c'est aussi **vous faire gagner du temps** avec une solution simplifiant votre gestion comptable et financière.

Solution de notre partenaire **iPAIDTHAT\***



Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

\* SAS IPT TECHNOLOGIE « iPaidThat », société par actions simplifiée au capital social de 2 246,82 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes, sous le numéro 829 997 451, dont le siège social est situé Avenue d'Alphais - Espace Performance 35760 Saint Grégoire, France. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Gettyimages - Agence ID-Shop

### COTATIONS AU 9/04/26

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	8 263,87	+ 5,72%
SBF 120	6 257,11	+ 5,71%
Nikkei	56 308,42	+ 10,27%
Dow Jones	46 584,46	+ 0,52%
Eurostoxx 50	5 913,37	+ 6,17%

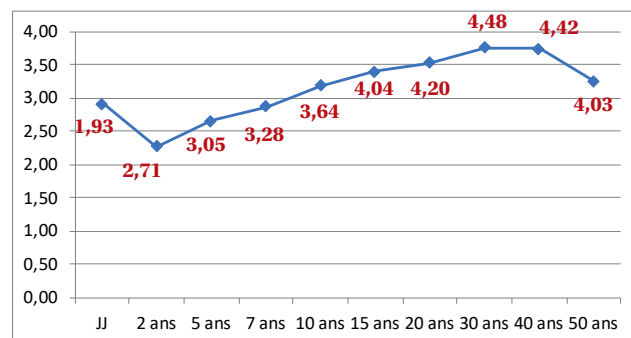
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1662	+ 0,40%
Livre Sterling	0,8710	- 0,14%
Yen	185,30	+ 0,61%
Dollar/Yen	158,89	+ 0,19%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,803	- 0,041
Euribor 10 ans	3,020	- 0,011

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	1,931	+ 0,002
Euribor 1 mois	1,935	+ 0,033
Euribor 3 mois	2,162	+ 0,087
Euribor 6 mois	2,525	+ 0,037
Euribor 12 mois	2,860	+ 0,015

FRANCE ETAT		
BTAN 2 ans	2,709	- 0,060
BTAN 5 ans	3,050	- 0,053
OAT 7 ans (TEC	3,282	- 0,048
10) OAT 10 ans	3,640	- 0,042
OAT 30 ans	4,480	+ 0,007
OAT 50 ans	4,030	+ 0,060

### COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2026 %)		
ARCELORMITTAL	51,50	+ 0,32
BNP PARIBAS	89,98	+ 0,11
CARREFOUR	16,20	+ 0,14
CRÉDIT AGRICOLE	17,29	- 0,01
EXEL INDUSTRIES	32,80	- 0,17
L.V.M.H.	498,85	- 0,23
LAURENT-PERRIER	86,00	- 0,04
MICHELIN	30,54	- 0,04
NEXANS	127,40	+ 0,01
KERING	277,25	- 0,08
HAULOTTE-GROUP	2,16	- 0,03
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	39,42	+ 0,08
RENAULT	31,46	- 0,11
SAINT-GOBAIN	76,26	- 0,12
SANOFI-AVENTIS	80,87	- 0,02
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	70,61	+ 0,03
VALLOUREC	21,95	+ 0,40
VEOLIA	34,58	+ 0,16
VINCI	136,35	+ 0,14
VRANKEN-POMMERY	10,55	- 0,07

EMPRUNTS D'ÉTAT			
	JAPON	USA	EURO
JJ	0,54	3,70	1,93
2 ans	1,39	3,79	2,55
5 ans	1,81	3,92	2,68
10 ans	2,39	4,29	2,98
30 ans	3,61	4,88	3,49

### "La fraude se déplace en ciblant les vulnérabilités humaines"

Même si l'on observe des tendances encourageantes – la dernière publication de l'OSMP sur les chiffres du premier semestre 2025 en atteste –, nous devons rester constamment vigilants et mobilisés, pour deux raisons principales. Tout d'abord, parce que le niveau de menaces reste très élevé. La fraude se déplace en ciblant moins les failles technologiques mais en s'attaquant aux vulnérabilités humaines, avec un niveau toujours élevé de fraudes par manipulation et un usage de plus en plus répandu des outils d'intelligence artificielle par les fraudeurs. Ensuite, parce que de nouveaux produits se développent dans la sphère des paiements. C'est le cas des crypto-actifs.

Ceux-ci présentent à la fois des risques similaires aux moyens de paiement traditionnels, justifiant ainsi l'application du principe « mêmes activités, mêmes risques, mêmes règles », mais aussi des risques spécifiques, par exemple la sécurité de leurs propres infrastructures, les blockchains, rendant nécessaire l'application de règles propres. C'est également le cas des paiements dits « agentiques », c'est-à-dire des paiements réalisés tout ou partie par l'intermédiaire d'un agent d'IA. Ces paiements, encore en développement, devront évidemment s'articuler avec les exigences d'authentification forte des paiements.

Par conséquent, le développement de nouveaux outils apparaît indispensable pour concilier efficacement innovation et sécurité. C'est ce qui a été fait avec la vérification du bénéficiaire en octobre 2025, qui permet de vérifier la cohérence des coordonnées bancaires, pour sécuriser le développement du virement instantané. C'est aussi ce que nous préparons avec le nouveau fichier national des comptes signalés pour risque de fraude (FNC-RF) qui entrera en service début mai et qui permettra aux acteurs bancaires de partager leurs signalements sur les comptes utilisés par les fraudeurs.

Outre le fait que cette plateforme résulte d'une coopération particulièrement efficace entre parlementaires, administrations et profession bancaire, elle préfigurera aussi le partage de données prévu par la future réglementation européenne sur les paiements (DSP3-RSP), en cours de finalisation. Par-delà la réglementation, qui est souvent nécessaire mais jamais suffisante, la coopération entre les différents acteurs de la chaîne reste absolument primordiale pour contrecarrer l'action des fraudeurs.

À cet égard, la coopération qui existe déjà, notamment au sein de l'OSMP, avec les opérateurs téléphoniques, doit désormais se prolonger avec les grands acteurs du numérique.

SOURCE : DENIS BEAU, PREMIER SOUS-GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE

# Les messages clés de l'Association des Maires de la Marne aux 228 nouveaux maires du département

**Mandat.** En répondant à l'invitation de l'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalités de la Marne, quelque 160 nouveaux maires viennent de se réunir dans un double objectif de découverte : l'Association et ses outils au service du bon déroulement de leur mandat et la nécessité d'inscrire leur mission dans un partenariat avec le Département et les services de l'Etat. Au sortir de cette réunion, des maires appelés à se sentir moins seuls.



160 des 228 nouveaux maires ont répondu à l'invitation de l'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalités de la Marne.

Les 15 et 22 mars, les élections municipales ont permis à 228 candidats marnais d'accéder à leur premier mandat et de rejoindre les 382 maires réélus. Ce cru 2026 affiche un taux de renouvellement de 37,4% des 610 sièges en lice et un taux de féminité de 25,2%. Ces nouveaux élus ont découvert les grandes lignes du mode d'emploi de l'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalités de la Marne et la main tendue du Département, par la voix du Président Jean-Marc Roze, et de l'Etat, par celle de Romain Royet, Préfet de la Marne.

## FRANCK LEROY : « LE MANDAT DE MAIRE N'EST PAS UN MANDAT SOLITAIRE »

Il a été Maire d'Épernay durant 23 ans, le Président d'Épernay Agglo Champagne et Président de la Région Grand Est, aux côtés de la Directrice, Karine Rolland, le Président de l'Association a surtout mis en avant la mission d'aide et de soutien de cette dernière. Mais il est aussi entré dans le cœur du mandat de maire : « Vous aurez à écouter les attentes de vos administrés, riches sur le plan humain, parfois complexes, parfois

antagonistes, parfois insupportables et parfois mettant au jour des trésors d'imagination. Des administrés qui attendent beaucoup de vous et qui peuvent apporter aussi beaucoup à la commune. En règle générale, tout se passe bien et l'autorité et la fiabilité du maire l'emporte ».

Franck Leroy insiste sur le sens de l'équipe municipale et sur l'environnement du déroulé du mandat : « Un bon travail d'équipe parce que le mandat de maire n'est pas un mandat solitaire. Le maire est une institution avec laquelle les citoyens partagent beaucoup ». Un travail qui implique aussi une notion forte de sécurité : « J'insiste sur la sécurité, celle des maires, comme celle des administrés. Je déplore le scandale des attaques sur les réseaux sociaux. Ne pas garder pour soi ce genre d'attaques. Et répondre sans perdre de temps. Ne rien laisser passer dans un État de droit ».

De son côté, Jean-Marc Roze, Président du Conseil départemental de la Marne a tenu à féliciter, dans un contexte de forte abstention aux dernières élections municipales, les nouveaux maires et à les rassurer quant au soutien, toujours en place, du Dépar-

tement : « Je voudrais vous rassurer, au-delà des difficultés financières que traversent les départements, la Marne sera toujours près de vous, même si l'aide aux collectivités ne figure pas dans nos compétences obligatoires. Nous serons là pour vous aider à financer vos projets d'équipement ».

C'est bien d'aides financières aux investissements des communes et des intercommunalités qu'il est question. Or, le Département de la Marne, de l'aveu même de son Président, verra vraisemblablement sous peu ce genre de capacité passer en zone rouge comme c'est le cas d'une majorité des Départements, incluant désormais par exemple les Ardennes et l'Aisne.

## ROMAIN ROYET, PRÉFET DE LA MARNE : « L'ÉTAT EST LÀ POUR VOUS AIDER »

Aider les maires, c'est dans l'ADN des services de l'Etat et le message du Préfet de la Marne en explicite les domaines d'intervention : « Votre mandat est important parce que désormais vous agissez au nom de la République, au plus proche des citoyens, vous êtes le premier visage de la République, vous agissez au nom de l'Etat dans l'application des lois et des règle-

ments dans votre commune, notamment en matière de sécurité. Vous êtes également des agents de la justice, au travers de l'état civil et en qualité d'officier de police judiciaire. Vous êtes habilités à constater les infractions, à dénoncer les crimes et les délits. Vos missions vous placent au cœur de la vie concrète de la République et donc de la démocratie. Vous allez incarner les valeurs de la République. Tâche

écrasante, mais vous ne serez pas seul à l'accomplir. Autour de vous, vos équipes et l'Association des Maires de la Marne et aussi le couple maire-préfet ». Dans cette réunion, fortement pédagogique, Romain Royet, va faire franchement rire l'assemblée. « J'adore cette notion de couple maire-préfet. Un concept assez particulier ici, puisque je suis le seul Préfet du département et que vous êtes 610 maires. Un couple constitutionnel qui s'explique ainsi : vous prenez vos décisions librement et je m'occupe du contrôle de légalité. Ce contrôle de légalité, c'est d'abord du conseil et de l'accompagnement, avant tout contentieux. Nous sommes là aussi pour vous aider et nous sommes disponibles pour y parvenir. Le rôle des sous-préfets va en ce sens. Ils « dépatouillent » les problèmes, sept jours sur sept ».

« Vous êtes les meilleurs connaisseurs de vos communes », poursuit le Préfet de la Marne, « et avec vous nous surveillons ce triptyque magique de vos territoires, le foncier, l'énergie et l'eau. Le foncier pour des questions de consommation d'espace et de règles d'urbanisme, l'énergie dans ce territoire marnais riche en énergies nouvelles et l'eau qui engage une forte responsabilité des maires pour ses problèmes historiques de qualité ». En conclusion, Romain Royet rassure les nouveaux maires : « Votre élection doit vous apporter de la confiance. Envers vos équipes, envers le Département et envers l'Etat ».

GÉRARD DELENCLOS



Franck Leroy, président, et Karine Rolland, directrice de l'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalités de la Marne.

# Opinions

Par **Franck Leroy**, président de la Région Grand Est

## Proposition de loi sur la «collectivité unique» : dire la vérité aux habitants du Grand Est et de l'Alsace

L'adoption de ce texte à l'Assemblée nationale ne doit tromper personne.

Ce vote ne consacre ni une réforme aboutie, ni une solution crédible pour l'Alsace. Il consacre avant tout un objet de communication politique, porté dans la confusion, au mépris de la stabilité institutionnelle et de l'intérêt des territoires.

C'est pourquoi il faut dire la vérité aux habitants du Grand Est et de l'Alsace. Rien n'est fait. Le texte doit encore être examiné par le Sénat, où Gabriel Attal ne pourra pas compter, cette fois, sur les voix du Rassemblement national. Et surtout, chacun voit bien que ce texte reste, en l'état, largement inconstitutionnel et inapplicable.

On ne peut pas prétendre engager l'avenir de millions d'habitants avec un texte juridiquement fragile, politiquement opportuniste et techniquement impraticable. L'avenir de l'Alsace mérite mieux que ce bricolage.

Mais il faut aussi dire une vérité plus profonde encore : depuis dix ans, on ment aux Alsaciens et on les prend en otage pour des intérêts politiques.

Depuis dix ans, certains entretiennent les frustrations, agitent les symboles et vendent des illusions institutionnelles, sans jamais apporter de réponse solide, sincère et appli-

concrètement pour les transports, l'emploi, la formation, l'agriculture, le pouvoir d'achat et l'attractivité de nos territoires. Dans une période marquée par les crises, les inquiétudes économiques et les tensions internationales, ouvrir un tel chantier de déconstruction institutionnelle est une faute politique.

L'Alsace mérite le respect. Et respecter l'Alsace, ce n'est pas lui raconter des histoires. Respecter l'Alsace, c'est défendre ses intérêts réels dans un cadre solide, efficace et conforme au droit.

Ma responsabilité est de défendre tous les territoires du Grand Est, sans les opposer les uns

aux autres, et de refuser les manœuvres qui sacrifient l'intérêt général à l'agitation politicienne.

Aujourd'hui, nous avons besoin de vérité, de stabilité et de responsabilité. Pas de slogans. Pas de faux-semblants. Pas de démantèlement.

« Dans une période marquée par les crises, les inquiétudes économiques et les tensions internationales, ouvrir un tel chantier de déconstruction institutionnelle est une faute politique. »

cable. Cette instrumentalisation permanente est irresponsable.

La réalité, c'est que tout le monde a à perdre avec ce texte. Ce texte ne protège aucun territoire : il les oppose, il les divise, il les affaiblit.

Depuis dix ans, la Région Grand Est agit

**Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou [redaction.pamb@legalnet.org](mailto:redaction.pamb@legalnet.org)**



### Cap sur la souveraineté

Avouons-le : nombre d'entre nous n'avait plus entendu parler du Détroit d'Ormuz depuis un cours de géographie datant du lycée. Autrement dit, c'est donc un vague souvenir de plusieurs dizaines d'années qui vient de ressurgir de notre mémoire. Et alors que son évocation nous avait sans doute au mieux arraché un haussement de sourcil mais plus certainement un soupir fatigué, la réalité du jour nous rattrape. Elle nous rappelle surtout que le blocage d'un bras maritime du golfe persique long de 212 km et large de 55 à 95 km peut dérégler la planète toute entière. Blocage lui-même aggravé par des prises de position unilatérales d'un chef d'Etat bien décidé à en découdre pour des raisons qui aujourd'hui encore restent à éclaircir. Toujours est-il qu'un tel blocage nous rappelle celui vécu à l'époque pas si lointaine du Covid. Période de blocage total de nos économies, qui avait engendré des vagues d'indignations dirigeantes, promettant que plus jamais l'on ne nous y reprendrait ! Electricité, médicaments, composants électroniques...

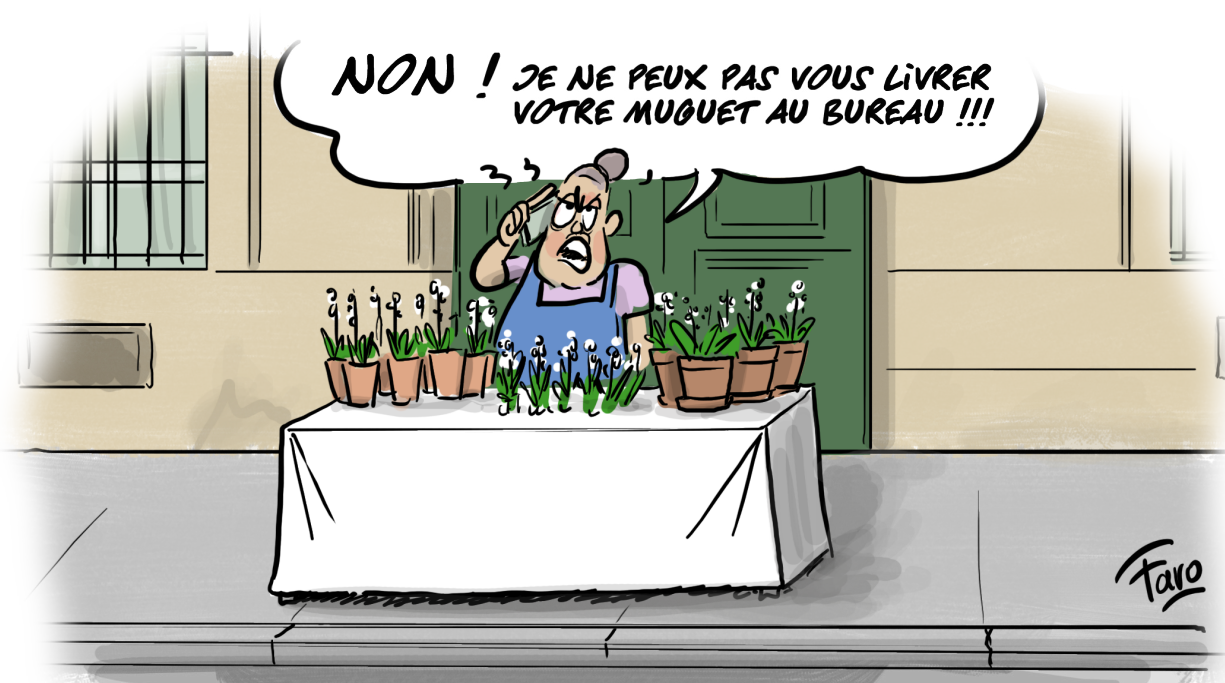
Quasiment six ans, jour pour jour ou presque, plus tard, la question de la souveraineté revient évidemment sur le tapis. Notre vieille dépendance au pétrole mais aussi à bien trop de pays fournisseurs doit sonner le signal et marquer le point de départ d'une nouvelle approche économique, idéalement à l'échelle européenne mais si besoin devait en être, à l'échelle nationale, pour nous éviter d'être à la merci des conflits dans lesquels nous refusons d'ailleurs d'intervenir. Spectateurs attentifs mais acteurs malgré nous, un statut de victime collatérale économique normalement impensable pour une vraie grande puissance mondiale.

BENJAMIN BUSSION

humeur

### le regard de Faro.

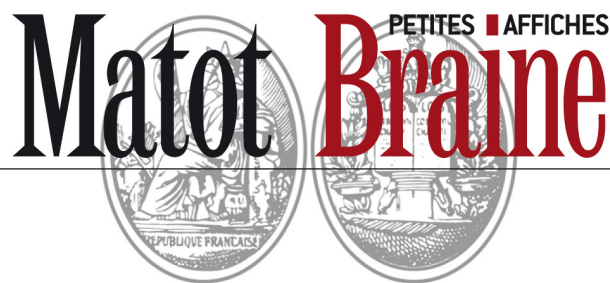
**FAUT-IL AUTORISER LE TRAVAIL LE 1ER MAI ?**



Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.  
Seules les annonces présentes sur notre site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/fo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur [actulegales.fr](http://actulegales.fr)

### Avis d'attribution



#### ESPACE HABITAT

##### Avis d'attribution de marché

Pouvoir adjudicateur : SA HLM ESPACE HABITAT - 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES.  
Objet du Marché : Marché de fourniture de titres-restaurants pour le personnel d'ESPACE HABITAT 2026-2030.  
Référence du marché : 2026SAJ001.  
Type de procédure : Appel d'Offres Ouvert.  
Durée du marché : 1 an à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026, reconductible trois (3) fois pour une durée d'un (1) an, soit 4 ans reconductions incluses.  
Attribution : EDENRED.  
Date d'envoi de l'avis d'attribution au JOUE : 27 mars 2026.  
Date d'envoi du présent avis à la publication : 27 mars 2026.  
M2604265



#### SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

TROYES (10000), réhabilitation de 126 logements,  
Rue de la Bertauche, Avenue Pasteur et Rue des Fosses Patris GR 8353

##### Avis d'attribution

##### Marché de travaux

##### AOO, suivant le Code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019

NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 37.258.683,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.

Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.

OBJET DU MARCHÉ :

La présente consultation concerne les travaux suivants : REHABILITATION DE 126 LOGEMENTS.

Les travaux se situent à l'adresse suivante : RUE DE LA BERTAUCHE, AVENUE PASTEUR ET RUE DES FOSSES TROYES (10000).

Type de marché de travaux : 1/Exécution.

Lots concernés :

- LOT 1 ITE ;
- LOT 2 COUVERTURE ;
- LOT 3 ETANCHEITE ;
- LOT 4 MENUISERIES ;
- LOT 5 METALLERIE ;
- LOT 6 ELECTRICITE ;
- LOT 7 VENTILATION ;
- LOT 8 PLOMBERIE SANITAIRE ;
- LOT 9 ISOLATION ;
- LOT 10 PEINTURE ;
- LOT 11 CARRELAGE FAIENCE CLOISON ;
- LOT 12 SOL ;
- LOT 13 MACONNERIE VRD.

Critère d'attribution retenue :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés dans le règlement de consultation.

Date d'attribution : 12/12/2025 et 13/03/2026.

Détail de l'attribution par lot et par entreprise :

- LOT 1 ; TRAITEMENT DES FACADES ; BONGLET ; LONS LE SAUNIER (39001) ; 1 564.806,69 ;
- LOT 2 ; COUVERTURE ; DYBIEC OBS ; BREVIANDES (10450) ; 180.764,20 ;
- LOT 3 ; ETANCHEITE SAS ETANCHEITE SERVICE ; BREVIANDES (10450) ; 85.624,00 ;
- LOT 4 ; MENUISERIES INTERIEURES ET EXTERIEURES ; SANTIN SAS ; TROYES (10000) ; 919.819,00 ;
- LOT 5 ; METALLERIE ; DUET CONCEPTION . PONT SAINTE MARIE (10150) . 497.789,36 ;
- LOT 6 ; ELECTRICITE ; DEOUST ELECTRICITE - AUBELEC ; TROYES (10000) ; 749.992,56 ;
- LOT 7 ; VENTILATION MECANIQUE ; CAELI ; CERNAY LES REIMS (51420) ; 91.337,20 ;
- LOT 8 ; PLOMBERIE - SANITAIRES ; DEOUST MICHON ; TROYES (10000) ; 881.076,42 ;
- LOT 9 ; ISOLATION PAR PROJECTION ; SAS MADISOLATION ; REIMS (51100) ; 289.155,60 ;
- LOT 10 ; PEINTURE INTERIEURE ; SARL ERIF ; TROYES (10000) ; 314.431,00 ;
- LOT 11 ; CARRELAGE - FAIENCE - CLOISONS ; ATM CONSTRUCTION ; MARAY EN OTHE (10160) ; 177.105,00 ;
- LOT 12 ; REVETEMENT DE SOLS SOUPLES ; LAGARDE MEREGHANI SAS AGENCE CHARRIER ; MAXEVILLE (54320) ; 232.414,99 ;
- LOT 13 ; MACONNERIE - VRD ; RM BATIRENO ; SAINT MESMIN (10280) ; 304.472,33.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 07/04/2026.

Le Directeur Général, Serge LAURENT

M2604382

[www.mon-logis.fr](http://www.mon-logis.fr)  [monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)

## Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE

E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777

Société du groupe ForumEco

Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS

Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99

Site internet : [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr)

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

**Principal associé** : Générale de Participations

**Gérant et directeur de la publication** : François HENRION

**Rédacteur en chef** : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

### BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR VOS ANNONCES ?

# 03.26.40.21.31

III ANNONCES LÉGALES

# Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

## Procédure adaptée

### CIAS Sézanne Sud-Ouest Marnais

#### Avis d'appel public à la concurrence

#### Prestation de nettoyage pour les structures petite enfance et accessoires associés

ACHETEUR PUBLIC : CIAS Sézanne Sud-Ouest Marnais, 6 rue du capitaine Faucon - 51120 SEZANNE.  
OBJET DU MARCHÉ : Il porte sur la prestation de nettoyage de 3 structures petite enfance et des produits et matériels y afférents.  
TYPE DE MARCHÉ : MAPA.  
DURÉE DU MARCHÉ : Le marché aura une durée deux ans, le terme étant fixé au 30/06/2028.  
CRITÈRE DE CHOIX : Les offres seront analysées et classées au regard des critères de prix (50 %), de valeur technique (40 %), essai produit (10 %).  
Une visite des locaux et un essai produits sont prévus.  
DATE D'EFFET  
Les prestations du présent marché prendront effet : le 1<sup>er</sup> juillet 2026.  
Obtention des documents liés au marché :  
Les documents du marché sont disponibles gratuitement via la plate-forme : www.xmarches.fr  
DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES : 7 mai 2026 à 17h.  
DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION : 8 avril 2026.  
M2604427

## Ventes aux enchères

### S.C.P SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU

société d'avocats inter-barreaux aux barreaux de Châlons en Champagne et de Reims, dont le siège est à Châlons en Champagne, 16 rue Pierre Bayen et le Cabinet secondaire à Reims, Centre d'affaires Colbert, 34 rue des Moulins

#### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UNE MAISON D'HABITATION

Sise à MONTMIRAIL (Marne)  
31 rue de la Libération

**Le mardi 2 juin 2026 à 10h**

Pardevant le Juge de l'exécution à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de Châlons en Champagne (Marne), 2 Quai Eugène Perrier, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

#### Commune de MONTMIRAIL (51210)

Une maison d'habitation sise dite Commune, 31 rue de la Libération, cadastré section BE n° 171 pour 10 a 77 ca, composée de :  
- au rez-de-chaussée : un séjour, une salle à manger, une cuisine, un dégagement, un WC, une salle de bains, une véranda, une buanderie, un atelier ;  
- à l'étage : un palier, trois chambres ;  
- des combles, un grenier ;  
- une cave, un jardin et une petite dépendance.

#### MISE A PRIX : 33.000 €EUROS OUTRE LES FRAIS ET CHARGES

Consignation pour enchérir par chèque de banque : 3.300 €.

Cette adjudication a lieu sur la poursuite de :

CRÉDIT LOGEMENT, société anonyme au capital de 1.259.850.270 € inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° B 302 493 275 ayant son siège social 50 boulevard de Sébastopol à PARIS (75155 Paris Cedex 03), agissant poursuites et diligences des Président et Membres de son Conseil d'Administration domiciliés de droit audit siège.

Ayant la SCP SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, pour avocat constitué.

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Tribunal Judiciaire de Châlons-en-Champagne ainsi qu'au siège de la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.

ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTÈRE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour tous renseignements, s'adresser :

- à la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU ; Tél. : 03.26.64.79.61 ;  
- au greffe du Tribunal Judiciaire de Châlons-en-Champagne ;  
- pour les visites à la SELARL CHAUTARD-DAVESNE JUSTICE, Commissaires de justice associées à Sézanne (03.26.42.54.09).

Signé : F. SAMMUT.  
M2604236

## Adjudication

### S.C.P SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU

société d'avocats inter-barreaux aux barreaux de Châlons en Champagne et de Reims, dont le siège est à Châlons en Champagne, 16 rue Pierre Bayen et le Cabinet secondaire à Reims, Centre d'affaires Colbert, 34 rue des Moulins

#### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

#### EN DEUX LOTS

#### DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER

Sis à CHARLEVILLE-MEZIERES (Ardennes), 19 avenue d'Arches et 2 Quai Mialaret

**Le jeudi 28 mai 2026 à 10h30**

Pardevant le Juge de l'exécution à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de Charleville-Mézières, Site Sévigné, 12, rue Madame de Sévigné, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur d'un ensemble immobilier dont la désignation suit :

#### COMMUNE de CHARLEVILLE-MEZIERES (08000)

- les lots n° 1, 3, 5 à 8, 11 à 25 et 28 à 34 pris dans un ensemble immobilier sis dite commune, 19, avenue d'Arches, 2, Quai Mialaret et 8 bis, rue Bayard, cadastrés section CD 10 pour 17 ca, CD 11 pour 16 ca, CD 12 pour 17 ca, CD 13 pour 17 ca, CD 14 pour 16 ca, CD 15 pour 4 a 25 ca, CD 16 pour 2 a 74 ca, CD 20 pour 1 a 15 ca et CD 21 pour 20 ca, consistant en :

1<sup>er</sup> LOT : PARTIE HABITATION  
- lot n° 1 : une cave et les 6/10.000èmes des parties communes générales ;  
- lot n° 3 : une cave et les 9/10.000èmes des parties communes générales ;  
- lot n° 5 : une cave et les 21/10.000èmes des parties communes générales ;  
- lot n° 11 : un appartement au 2ème étage dans le bâtiment A, d'une superficie de 85,83 m² et les 997/10.000èmes des parties communes générales, composé de deux chambres, d'un séjour, d'un bureau, d'une cuisine, d'un WC, d'une salle de bains et d'un balcon ;  
- lot n° 12 : un appartement au 2ème étage d'une superficie de 97,54 m² et les 1.012/10.000èmes des parties communes générales, composé de deux chambres, d'un salon séjour, d'une cuisine, d'une salle de bains et d'un WC ;  
- lot n° 13 : un appartement au 3ème étage d'une superficie de 45,52 m² et les 564/10.000èmes des parties communes générales, composé d'un séjour avec coin cuisine, de deux chambres et une salle de bains avec WC ;  
- lot n° 14 : un appartement au 3ème étage d'une superficie de 58,31 m² et les 557/10.000èmes des parties communes générales, composé d'un séjour, d'une cuisine, d'une salle de bains avec WC et d'une chambre ;  
- lot n° 15 : un appartement au 3ème étage d'une superficie de 49,83 m² et les 541/10.000èmes des parties communes générales, composé d'un séjour, d'une chambre, d'une cuisine et d'une salle de bains avec WC ;  
- lot n° 16 : une cave et les 8/10.000èmes des parties communes générales ;  
- lot n° 17 : un garage et les 81/10.000èmes des parties communes générales ;  
- lot n° 18 : un garage et les 76/10.000èmes des parties communes générales ;  
- lot n° 19 : un garage et les 74/10.000èmes des parties communes générales ;  
- lot n° 20 : un garage et les 58/10.000èmes des parties communes générales ;  
- lot n° 21 : un garage et les 62/10.000èmes des parties communes générales ;  
- lot n° 22 : un appartement dans le bâtiment B d'une superficie de 52 m² et les 814/10.000èmes des parties communes générales, composé d'une cuisine, d'un séjour, d'un petit débarras, d'une chambre, d'un WC, d'une salle de bains et d'un grenier ;  
- lot n° 23 : un appartement au 1er étage d'une superficie de 36,12 m² et les 624/10.000èmes des parties communes générales, composé d'une chambre, d'un séjour, d'un coin cuisine, d'un WC, d'une salle de bains et d'un grenier ;  
- lot n° 24 : un garage et les 65/10.000èmes des parties communes générales ;  
- lot n° 25 : un garage et les 61/10.000èmes des parties communes générales ;  
- lot n° 28 : un garage et les 59/10.000èmes des parties communes générales ;  
- lot n° 29 : un emplacement de parking et les 20/10.000èmes des parties communes générales ;  
- lot n° 30 : un emplacement de parking et les 20/10.000èmes des parties communes générales ;  
- lot n° 31 : un emplacement de parking et les 25/10.000èmes des parties communes générales ;  
- lot n° 32 : un emplacement de parking et les 20/10.000èmes des parties communes générales ;  
- lot n° 33 : un emplacement de parking et les 20/10.000èmes des parties communes générales ;  
- lot n° 34 : un emplacement de parking et les 20/10.000èmes des parties communes générales.

#### MISE A PRIX : 63.000 €EUROS OUTRE LES FRAIS ET CHARGES

#### 2ème LOT : PARTIE COMMERCIALE

- lot n° 6 : un local commercial dans le bâtiment A et les 1.435/10.000èmes des parties communes générales, composé d'un magasin, de deux bureaux, d'un atelier, d'une salle de détente, de deux WC ;  
- lot n° 7 : un local professionnel et les 512/10.000èmes des parties communes générales, composé d'un magasin, d'une pièce à l'arrière, d'un coin lavabo et d'un WC ;  
- lot n° 8 : un local à usage de réserve dans le bâtiment A et les 23/10.000èmes des parties communes générales.

#### MISE A PRIX : 27.000 €EUROS OUTRE LES FRAIS ET CHARGES

Consignation pour enchérir par chèque de banque :

- 6.300 € pour le 1er lot ;  
- 3.000 € pour le 2ème lot.

Ayant la SCP SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, pour avocat plaçant constitué,

Ayant le Cabinet DELGENES, pour avocat postulant constitué.

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Tribunal Judiciaire de Charleville-Mézières ainsi qu'au siège de la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.

ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTÈRE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE CHARLEVILLE-MEZIERES.

Pour tous renseignements, s'adresser :

- à la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU ; Tél. : 03.26.64.79.61 ;  
- au cabinet de Maître DELGENES ; Tél. : 03.24.56.23.03 ;  
- au greffe du Tribunal Judiciaire de Charleville-Mézières ;  
- pour les visites à la SELARL CDJ VERRIER, Commissaires de justice associés à Charleville-Mézières (03.24.56.48.32).

M2603890

### SCP SAMMUT CROON JOURNE-LEAU

Avocat au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE  
16 rue Pierre Bayen  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

#### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Le mardi 2 juin 2026 à 10 heures**

Par devant le Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 2 Quai Eugène PERRIER - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble suivant, en un seul lot :

#### Commune DE MŒURS-VERDEY (51120)

Une maison d'habitation avec terrain sis 3 Place du Marronnier, consistant en une maison comportant au RDC : un dégagement, une salle de bain, un rangement, des toilettes, un escalier vers étage, une grande chambre avec quatre fenêtres, une cuisine sur jardin avec séjour ; A l'étage : un palier et trois chambres, une salle d'eau avec WC outre un petit jardin arrière avec une dépendance et grand terrain arrière en friche, outre une cave voutée d'environ 25 m2.

Le tout figurant au cadastre sous les références section B n°340, lieu dit « Mœurs » pour une contenance cadastrale de 752 m2 et Section B n°342, lieu dit « 3 Place du Marronnier », pour une contenance cadastrale de 380 m², soit une contenance foncière totale considérée de 1.132 m².

Ainsi, au surplus, que lesdits biens existent s'entendent, se poursuivent et se comportent, avec toutes les aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve.

#### SUR LA MISE A PRIX DE 40.000 €EUROS

Cette adjudication a lieu à la requête de LA SOCIETE LCL - LE CREDIT LYONNAIS, Société anonyme au capital de 2.037.713.591,00 € inscrite au R.C.S. de LYON sous le n° 954 509 741, ayant son siège social 18 rue de la République - 69002 LYON, prise en la personne de ses Président et Membres de son Conseil d'Administration domiciliés de droit audit siège, et agissant par son mandataire le CREDIT LOGEMENT, SA au capital de 1.259.850.270 € ayant son siège 50 Boulevard de Sébastopol - 75003 PARIS immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le n° B 302 493 275, agissant poursuites et diligences de ses représentant légaux en exercice domiciliés de droit audit siège, en vertu du mandat délivré le 12 décembre 2012.

Ayant pour avocat, Maître François SAMMUT, membre de la SCP SAMMUT CROON JOURNE-LEAU, sus-nommée.

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au greffe du JUGE DE L'EXECUTION près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE où les amateurs peuvent en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet SAMMUT CROON JOURNE-LEAU ayant son siège 16 rue Pierre Bayen - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

Les enchérisseurs doivent être représentés par un Avocat inscrit au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE, auquel ils devront remettre préalablement une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de la CARPA, d'un montant de 4.000 €.

Visites : SAS ACTHUISS GRAND EST, Commissaire de justice à REIMS, 34 rue des Moulins ; 03.26.05.08.11 ; contact@age-huissiers.fr, selon modalités arrêtées en accord avec les occupants à défaut, les mercredis des deux semaines précédant celle de la vente, de 14h à 15h.

Renseignements s'adresser à :

- SCP SAMMUT CROON JOURNE-LEAU, Avocats ; 03.26.64.15.15 ; contact@avocats-sammut.fr ;  
- Greffe du TJ DE CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2604338

**VOTRE ATTESTATION DE PARUTION IMMEDIATE  
24h/24 et 7j/7 !**

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

VENTE CESSION  
ATTRIBUTION D'APPORTS

## FRANPRIX

Rectificatif à l'annonce du 10 mars 2026 : Dans l'annonce du 10 février 2026 relative à la cession en date du 5 février 2026, enregistrée à REIMS, le 26 février 2026 sous le numéro 2026 A 00591 concernant la cession d'un fonds de commerce d'alimentation générale sis à REIMS, connu sous le nom commercial FRANPRIX, il y a lieu d'indiquer que les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège domicile a été élu à cet effet à REIMS (Marne) 5 Place Godinot. M2604326

## TAXI ENGEL

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1.000,00 Euros Siège social est 5 rue de l'Eglise 51360 VAL DE VESLE 849 840 962 RCS Reims

Suivant acte sous seing privé en date à Reims du 31 mars 2026,

La société TAXI ENGEL, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1.000,00 €, dont le siège social est 5 rue de l'Eglise 51360 VAL DE VESLE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le n° 849 840 962 RCS REIMS, représentée aux présentes par le gérant associé unique Virgile ENGEL, a cédé

à la société JEREMY TAXI 51, EURL au capital de 1.000 €, dont le siège social est 12 IMPASSE SOUSSILLON 51100 REIMS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS, sous le n° 100 395 177, représentée aux présentes par le gérant associé unique Jérémie, Richard HAN un fonds artisanal moyennant le prix de 180.000 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 31 mars 2026.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au siège social de la société JEREMY TAXI 5112 IMPASSE SOUSSILLON 51100 REIMS

L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2604397

CONSTITUTION  
DE SOCIETEAY LES P'TITES  
COCOTTES

Aux termes d'un ASSP en date du 01/04/2026, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AY LES P'TITES COCOTTES.

Objet social : La société a pour objet en France et à l'étranger : Exploitation d'un restaurant.

Siège social : 11 boulevard Pierre Cheval - 51160 AY CHAMPAGNE. Capital : 80.000 €.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. REIMS.

Président : CHALET LA MAROTTE, SAS au capital de 450.000 €, ayant son siège social 4 rue basse - 51510 THIBIE, R.C.S. CHALONS-EN-CHAMPAGNE n°851055517.

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : Toute action ne peut être cédée, même entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Lahalle Christelle

M2604220

## LEC Experience

## Avis de constitution

Forme : SASU  
Dénomination : LEC Experience  
Siège : 10 Place Pierre Mendès France 51200 EPERNAY

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS  
Capital : cent Euros (100,00 €)

Objet : L'activité de guide touristique ainsi que toutes prestations de services liés à cette activité comme l'organisation de voyage ou de séjours à destination du public. Les activités liées à l'évènementiel en lien avec l'œnotourisme.

L'achat et la vente de tous produits (hors ventes soumises à réglementations) par tous moyens, notamment de champagnes. L'intermédiation entre des voyageurs et des professionnels du tourisme ainsi que l'activité d'apporteur d'affaire en lien avec l'objet social. La production de tout support de communication (guide, site web etc.) en lien avec l'objet social. La production de contenu à destination des réseaux sociaux ainsi que la gestion de ces derniers. Les hébergements touristiques et hébergements de courte durée ainsi que les prestations parahôtelleries liées

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : Monsieur Lucas Robert demeurant 10 Place Pierre Mendès France 51200 EPERNAY M2603228



57 Chaussée du Port  
CS 90157

51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

LES GEORGETTES  
IMMOBILIER

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 23/03/2026, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LES GEORGETTES IMMOBILIER

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers dont elle est propriétaire ou qu'elle pourrait acquérir ultérieurement, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;

Siège social : 48 Rue Chevalier, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS -EN-CHAMPAGNE

Gérance : M<sup>me</sup> GEORGES Sophie 48 Rue Chevalier 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Clause d'agrément : agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales M2603748

## « Namur Viti »

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 mars 2026, il a été créé pour une durée de 99 ans, de l'EARL dénommée « Namur Viti », au capital de 7.500 €.

OBJET : La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime et en particulier l'exploitation de vigne, la transformation et la commercialisation des produits de l'exploitation.

Pour la réalisation et dans la limite de l'objet ci-dessus défini, la société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement, sous réserve qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

La société pourra également, à titre secondaire et en complément de son activité principale agricole, réaliser des activités de nature commerciale légalement autorisées pour les sociétés civiles agricoles, et notamment :

- Les prestations visées à l'article 10 de la loi n° 99-574 du 9 juillet 1999 ;

- L'exploitation d'installation de production d'électricité photovoltaïque dans les conditions prévues à l'article 88 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 ;

- Toute activité de nature commerciale présentant un lien avec l'activité agricole, et notamment la réalisation de prestations de travaux agricoles utilisant le matériel de l'exploitation, et particulièrement l'épandage de produits phyto-pharmaceutiques, dans les limites mentionnées à l'article L. 320-1 du Code rural et de la pêche maritime.

SIÈGE SOCIAL : 131 rue des tahas - 51160 HAUTVILLERS.

GÉRANCE : Monsieur Corentin NAMUR, demeurant 5 rue Jean Moulin - 51480 DAMERY.

CESSIONS DE PARTS : Soumises à l'agrément des associés à la majorité des ¾.

APPORTS EN NUMÉRAIRE : 7.500 €.

Cette société est immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis et mention, La gérance.

M2604034



18 rue de l'Arquebuse  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

## LES 4 PLAINES

Suivant acte reçu par Maître Laurence CARLIER, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « Arquebuse Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18 rue de l'Arquebuse, le 24 mars 2026, a été constituée une société civile d'exploitation agricole dénommée LES 4 PLAINES. Siège social : SONGY (51240), 7 route de Coole. Capital social : SIX CENT DIX -SEPT MILLE € (617.000,00 €), divisé en 6.170 parts sociales de CENT € (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 6170, constituée d'apports en numéraire et en nature.

Objet : L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles, soit directement, soit par voie de fermage, de métayage ou de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités. Le tout s'appliquant plus particulièrement à la culture de terres agricoles et l'élevage conformément aux usages agricoles. La production d'électricité via des panneaux photovoltaïques. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés. Les autres cessions ne peuvent intervenir qu'après l'agrément des associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire.

Nommés premiers co-gérants : Monsieur François SIMONNET et Madame Mathilde SIMONNET demeurant 7 Route de Coole - 51240 SONGY.

IMMATRICULATION : RCS de REIMS. Pour avis : La gérance. M2604279

SASU LEJARLE  
INVEST GROUP

Avis est donné de la constitution de la société SASU LEJARLE INVEST GROUP, au capital de 500 €.

Siège : 8 rue de la Libération - 51500 LUDES.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de REIMS.

Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

- L'activité de société holding, en ce compris la prise de participation, directe ou indirecte, la réalisation d'investissements (y compris immobiliers) et le montage et la structuration d'opérations d'investissement ;

- La gestion, l'administration et la cession/ou la liquidation, dans les meilleures conditions, de ces participations ;

- Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de daton en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger.

- Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 500 €.

Chaque action donne droit à une voix. La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Florent LEJARLE, demeurant 8 rue de la Libération - 51500 LUDES. M2604281

« SILBAT  
Guillaume »

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 1<sup>er</sup> avril 2026, il a été créé une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.  
DÉNOMINATION SOCIALE : SILBAT Guillaume.

DURÉE : 99 ans.  
SIEGE SOCIAL : 46 route de Montaneuf - 51500 SERMIERS.  
CAPITAL SOCIAL : 7.500 €.

OBJET : La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime et en particulier l'exploitation de vigne, la transformation et la commercialisation des produits de l'exploitation.

Pour la réalisation et dans la limite de l'objet ci-dessus défini, la société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement, sous réserve qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

La société pourra également, à titre secondaire et en complément de son activité principale agricole, réaliser des activités de nature commerciale légalement autorisées pour les sociétés civiles agricoles, et notamment :

- les prestations visées à l'article 10 de la loi n° 99-574 du 9 juillet 1999 ;

- l'exploitation d'installations de production d'électricité photovoltaïque dans les conditions prévues à l'article 88 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 ;

- toute activité de nature commerciale présentant un lien avec l'activité agricole, et notamment la réalisation de prestations de travaux agricoles utilisant le matériel de l'exploitation, et particulièrement l'épandage de produits phytopharmaceutiques, dans les limites mentionnées à l'article L. 320-1 du code rural et de la pêche maritime.

GÉRANCE : Monsieur Guillaume SILBAT demeurant 46 route de Montaneuf - 51500 SERMIERS.

CESSIONS DE PARTS : Soumises à l'agrément des associés à la majorité des ¾ du capital.

IMMATRICULATION : RCS de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2604329



## MEMORIA PUBLICA

Société par actions simplifiée au capital de 50.000 Euros  
Siège social : 23 rue des Capucins - 51100 REIMS R.C.S. Reims

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée signé par voie de signature électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 03/04/2026, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : MEMORIA PUBLICA.

SIÈGE : 23 rue des Capucins - 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 50.000 €.

OBJET : La collecte de données, l'archivage numérique, le traitement, l'analyse et l'expertise de documents archivés ; la création et l'exploitation d'outils numériques liés à la gestion et l'exploitation des données collectées, le conseil d'intérêt général et la formation.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Société CHOCHOY INVEST, société par actions simplifiée au capital de 265.000 €, identifiée sous le n° 910 702 992 R.C.S. REIMS, représentée par Monsieur Emmanuel CHOCHOY, président.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Vincent de SANTIS, demeurant 100 rue des Hougues - 50760 MONTFARVILLE.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2604291

## SC « NC CHARPAT »

## Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 03 avril 2026, il est constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SC.

DÉNOMINATION : «NC CHARPAT».

SIÈGE SOCIAL : Ferme Modlin - 51450 BETHENY.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet la prise de participation dans d'autres sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole ou viticole, et la gestion de ces participations et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 € divisé en 100 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.

GÉRANCE : Monsieur Nicolas CHARPENTIER, demeurant Ferme Modlin - 51450 BETHENY, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2604379

## SCI AGIR 7

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 26/03/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI AGIR 7  
Objet social : L'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits, en cours de construction ou à rénover ;La réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration et installations nouvelles.

Siège social : 26 rue du Pavé, 51110 BOULT SUR SUIPPE

Capital : 1 200 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Co-gérance : M<sup>me</sup> GOULDEN Céline 26 rue du Pavé 51110 BOULT SUR SUIPPE et M. GOULDEN Jérôme 12 rue du Lt Machet 51420 CERNAY LES REIMS

Céline GOULDEN

M2604319

## LA VILLA

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 07/04/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LA VILLA

Objet social : L'exploitation d'un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, confiserie, sandwicherie, traiteur, chocolaterie, glacierie, fabrication et vente de produits alimentaires, vente de boisson non alcoolisées,

Siège social : 32 rue Jean Moulin, 51200 EPERNAY

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. BOUHAÏK Brahim 55 avenue Paul Chandon 51530 MAGENTA M2604333

## APEX

Société par actions simplifiée au capital de 100 Euros  
Siège social : 14 rue Cliquot Blevache 51100 REIMS

Société en cours d'immatriculation auprès du R.C.S. de Reims (la Société)

## Avis de constitution

Par acte SSP en date du 07/04/2026, il a été constituée la SASU suivante :

OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- l'acquisition, la souscription, la détention, la gestion ou la cession, sous quelque forme que ce soit, de toutes parts sociales et de toutes valeurs mobilières, dans toutes sociétés ou entités juridiques, créées ou à créer, françaises ou étrangères, et plus généralement, la gestion de participations ;

- toutes prestations de services et de conseils en matières administrative, financière, comptable, commerciale, informatique ou de gestion au profit de toutes sociétés dans lesquelles elle détiendrait ou non une participation directe ou indirecte ;

- et, plus généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales ou financières se rattachant, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires ou connexes, ou pouvant être utiles à cet objet ou de nature à en faciliter la réalisation.

DÉNOMINATION : APEX.

SIÈGE : 14 rue Cliquot Blevache - 51100 REIMS.

CAPITAL : 100 €.

DURÉE : 99 années.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : dans les conditions statutaires et légales.

PRÉSIDENT : M. Antoine FREY, demeurant 14 rue Cliquot Blevache - 51100 REIMS.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2604383

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

### JJ COFFIZZ

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 6 rue Buiette 51100 REIMS

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Reims du 7 avril 2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS  
Dénomination : JJ COFFIZZ  
Siège : 6 rue Buiette 51100 REIMS  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 euros  
Objet : l'exploitation de cafés, coffee shops et points de vente de boissons chaudes et froides ainsi que de produits alimentaires, inspirés de la culture café japonaise ; l'achat, la vente, la distribution et la préparation de boissons caféinées, thés, infusions, produits de café et produits alimentaires à consommer sur place, à emporter ou en livraison ; la création, la gestion, la commercialisation et le développement de concepts de café, notamment sous forme de franchises, licences ou enseignes partenaires ; la vente de produits dérivés, accessoires et marchandises liées à l'univers du café et de la marque

Président : Johnny XIA demeurant 14 rue Jean Charcot 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
La Société sera immatriculée au RCS de Reims.

Pour avis Le Président

M2604399

### FMCC

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
12 rue Joseph Cugnot  
51430 TINQUEUX

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Tinqueux du 7 avril 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.  
DÉNOMINATION SOCIALE : FMCC IMMO.

SIÈGE SOCIAL : 12 rue Joseph Cugnot à TINQUEUX 51430.

OBJET SOCIAL : l'achat, la construction l'entretien et la gestion de tous immeubles et leur exploitation par voie de location.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.  
GÉRANTS : M. Mario CARDOSO demeurant 14 quatrième Avenue à Roissy en Brie 77680 et M. Franck CHAILLOU demeurant 4 rue Longpont à Montlhéry 91310.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2604439

### ASH

Société à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros  
Siège social : 21, rue de Vigneux 51170 BASLIEUX LES FISMES

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 07/04/2026, il a été constitué une Société à responsabilité limitée dénommée ASH présentant les caractéristiques suivantes :

Siège social : 21, rue de Vigneux - 51170 BASLIEUX LES FISMES.

Objet social : la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières ci-après apportées à la Société.

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 30.000 €, constitué au moyen de l'apport de parts sociales de la société DAUTREY - CONSULTING.

Gérance : Monsieur Hugo DAUTREY, demeurant 21, rue de Vigneux - 51170 BASLIEUX LES FISMES.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2604419



18 rue de l'Arquebuse  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

### SCI LADINIUM

Suivant acte reçu par Maître Anne-Flore HERBELET-VIGOURT, Notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18, rue de l'Arquebuse, le 8 avril 2026, a été constituée une société civile immobilière dénommée SCI LADINIUM :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La raison d'être de la société est de favoriser des actions en commun basées sur la réalisation de l'objet social en se dotant des moyens nécessaires à leur accomplissement. Il s'agit d'assurer la pérennité de celle-ci à travers ces actions, ainsi qu'un rôle social pour ses tiers intervenants et socio-patrimonial pour ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale.

Siège social : LA CHAUSSEE-SUR-MARNE (51240), 1 rue El Biar.

Durée : 99 années

Capital social : 8500 € divisé en 8.500 parts de 1 €

Les apports sont fait en numéraires, toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Etienne VOGNY demeurant LA CHAUSSEE SUR MARNE (51240), 1 rue El Biar.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Notaire.

M2604469



34 rue Ponsardin  
BP 2000 - 51100 REIMS

### SCI LEMADIS

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique reçu le 09/04/2026 par Maître Frédérique CONREUR-MARTIN, Notaire à REIMS (51100) - 34 rue Ponsardin, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI LEMADIS

Objet social : - l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, - la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, - l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Siège social : 3 place de la Mairie, 51370 LES MESNEUX

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Co-gérance : M. MOUGENOT Kevin Michaël Bernard 8 rue de Reims 51370 LES MESNEUX et M. CROZATIER Rémi Philippe 3 place de la Mairie 51370 LES MESNEUX

Frédérique CONREUR-MARTIN

M2604495

### BRUMAJE

FORME : SCI.  
DÉNOMINATION : BRUMAJE.  
SIÈGE : 83 rue des Capucins - 51100 REIMS.

CAPITAL : 100.000 €.  
OBJET : acquisition, administration, gestion et exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement.

CESSIONS DE PARTS : les parts sociales ne peuvent être cédées à toute personne, même entre associés, qu'avec le consentement des associés représentant la totalité des parts sociales.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

GÉRANCE : Monsieur Manuel SOUMET, domicilié au 83 rue des Capucins - 51100 REIMS. M2604425

### Maxence LEFEBVRE et Fanny RONDEAU-DUCORNET

Notaires  
5 rue de la Charte  
51160 AY-CHAMPAGNE

### LE BOEUF DU CAUSSE

Suivant acte reçu par Maître Fanny RONDEAU-DUCORNET, Notaire associé de la société d'exercice libéral par actions simplifiée dénommée «AY-CHAMPAGNE NOTAIRES», titulaire d'un Office notarial à AY CHAMPAGNE (51160), 5 rue de la Charte, le 8 avril 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : LE BOEUF DU CAUSSE.

Le siège social est fixé à : AY CHAMPAGNE (51160), 11 rue Saint Vincent.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : Cent quinze mille Euros (115.000,00 €).

Les apports sont en numéraire.

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Madame Colette LE BOEUF née BARBIER, demeurant à AY CHAMPAGNE (51160), 11 rue Saint Vincent et Madame Hélène LE BOEUF, demeurant à AY CHAMPAGNE (51160), 6 impasse Saint Vincent.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Notaire.

M2604432

### LEBEAU IMMO

Par acte SSP du 07/04/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LEBEAU IMMO.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement et la vente de tous immeubles et biens immobiliers, suivi et coordination de travaux.

SIÈGE SOCIAL : 71 rue de la Neuville - 51100 REIMS.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M<sup>me</sup> LEBEAU MUSSET Anne-Charlotte, demeurant 71 rue de la Neuville - 51100 REIMS.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Cession libre entre associés. Cession à un tiers selon une procédure agrément donné par un ou plusieurs associés représentant les deux tiers du capital social.

Immatriculation au R.C.S. de REIMS. M2604492



### « WIT9FAMILIA »

Suivant acte reçu par Me Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL, le 3 avril 2026 a été constituée la société civile dénommée «WIT9FAMILIA».

SIÈGE SOCIAL : WITRY LES REIMS (51420), 9 A avenue de Rethel.

CAPITAL SOCIAL : cent euros (100,00 €), divisé en 100 parts sociales d'un Euro (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.

OBJET SOCIAL : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; la mise disposition à titre gratuit des biens propriété de la société au profit de ses associés.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés à l'unanimité.

GÉRANCE : Monsieur Julien René MAURICE PRUVOST, demeurant à CAUREL (51110), 13 rue Bidet.

Pour avis : Me SHALGIAN.

M2604443

### CUBB

Par acte SSP du 30/03/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : CUBB.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location rue, meublée ou équipée, de tous immeubles, biens et droits immobiliers.

SIÈGE SOCIAL : 8 B rue des Monts de Champagne - 51360 PRUNAY.

CAPITAL : 100 €.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M. BOQUILLON SYLVAIN, demeurant 8 allée du Bellay - 51100 REIMS, M<sup>me</sup> BLANCHETIERE CELINE, demeurant 8 allée du Bellay - 51100 REIMS, M. URBAIN JEAN CHRISTOPHE, demeurant 8 B rue des Monts de Champagne - 51360 PRUNAY, M<sup>me</sup> CUITOT Pauline, demeurant 8 B rue des Monts de Champagne - 51360 PRUNAY.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Les parts sociales ne peuvent être cédées à des associés et à des tiers étrangers à la société (y compris le conjoint, le partenaire pacé et les membres de la famille du cédant) qu'après agrément du cessionnaire proposé par les associés se prononçant dans les conditions prévues à l'article 26 des statuts pour les décisions extraordinaires.

Immatriculation au R.C.S. de REIMS.

M2604470

### SVR IMMO

Société civile immobilière au capital de 1.500 Euros  
Siège social :  
23 rue Saint Jean Baptiste  
51170 TRAMERY

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 2 avril 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : SVR IMMO.

SIÈGE SOCIAL : 23 rue Saint Jean Baptiste à TRAMERY 51170.

OBJET SOCIAL : L'achat, la construction l'entretien et la gestion de tous immeubles et leur exploitation par voie de location.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1.500 €.

GÉRANTS : M. Raphaël SANDRAS, demeurant 156 rue du Barbâtre à REIMS 51100, M. Thibault VILLEMIN, demeurant 23 rue Saint Jean Baptiste à TRAMERY 51170 et M. Nicolas REYNAUD BELLIER du CHARMEIL, demeurant 35 boulevard Robespierre à REIMS 51100.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2604498

### MODIFICATION

#### DE STATUTS



FCN Reims Moissons  
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018  
51686 REIMS CEDEX 2

### SARLU ALICE ESTHETIQUE

Société à responsabilité limitée au capital de 200 €

Siège social : 282 Avenue de Laon 51100 REIMS  
919 801 340 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 30 décembre 2025, l'Assemblée Unique de la société à responsabilité limitée SARLU ALICE ESTHETIQUE a décidé de transférer le siège social du 282 Avenue de Laon, 51100 REIMS au 19 bis rue de l'Eglise, 31620 CASTELNEAU D'ESTRETEFONDS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La société immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 919 801 340, fera l'objet d'une immatriculation au RCS de TOULOUSE.

Pour avis : La gérance.

M2600845

### CHAMPAGNE BERTRAND-DELESPIERRE

Société civile  
au capital de 122.800 Euros  
12 rue Jardin le Poivre  
51500 CHAMERY  
R.C.S. : Reims 403 229 131

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale en date du 27 mars 2026, il a été pris acte de la nomination de Monsieur Adrien BERTRAND, demeurant COURTAGNON (51), 9 rue de l'Eglise, aux fonctions de co-gérant à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis et mention, La gérance.

M2602781

### ESTEL

SASU au capital de 250 000 €  
Siège social : 6 BIS Rue du Chaperon 51420 CERNAY LES REIMS  
RCS de REIMS n°518 638 630

En date du 26/03/2026, l'associé unique a décidé à compter du 01/04/2026 de nommer en qualité de président M. SOL Walter, demeurant 18 rue de la Fontaine-des-Bois - 51390 PARGNY-LÈS-REIMS en remplacement de M. LEPINE Philippe, président, pour cause de démission.

Modification au RCS de REIMS.

M2603863

### ELMA

Société civile Immobilière au capital de 259 510 euros  
Siège social : 96 rue du Mont Saint-Pierre - 51430 TINQUEUX  
441 232 667 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 25 mars 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- De transférer le siège social du 96 rue du Mont Saint-Pierre, 51430 TINQUEUX au 89 rue Belin - 51100 REIMS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts ;

- De nommer en qualité de co-gérante en remplacement de Madame Elisabeth RIEG, Madame Florence RIEG, demeurant 89 rue Belin 51100 REIMS.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis, la Gérance

M2603993



03 26 86 72 98  
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS  
http://www.cogep.fr

### YVOIS

au capital de 72 600 euros  
Siège social : 75 rue Libergier 51100 REIMS  
451 087 688 RCS REIMS

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2015 : Monsieur Guy BLEROT, demeurant 75 rue Libergier, 51100 REIMS, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Monique BLEROT, décédée le 30 octobre 2014.

En conséquence, l'article «NOMINATION DES PREMIERS GERANTS» du TITRE VI des statuts a été modifié afin de supprimer le nom de Madame Monique BLEROT.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis La Gérance

M2604250

### CONNECTO

Société par actions simplifiée au capital de 2 440 euros  
Siège social : 340 Avenue de Laon, 51100 REIMS  
Immatriculée 815 043 039 au RCS de REIMS

#### Transfert de siège social

Aux termes d'une décision en date du 02 avril 2026, le Président de la SAS CONNECTO, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 340 Avenue de Laon, 51100 REIMS au 7 rue Pierre SALMON 51430 BEZANNES à compter du 02 avril 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2604267

### EARL « SCHELFHOUT Romain »

Capital social : 178.000 Euros  
Siège social : 36 Grande Rue 51800 ARGERS  
R.C.S. Chalons En Champagne 879 767 903

Par décision du 16 mars 2026, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes :

- l'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire ;
- la production et la vente d'énergie notamment à partir de panneaux solaires photovoltaïques ;
- toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Pour avis : La gérance.

M2604271

### BK HOLDING

SAS au capital de 12 500 €  
Siège social : 39 avenue Hoche 51100 REIMS  
RCS de REIMS n°811 039 072

#### Avis de modification

En date du 26/03/2026, l'associé unique a décidé à compter du 26/03/2026 de rendre effective la démission de GUEKO, SAS au capital de 3 561 000 €, aux fonctions de directeur général.

Modification au RCS de REIMS. M2604276

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne



**PAJO**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 2 rue de Condé  
02190 VARISCOURT  
Transféré au 7 rue de la Grevière  
51110 AUMÉNAUCOURT  
891 994 337 R.C.S. Saint-Quentin

## Transfert du siège social

Aux termes d'une délibération en date du 20/02/2026, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 2 rue de Condé - 02190 VARISCOURT au 7 rue de la Grevière - 51110 AUMÉNAUCOURT à effet rétroactif du 23 janvier 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT QUENTIN sous le numéro 891 994 337 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Président : Monsieur Xavier MERLIN, demeurant 7 rue de la Grevière - 51110 AUMÉNAUCOURT.

Directeur général : Madame Clara BERNARD, demeurant 7 rue de la Grevière - 51110 AUMÉNAUCOURT.

Pour avis.

M2604278

MANGIN EGLY  
ENTREPRISES

Additif de l'annonce n°M2603873 parue dans le journal matot-braine.fr en date du 03.04.26.

Il convenait de rajouter : «L'adresse du nouveau Président doit être mentionnée comme suit : 18 rue de la Fontaine-des-Bois, 51390 Pargny-lès-Reims».

M2604286

## TIDEST - JOUBERT

Additif de l'annonce n°M2603874 parue dans le journal matot-braine.fr en date du 03.04.26.

Il convenait de rajouter : «L'adresse du nouveau Président doit être mentionnée comme suit : 18 rue de la Fontaine-des-Bois, 51390 Pargny-lès-Reims».

M2604287

SELAS  
BLANCHARD-  
SCHMITT  
AVOCAT  
& CONSEIL

Société d'exercice libéral par actions simplifiée d'avocat  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 1 rue de l'Arbalète  
51100 REIMS  
992 757 955 RCS REIMS

## Modifications des statuts

Aux termes d'une décision en date du 03/04/26, l'associé unique a décidé :  
- De transférer le siège social du 1 IMPASSE LUNDY, 51100 REIMS au 1 rue de l'Arbalète 51100 REIMS à compter du 03/04/2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts ;  
- D'augmenter le capital social par apport en numéraire pour le porter d'un montant de 100 € à 1 000 € entièrement attribués à l'associé unique et en conséquence de modifier l'article 6 et 7 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2604289



Formalités Juridiques  
priscilla@plume.legal

## CAP Premium

SAS au capital de 10.000 Euros  
Siège social : 3 rue du Platane  
51390 GUEUX  
833 752 439 R.C.S. Reims

Le 30.03.2026, le Président a révoqué la société Robinet Invest de son mandat de directeur général de la Société, à compter du 30.03.2026.  
Modification au R.C.S. de REIMS.  
M2604295

PETITES AFFICHES  
MATOT BRAINE

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée  
au capital de 100.000 Euros  
Siège social : 46 Boulevard Lundy  
51100 REIMS  
R.C.S. Reims 395 356 777

Par décision du 30 mars 2026, l'associé unique a décidé la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée à compter de ce jour. Cette transformation entraîne la modification des mentions ci-après qui sont frappées de caducité :

Forme :  
- Ancienne mention : Société à responsabilité limitée à associé unique ;  
- Nouvelle mention : Société par actions simplifiée.

Gérance :  
- Ancien gérant : François HENRION, 8 rue de la Saule Coquette - 51390 GUEUX ;  
- Nouveau président : la société Compagnie Immobilière de Gestion de Participations, société par actions simplifiée au capital de 100.080 €, dont le siège social est 21 rue Danielle Casanova - 75001 PARIS, identifiée sous le n° 384 434 999, représentée par son Président Monsieur Michel GUYOMARD.

Pour avis.

M2604302

EARL  
« CHEVALIER »

Capital social : 125.250 Euros  
Siège social :  
16 chemin des Haies  
51600 SAINT JEAN SUR TOURBE  
R.C.S. Châlons en Champagne  
380 307 660

Par décision du 20 janvier 2026, l'associé unique a décidé des point suivants à compter du 20 janvier 2026 :  
- Étendre l'objet social à l'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire ;  
- Transfert du siège social au 17 chemin des Haies - 51600 SAINT JEAN SUR TOURBE.

Pour avis : La gérance.

M2604312

## SCI DU HOCQUET

SCI au capital : 1 Euro  
Siège : 104 avenue François-Jacob  
Appartement I15 - 51430 BEZANNES  
Immatriculée : 904 730 462 00010  
R.C.S. Reims

Par l'AGE du 16 02 2026 il a été décidé à compter du 16/02/2026 :

1. Le transfert du siège :  
ANCIEN SIÈGE : 104 avenue François-Jacob, Appartement I15 - 51430 BEZANNES.  
NOUVEAU SIÈGE : 13 rue Claude Simon - 51430 BEZANNES.  
GÉRANT : Jerome Cartailier.

2. De nommer Madame Laura Noel épouse Cartailier, demeurant au 13 rue Claude Simon - 51430 BEZANNES gérante en remplacement de Monsieur Jérôme Cartailier, démissionnaire.  
R.C.S. : REIMS.

Pour avis et insertion, pour avis.

M2604315

PARC  
AGRIVOLTAÏQUE  
DES OUVROTTES

SARL au capital de 1 000 €  
Siège social : 42 rue de Champagne  
51240 VITRY LA VILLE  
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
n°940 228 620

## Avis de modification

En date du 02/04/2026, l'associé unique a décidé à compter du 02/04/2026 de nommer en qualité de gérante M<sup>me</sup> CHARLET Clémence, demeurant 123 allée du Peseur Juré 45160 OLIVET en remplacement de M. VAN DEN ABEELE Hervé, gérant, pour cause de démission.

Modification au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

La gérance

M2604283

## NEOTEC

SASU au capital de 10 000 €  
Siège social : 4 RUE PIERRE MAUROY  
51370 SAINT BRICE COURCELLES  
RCS de REIMS n°834 038 754

En date du 27/02/2026, l'associé unique a décidé à compter du 27/02/2026 de nommer en qualité de président DAVID MARCHAND INVESTISSEMENTS, SASU au capital de 1 000 €, ayant son siège social 19 RUE DE LA HAYETTE 51110 ISLES SUR SUIPPE, immatriculée sous le n°833654247 au RCS de REIMS en remplacement de M. MARCHAND DAVID, président, pour cause de démission.

Modification au RCS de REIMS.

Le président.

M2604334

CHAMPAGNE  
LAGACHE-  
BRATEAU

Société civile d'exploitation viticole en cours de transformation en société par actions simplifiée  
au capital de 327.000 Euros  
Siège social : 1 Ruelle de la Grand Cour  
51700 LEUVRIGNY  
434 619 219 R.C.S. Reims

Suivant délibération en date du 1<sup>er</sup> avril 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Capital :  
- Ancienne mention : 327.000 €, divisé en 7.700 parts sociales de 42,47 € chacune ;  
- Nouvelle mention : 327.000 €, divisé en 7.700 actions de 42,47 € chacune.

Dirigeants :  
- Ancienne mention : Gérants : Madame Laurence BRATEAU, 1 ruelle de la Grand Cour - 51700 LEUVRIGNY ;  
Monsieur Jean-Pierre LAGACHE, 1 ruelle de la Grand Cour - 51700 LEUVRIGNY.

- Nouvelle mention :  
Président : Monsieur Jean-Pierre LAGACHE, demeurant à 1 ruelle de la Grand Cour - 51700 LEUVRIGNY.  
Directeur Général : Madame BRATEAU Laurence, demeurant à 1 ruelle de la Grande Cour - 51700 LEUVRIGNY.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.  
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2604337



3 rue Joseph Cugnot  
51430 TINQUEUX

## AUREA CONSEIS

SAS au capital de 10 000 €  
Siège social : 11 rue goiot  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°940 617 228

## Avis de modification

L'AGM du 02/03/2026 a décidé à compter du 02/03/2026 d'augmenter le capital social de 10 000 € par par apports en numéraires en le portant de 10 000 € à 20 000 €.

Article 7-1 et 7-2 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.

la presidente

M2604320



AVOCATS  
ASSOCIÉS

## VITIBOT

SAS au capital de 3.923.022 Euros  
Siège social :  
Cheminn de Saint-Léonard  
51100 REIMS  
RCS de Reims n° 824 267 389

## Avis de modification

L'AGO du 27/03/2026 a, pour valoir à compter du 13/03/2026, nommé en qualité de directeur général M. LOILLIEUX Sébastien, demeurant 2 ruelle du Gué - 51140 BRANSCOURT en remplacement de M. LUCIANI Alessandro, démissionnaire, constaté la démission de M. LOILLIEUX Sébastien, de ses fonctions de directeur général délégué.

Modification au RCS de REIMS.

M2604340

## IMMORAD

SAS au capital de 27.860,00 Euros  
Siège social : 22 rue Simon  
51100 REIMS  
813 686 631 R.C.S. Reims

Aux termes d'un procès-verbal en date du 03/03/2026, l'Assemblée Générale a pris acte du départ de Christophe MICHEL de ses fonctions de Président et a nommé Président, Jérôme ROUGER demeurant 104 rue du Jard - 51100 REIMS à compter du 19/03/2026. L'Assemblée générale a nommé Directeur général, Nicolas GOOSSENS demeurant 13 rue Sorbon - 51370 SAINT-BRICE-COURCELLES à compter du 19/03/2026.

M2604351

## SCI «JC3F»

Capital social : 228.673,53 Euros  
Siège social :  
7 place Paul Belfort  
51510 FAGNIERES  
R.C.S. Châlons en Champagne  
404 274 557

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 28 février 2026, les associés ont nommé Madame Frédérique HENRY née LEDUCQ, demeurant 11 rue du Général Leclerc - 51510 FAGNIERES, et Monsieur Franck LEDUCQ, demeurant chemin de Châlons - 51510 FAGNIERES, cogérants pour une durée illimitée à compter du 28 février 2026.

Pour avis : La gérance.

M2604362



## LE DESTIN

SCI au capital de 1 000 €  
Siège social : 51 RUE DES AUGES DE FLANCOURT  
51300 MAISONS EN CHAMPAGNE  
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
n°839 924 263

## Transfert de siège

L'AGE du 31/03/2026 a décidé le transfert du siège social au 1B RUE DU CHENE VERT, 51300 VITRY LE FRANCOIS à compter du 31/03/2026.

Mention : RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Les associés.

M2604357



3 rue Jean Mermoz  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

## G.F.H.

Société par actions simplifiée  
au capital de 188.460 Euros  
Siège social : 9 Boulevard Aristide Briand

Résidence du Petit Jard  
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
450 220 850 R.C.S. Chalons En Champagne

Avis de changement  
de Président

Aux termes de l'assemblée générale en date du 27 mars 2026, il a été décidé de nommer Monsieur Arnaud CAGNI, né le 22 octobre 1973 à DIJON, demeurant 7 Impasse Robert TOPENOT à REMIGNY en qualité de Président de la société en remplacement de Madame Françoise HOFFMANN, démissionnaire, et ce avec effet du 27 mars 2026 et pour une durée illimitée.

Nomination  
d'un Directeur Général

Aux termes d'une décision du Président en date du 27 mars 2026, Madame Françoise HOFFMANN, demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 9 Boulevard Aristide Briand, Résidence du Petit Jard a été nommé en qualité de Directeur Général de la société.

Pour avis : Le Président.

M2604358

JURIS ALLIANCE  
Notaires à MeauxSCEA LUC  
DELETAIN

Société Civile d'Exploitation Agricole  
Capital : 340.000,00 Euros  
Siège social :  
FROMNTIERES (51210)  
RCS Reims 809 371 065

Aux termes d'un acte reçu par Me DELMOTTE le 26/12/2025, les associés ont décidé :

- Que M<sup>me</sup> Florence DELETAIN assumera dès à présent seule les fonctions de gérante suite à la démission de M. Luc DELETAIN,  
- De transférer le siège social de FROMNTIERES (51210), vers SEZANNE (51120), 5 rue des Récollets.  
A compter du même jour et de modifier les statuts en conséquence.

M2604410

**DIONYSOS**  
Société civile d'exploitation viticole  
au capital de 10.000 Euros  
Siège social : 18 boulevard Paul Goerg  
- VERTUS  
51130 BLANCS COTEAUX  
894 581 024 R.C.S. Chalons En Champagne

Suivant décision collective des associés en date du 15 janvier 2026, il a été décidé de nommer Madame Julie DOQUET, demeurant à EPERNAY (51200), 5 rue de la Solidarité, en qualité de co-gérante pour une durée indéterminée, et ce à compter du 15 janvier 2026.

Mention sera faite au R.C.S. : CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2604375

LOCATION  
DENTAIRE

SARL au capital de 11 000 €  
Siège social : 9 rue Chaudru  
51170 FISMES  
RCS de REIMS n°798 402 673

## Avis de modification

L'AGE du 04/03/2026 a décidé à compter du 04/03/2026 de diminuer le capital social de 7 500 € par annulation des parts sociales et remboursement partiel d'apport en le portant de 11 000 € à 3 500 €.

Article 7 et 9 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.

M2604387

« ALAIN ROBERT »  
EARL

Capital social : 415.740 Euros  
Siège social :  
25 avenue de la République  
51190 LE MESNIL SUR OGER  
R.C.S. Reims 378 018 493

## Avis de transformation

Par assemblée générale extraordinaire du 18 décembre 2025 les associés ont décidé à l'unanimité de transformer, à compter du 18 décembre 2025, «ALAIN ROBERT» EARL en société civile d'exploitation viticole désormais dénommée «ALAIN ROBERT» sans création d'une personne morale nouvelle et ont adopté le texte des statuts qui régissent désormais la société.

Ils ont également constaté la démission de Monsieur Alain ROBERT de GRANDMAISON de ses fonctions de gérant et ont nommé Monsieur Pierre Alain ROBERT, demeurant 73 rue Michel-Ange - 75018 PARIS, gérant pour une durée illimitée le tout à compter du 18 décembre 2025.

Toutes cessions de parts n'interviennent qu'avec l'agrément de la collectivité des associés, donné par décision de nature extraordinaire prise à l'unanimité des associés.

La durée de la société, l'objet social, le capital social, le siège social demeurent inchangés.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2604398



## AVENIR IMMO

SAS au capital de 3.000 Euros  
Siège social :  
8 avenue de Reims  
51420 WITRY LÈS REIMS  
934 490 343 RCS de Reims

Le 26/03/2026, la décision unanime des associés a pris acte de la démission des fonctions de directeur général de M. PIAT Eric.

Mention au RCS de REIMS.

M2604403

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

### SCI DU CRILLY

Suite à l'annonce référence M2603987 parue le 30 mars 2026, il convenait de lire «gérant à effet au 10 décembre 2025 et il a été procédé à la nomination de Monsieur Laurent HERBAY, demeurant à TOUS SUR MARNE (51150), 11 rue du Bureau, en qualité de gérant pour une durée indéterminée» en lieu et place de «co-gérant à effet au 10 décembre 2025». M2604431

### FMCC

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 Euros  
Siège social :  
2 rue Louis Breguet  
51430 TINQUEUX  
898 267 927 RCS Reims

Aux termes d'un acte unanime en date du 7 mars 2026, il résulte que :  
- M. Mario CARDOSO demeurant 14 quatrième Avenue 77680 ROISSY EN BRIE a été nommé en qualité de Président en remplacement de M. Franck CHAILLOU, démissionnaire.  
- M. Franck CHAILLOU, demeurant 4 rue Longpont 91310 MONTLHERY a été nommé en qualité de Directeur Général en remplacement de M. Mario CARDOSO, démissionnaire.  
Pour avis : Le Président.  
M2604433

### SCEV «SUENEN-PERSON»

Capital social : 1.000.000 Euros  
Siège social :  
53 rue de la Garenne  
51530 CRAMANT  
R.C.S. Reims 489 960 799

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 27 mars 2026, les associés ont décidé d'étendre l'objet social à la construction, l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement, l'occupation à titre gratuit et la cession le cas échéant de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir locataire ou propriétaire.  
Pour avis : La gérance.  
M2604441

### TRANSPORTS E

SARL au capital de 5 000 €  
Siège social : 16 Avenue Charles Fandre  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°978 970 754

L'AGE du 01/04/2026 a décidé à compter du 01/04/2026 de nommer en qualité de gérante M<sup>me</sup> ELIEN NÉE FONTIN Jordaline, demeurant 16 avenue Charles Fandre 51100 REIMS en remplacement de M. ELIEN Badimy, gérant, pour cause de démission.  
Modification au RCS de REIMS.  
M2604444

  
**PERSPECTIVES D'AVENIR**  
Expertise Comptable  
3 rue Joseph Cugnot  
51430 TINQUEUX

### JULIEN GUILLEMIN

SARL au capital de 5 000 €  
Siège social : 16 rue blierot  
51400 LIVRY LOUVERCY  
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE n°922 388 665

### Avis de transformation

L'AGE du 01/12/2025 a décidé à compter du 01/12/2025 :  
- de transformer la société en SCI sans la création d'un être moral nouveau  
- co-gérance : M. JULIEN Justin 16 rue Blierot 51400 LIVRY LOUVERCY et M<sup>me</sup> GUILLEMIN ANAIS 16 rue Blierot 51400 LIVRY LOUVERCY  
La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés.  
Les statuts ont été modifiés en conséquence.  
la gerance  
M2604462

### SCI DU HOCQUET

Rectificatif à l'annonce M2604315 parue le 08/04/26, concernant la société SCI DU HOCQUET, il convenait de lire par l'AGE du 16 03 2026 ; il a décidé à compter du 16/03/2026 M2604464

### LA BLOSSIERE

Aux termes d'une AGE du 07/04/2026, les associés de la société LA BLOSSIERE, SCI au capital de 80.000,00 €, siège OUTINES (51290), 10 Haute Rue, SIREN 883 296 675 RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE, ont : savoir :  
- Constaté la démission de Monsieur Frédéric Raoul, Ernest LANGOUTTE, de ses fonctions de co-gérant sans remplacement, M. Pierre DE ANDRADE et M<sup>me</sup> Béatrice DE ANDRADE restent seuls gérant  
- Constaté la cession de l'intégralité des parts appartenant à M. Frédéric LANGOUTTE  
- Décidé de transférer le siège social de OUTINES (51290), 10 Haute Rue à DROSNEY (51290), 6, rue du Château  
- Décidé de la remise à jour des statuts.  
Pour insertion - Le gérant.  
M2604467

### DISSOLUTION DE SOCIETE

### DESAMBLE

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros  
Siège social : 35 Rue de l'Écu 51100 REIMS  
838 536 910 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 31/03/2026, l'A.G.E. a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.  
Elle a nommé comme liquidateur Fanny CONNILLE demeurant 35 rue de l'Écu 51100 REIMS pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.  
Le siège de la liquidation est fixé 35 rue de l'Écu 51100 REIMS.  
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.  
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Reims, en annexe au RCS.  
Pour avis Le Liquidateur  
M2604349

### BATI PAYSAGE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
5 Rue de Thibie - 51130 POCANCY  
Siège de liquidation :  
5 rue de Thibie - 51130 POCANCY  
977 828 342  
RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 30 décembre 2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.  
Monsieur Victor MARTIN, demeurant 5 rue de Thibie 51130 POCANCY, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.  
Le siège de la liquidation est fixé 5 rue de Thibie 51130 POCANCY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.  
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.  
Pour avis : Le liquidateur.  
M2604426

### SASU A 2 PAS

Au capital de 3.000,00 Euros  
4 Place Roosevelt  
51370 SAINT BRICE COURCELLES  
R.C.S. Reims 851 804 260

L'assemblée générale extraordinaire du 30 Mars 2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2026.  
Madame LAHDIMI Khadija ép. Manassi demeurant 4 Place Roosevelt - 51370 SAINT BRICE COURCELLES, est nommée Liquidatrice avec les pouvoirs les plus étendus afin de procéder à la liquidation de la société.  
Le siège de la liquidation est fixé à la même adresse de la société.  
La publicité sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de Reims.  
Pour avis.  
M2604280

### A.B. CONSTRUCTION

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros  
Siège social :  
9 rue de la Fosse Cochard  
51370 SAINT BRICE COURCELLES  
809 464 258 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 31/03/2026, l'A.G.E. a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.  
Elle a nommé comme liquidateur Anna ACHENZA demeurant 9 rue de la Fosse Cochard 51370 SAINT BRICE COURCELLES pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.  
Le siège de la liquidation est fixé 9 rue de la Fosse Cochard 51370 SAINT BRICE COURCELLES.  
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.  
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Reims, en annexe au RCS.  
Pour avis : Le liquidateur.  
M2604353

  
**FCN**  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEIL

### FCN Sézanne

33 rue Aristide Briand  
BP 64 - 51120 SEZANNE  
Tél. : 03.26.80.53.30

### SE FERRE BELLE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 2 000 €  
Siège social : 12 rue Maréchal Joffre  
51230 FERRE CHAMPENOISE  
Siège de liquidation : 12 rue Maréchal Joffre 51230 FERRE-CHAMPENOISE  
801 242 439 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 31/03/26, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.  
Madame Christelle POUCEINEAU, demeurant 234 rue Jeanne d'Arc 51230 FERRE CHAMPENOISE, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.  
Le siège de la liquidation est fixé 12 rue Maréchal Joffre 51230 FERRE-CHAMPENOISE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.  
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.  
Pour avis Le Liquidateur  
M2602358



**OFFICE  
HERVO**  
NOTAIRE



**SELARL OFFICE  
NOTARIAL HERVO**  
13 rue du Docteur Calmette  
51200 EPERNAY

### SCI BARRASROUSSEL

EPERNAY (51200), Allée des Coins  
Par AG extraordinaire du 28 juillet 2025 les associés de la société civile SCI BARRASROUSSEL, EPERNAY (51200), 45 allée des Coins, au capital de 1.000 €, 841 934 078 R.C.S. REIMS ont décidé sa dissolution volontaire, et la nomination de Madame Sandrine ROUSSEL, associé, en qualité de liquidateur. La correspondance et toutes notifications seront faites au domicile du liquidateur à EPERNAY (51200), 45 allée des Coins Le dépôt des pièces et actes relatifs à la dissolution se fera au R.C.S. de REIMS.  
Pour avis : Le liquidateur.  
M2604485



### PATRICK MICHELON - LES BERCEAUX

Société civile au capital de 304,90 €  
Siège social : 9 rue des Berceaux  
51200 EPERNAY  
RCS de REIMS n°408 777 704

### Avis de dissolution

En date du 01/04/2026, l'associé unique a approuvé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/04/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M<sup>me</sup> MICHELON Lydie, demeurant 33 rue Chocattelle 51200 EPERNAY et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.  
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.  
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.  
M2604239

  
**Matot Braine**  
PETITES AFFICHES  
s'occupe de vos annonces dans toute la France

### SOGEVAPE

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros  
Siège social :  
123 Boulevard Pommeroy  
51100 REIMS  
983 632 407 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 15 décembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.  
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur William LAINE, demeurant 39 bis avenue de Paris - 51100 REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.  
Le siège de la liquidation est fixé 23 Boulevard Pommeroy 51100 REIMS.  
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.  
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.  
Pour avis : Le Liquidateur.  
M2603648

  
**COGEP**  
REIMS

03 26 86 72 98  
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS  
http://www.cogep.fr

### FARMEIA

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 1A avenue du Président Kennedy  
51100 REIMS  
Siège de liquidation : 1A avenue du Président Kennedy  
51100 REIMS  
513.209.973. RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mars 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.  
Monsieur Michel ASSIER, demeurant 1A avenue du Président Kennedy 51100 REIMS, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.  
Le siège de la liquidation est fixé 1A avenue du Président Kennedy 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.  
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.  
Pour avis : Le liquidateur.  
M2604227

### CLOTURE

### DE LIQUIDATION

### SCI DU PARC

SCI en liquidation au capital de 1 000 €  
Siège social : 11 rue des Vignes 51390 JANVRY  
Siège de liquidation : 4 rue des Bois  
51390 JANVRY  
448 082 586 RCS REIMS

L'assemblée générale ordinaire du 07/04/2026 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. Michel BEAUCHAMP de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 28/02/2026.  
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.  
M2604314

  
**baillot**  
& ASSOCIÉS  
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

### LJTP

SARL au capital de 5 000 €  
Siège social : 30 Rue des Augustins  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE n°911 564 102

L'assemblée générale ordinaire du 31/12/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. SEUBE-REMY Philippe de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2024.  
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.  
M2511448

### UNE HISTOIRE DE FLEUR

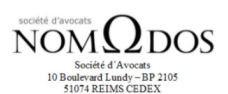
EURL au capital de 3 000 €  
Siège social : 46 route Nationale,  
MONTCHENOT  
51500 VILLERS ALLERAND  
RCS de REIMS n°854 005 279

En date du 19/03/2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M<sup>me</sup> GUILLEMOT Delphine de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 28/02/2026.  
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.  
M2603618

### CHAMPAGNE JEAN-CLAUDE MALOT

SAS en liquidation au capital de 100 000 euros  
Siège social : 5 Route d'Hermonville,  
51140 TRIGNY  
Siège de liquidation : 9 rue de Trépaill  
51150 AMBONNAY  
380 272 385 RCS REIMS

L'Assemblée Générale Ordinaire du 27/03/2026 a approuvé le compte définitif de liquidation clos au 31/12/2025, déchargé M<sup>me</sup> Annick EGLY de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31/12/2025.  
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.  
M2603932

  
**NOMODOS**  
Société d'Avocats  
10 Boulevard Lundy - BP 2105  
51074 REIMS CEDEX

### SOCIETE DE DISTRIBUTION TAMBOUR - OPALE

SARL au capital de 10.000 Euros  
Siège social :  
14 rue des Ruelles  
51300 Saint-Amand-sur-Fion  
913 419 909 R.C.S. Châlons-en-Champagne

Aux termes des décisions du 25/03/2026, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs, M. Flament Eric et M. Bouillier Anthnoy, pour leur gestion et les ont déchargés de leur mandat, et ont constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.  
Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.  
Radiation au R.C.S. de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.  
M2604368

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

EARL  
« LES TEMPLIERS »

Société en liquidation  
Capital social : 15 244,90 Euros  
Siège social : 23 rue des Templiers  
51150 AMBONNAY  
RCS Reims 388 168 023

Aux termes d'une délibération en date du 04/03/2026, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de Monsieur Yannick FAUVET, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2604385



OFFICE  
HERVO  
NOTAIRE



SELARL OFFICE  
NOTARIAL HERVO  
13 rue du Docteur Calmette  
51200 EPERNAY

AUTO-ECOLE  
MALAKOFF

EPERNAY (51200), 6 place Malakoff

Par AG extraordinaire du 30/06/2023 les associés de la SARL AUTO-ECOLE MALAKOFF, EPERNAY (51200), 6 place Malakoff, capital de 63.800 €, 823 310 735 R.C.S. REIMS, ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donne quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.

Le dépôt des pièces et actes relatifs à la dissolution-radiation se fera au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2604480

## CHANGEMENT DE

## REGIME MATRIMONIAL

ÉPOUX  
MICHAËLI / ROUYChangement  
de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Benoît ROUX, Notaire membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « OFFICE NOTARIAL DU BOULINGRIN » titulaire d'un office notarial à la résidence de REIMS (51100), 13 avenue de Laon, CRPCEN 51049, le 17 mars 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

M. Eric Louis MICHAËLI, retraité, et M<sup>me</sup> Sylvie Mireille ROUY, retraitée, demeurant ensemble à REIMS (51100), 59 rue de Fismes.

M. est né à SAINT-SOUPLET-SUR-PY (51600) le 9 mai 1959,

M<sup>me</sup> est née à VOUZIERES (08400) le 21 juin 1961.

Mariés à la mairie de SEMIDE (08400) le 13 juin 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2604290

ÉPOUX  
MASQUELIER /  
DIVERCHYInsertion - Changement  
de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Tanguy MOBUCHON, Notaire à CHALONS -EN-CHAMPAGNE (51), 55 avenue du Général de Gaulle, CRPCEN 51001, le 7 avril 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant entre :

M. Alain MASQUELIER, retraité, et M<sup>me</sup> Edith Estelle DIVERCHY, retraitée, demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 9 rue Jacques Duclos.

Nés M : à ESCAUDAIN (59124) le 01/10/1951 ; M<sup>me</sup> à DENAIN (59220) le 05/12/1954. Mariés à DENAIN (59220) le 12/04/1975 sous le régime de la communauté d'acquêts, non modifié.

Tous deux de nationalité française et fiscalisés en France.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2604355

## TRANSMISSION

## UNIVERSELLE

## DE PATRIMOINE

**Octav**  
Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

## OCL SERVICES

Société à responsabilité limitée  
au capital de 2.000 Euros  
Siège social :  
23 Rue de Reims  
51220 HERMONVILLE  
832 690 747 RCS Reims

## Avis de dissolution

La société OCL SERVICES a établi par acte sous signature privée signé par voie de signature électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 23 février 2026 un projet de fusion avec la société OC LOGISTIQUE, société absorbante, société à responsabilité limitée au capital de 70.000 €, dont le siège social est 23 Rue de Reims 51220 HERMONVILLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 814 292 678 RCS REIMS.

Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 26 février 2026 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 1<sup>er</sup> avril 2026.

En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société FINANCIERE CLEMENT, étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social des sociétés OCL SERVICES et OC LOGISTIQUE depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS en date des 23 et 24 février 2026, la société OCL SERVICES s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.

Pour avis.

M2604447

## COMPTABILITÉ

## DEPIERREUX Carole

## 03.26.08.38.27

compta.pamb@legalnet.org

## CONVOCAION

## LANSON-BCC

Société anonyme  
au capital de 135.088.300 Euros  
Siège social :  
Allée du Vignoble - 51100 REIMS  
389 391 434 RCS Reims

Avis de convocation  
à l'assemblée générale  
mixte ordinaire et  
extraordinaire

Les actionnaires de la société LANSON -BCC sont convoqués en assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire le 30 avril 2026, à 10 heures, au siège social de la société Champagne LANSON, 66 rue de Courlancy 51100 REIMS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de la société holding LANSON-BCC et quitus aux administrateurs,

- Approbation des charges non déductibles (dites somptuaires) de la société holding LANSON-BCC,

- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de la société LANSON-BCC,

- Affectation du résultat de l'exercice 2025 de la société holding LANSON-BCC et fixation du dividende,

- Approbation des conventions réglementées visées par les articles L. 225-38 et suivants du code de commerce,

- Fixation du montant annuel de la rémunération allouée aux membres du Conseil d'administration,

- Autorisation à donner au Conseil d'administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif des articles L22-10-62 et suivants du code de commerce et du règlement (UE) n°596/2014 sur les abus de marché,

- De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

- Autorisation à donner au Conseil d'administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions détenues,

- Augmentation de 72 à 78 ans de la limite d'âge statutaire pouvant être dépassée par un tiers des administrateurs et modification corrélatrice du quatrième alinéa de l'article 13 des statuts,

- Précision de l'objet social et modification corrélatrice de l'article 2 des statuts,

- Mise en conformité de la record date avec les dispositions du décret n° 2026-94 du 13-2-2026 et modification corrélatrice du sixième alinéa de l'article 20 des statuts,

- De la compétence de l'assemblée générale mixte

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

L'avis de réunion comportant le texte des projets de résolutions soumis à l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 30 avril 2026 a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 20 mars 2026 n°34 et est disponible sur le site internet de la Société www.lanson-bcc.com.

L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent.

Participation à l'assemblée-formalités préalables

Pour participer à l'assemblée générale, les actionnaires devront justifier de la propriété de leurs actions au cinquième jour ouvré précédant l'assemblée, soit le 23 avril 2026 (et non le 24 avril 2026 comme mentionné dans l'avis de réunion susmentionné) à zéro heure, heure de Paris :

- Soit dans les comptes de titres nominatifs tenus pour la Société par son mandataire,

- Soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité,

Pour les actionnaires au nominatif, l'inscription en compte selon les modalités susvisées est suffisante pour leur permettre de participer à l'assemblée.

Pour les actionnaires au porteur, l'inscription des titres dans les comptes de titres au porteur, est constatée par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité. Pour pouvoir participer à l'assemblée, cette attestation de participation doit être transmise au service actionnaires de la Société, 66 rue de Courlancy 51100 REIMS ou par voie électronique à l'adresse suivante : actionnaires@lansonbcc.com.

Il est précisé qu'aucune carte d'admission ne sera délivrée.

Modes de participation à l'assemblée

Les actionnaires, quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent, peuvent choisir entre l'une des modalités de vote suivantes :

- assister physiquement à l'assemblée générale ;
- voter par correspondance (par voie postale ou électronique) ;
- donner procuration au Président ;
- donner procuration à toute personne physique ou morale de leur choix ;
- adresser une procuration à la Société sans indication de mandataire.

Vote par correspondance ou par procuration  
A compter de la présente insertion, les formulaires de vote par correspondance ou de vote par procuration sont mis en ligne sur le site de la Société (www.lanson-bcc.com).

Les actionnaires pourront demander par écrit au service actionnaires de la Société de leur adresser un formulaire de vote par correspondance ou par procuration, par voie postale, au 66 rue de Courlancy 51100 REIMS ou par voie électronique à l'adresse suivante : actionnaires@lansonbcc.com. Il sera fait droit aux demandes reçues au plus tard six jours avant la date de l'assemblée.

Le formulaire dûment rempli et signé devra parvenir à la Société trois jours au moins avant la date de la réunion, par voie postale, au 66 rue de Courlancy 51100 REIMS ou par voie électronique à l'adresse suivante : actionnaires@lansonbcc.com. Les titulaires d'actions au porteur devront joindre audit formulaire une attestation de participation établie par l'intermédiaire habilité teneur de leur compte constatant l'inscription des actions dans ce compte.

Il est rappelé que les procurations écrites et signées doivent indiquer les nom, prénom et adresse de l'actionnaire ainsi que ceux de son mandataire. Conformément à l'article R. 225-79 du code de commerce, la possibilité est ouverte aux actionnaires de notifier à la Société la révocation du mandat dans les mêmes conditions de forme que celles utilisées pour sa désignation.

Il est précisé que pour toute procuration donnée par un actionnaire sans indication de mandataire, le vote sera favorable à l'adoption des projets de résolution présentés ou agréés par le Conseil d'administration et défavorables à l'adoption de tous autres projets.

L'actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'assemblée ou de s'y faire représenter en vertu d'une procuration.

Questions écrites

Par ailleurs, tout actionnaire peut poser des questions écrites au Président. Ces questions sont à adresser au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée, soit le 24 avril 2026, accompagnées d'une attestation d'inscription en compte, par lettre recommandée avec avis de réception au service actionnaires de la Société, 66 rue de Courlancy 51100 REIMS, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : actionnaires@lansonbcc.com.

Documents mis à la disposition des actionnaires

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, le texte intégral des documents destinés à être présentés à l'assemblée, conformément notamment aux articles L. 225-115 et R. 225-83 du code de commerce, sont mis à disposition au siège social et mis en ligne sur le site internet de la Société (www.lanson-bcc.com) à compter de la présente parution.

Le Conseil d'administration.

M2604052

SOCIETE  
COOPERATIVE  
AGRICOLE  
VINICOLE « SAINT  
VINCENT »  
DE VERNEUIL

36, rue de la Tour  
51700 VERNEUIL  
N° d'agrément : 14666  
780 444 303 RCS REIMS

Les associés sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le 24 avril 2026 à 15h, au siège social, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social et de la durée de l'exercice en cours,
- Modification corrélatrice des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les associés pourront prendre connaissance au siège social, à partir du 15<sup>ème</sup> jour précédant l'AGE, du rapport du conseil d'administration et des résolutions proposées.

Le conseil d'administration

M2604126

SOCIETE  
COOPERATIVE  
AGRICOLE  
VINICOLE « SAINT  
VINCENT » DE  
VERNEUIL

36 rue de la Tour  
51700 VERNEUIL  
N° d'agrément : 14666  
780444303 RCS REIMS

Les associés sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le 24 avril 2026 à 15h30, au siège social, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 mai 2025
- Rapport du Conseil d'administration aux associés sur l'exercice clos au 31 octobre 2025
- Rapports du Commissaire aux comptes

- Examen et approbation des conventions réglementées

- Approbation des comptes

- Répartition et affectation du résultat

- Approbation du budget de formations des administrateurs

- Quitus au conseil d'administration

- Renouvellement et nomination d'administrateurs

- Ratification de prise de participation

- Fixation de l'indemnité allouée au conseil d'administration

- Constatation de la variation du capital social

- Questions diverses

- Pouvoirs pour formalités.

Les associés pourront prendre connaissance au siège social, à partir du 15<sup>ème</sup> jour précédant l'AGO, des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées, du document relatif à la détermination du prix du raisin.

Le conseil d'administration

M2604123

SOCIETE  
COOPERATIVE  
VINICOLE  
DE GERMIGNY -  
JANVRY - ROSNAY

Société coopérative agricole à capital variable  
Siège social : Route de Germigny  
51390 JANVRY  
N° d'agrément : 14.246  
780.392.700 R.C.S. Reims

Les associés sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

le VENDREDI 24 AVRIL  
2026 à 17 heures

dans les locaux de la Coopérative pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport aux associés établi par le Conseil d'Administration ;
- Rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ;
- Document relatif aux prix des apports prévu à l'article 47 des statuts ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé ;
- Approbation des conventions réglementées ;
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration ;
- Fixation du budget « formation des Administrateurs » ;
- Allocation globale pour indemnité compensatrice ;
- Constatation de la variation du montant du capital social ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités ;
- Questions diverses.

Dès le quinzième jour précédant l'Assemblée, les associés coopérateurs pourront prendre connaissance, au siège social de la coopérative, des rapports du Conseil d'Administration aux associés, des rapports du Commissaire aux Comptes, du document relatif aux prix prévu à l'article 47 des statuts, ainsi que des comptes annuels dudit exercice.

Le conseil d'administration.

M2604301

## AVIS DIVERS



Etude de Gaulle

NOTAIRES

55 avenue du Général de Gaulle  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
etudedegaulle-chalons@notaires.fr

M<sup>me</sup> Marguerite  
PIERRETAvis  
d'envoi en possession

Par testament olographe du 16/07/2020, Madame Marguerite PIERRET née à CHALONS EN CHAMPAGNE (51) le 19/07/1936 a institué un légataire universel.

Les oppositions pourront être faites dans un délai d'un mois à dater des présentes et devront être notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier à Maître Tanguy MOBUCHON, Notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 55 avenue du Général de Gaulle.

Pour avis et mention,  
Maître Tanguy MOBUCHON,  
Notaire.

M2604304



Office Notarial Porte du Pont  
SCP GELIN MACHET GUERDER  
Notaires associés  
7 place du Maréchal Leclerc  
51300 VITRY LE FRANCOIS

COMMUNE LOISY  
SUR MARNEVente de parcelles  
forestières

Conformément aux dispositions de l'article L 331-19 du Code forestier, les propriétaires des parcelles boisées contiguës aux biens ci-après désignés, tels qu'ils figurent sur les documents cadastraux, sont informés de leur vente.

Bien sis à LOISY SUR MARNE

Description :

- Section E, N°348, «LES PRES AU PONT» pour 00ha 07a 40ca, en nature de peupleraie

- Section D, N°257, «LE ROUTIGNEUL» pour 00ha 51a 03ca, en nature de taillis

- Section D, N°7, «SOUS LE JARS» pour 00ha 06a 38ca, en nature de taillis

- Section ZO, N°50, «LA NOUE VIGNAT» pour 00ha 08a 18ca, en nature de taillis

La vente doit avoir lieu moyennant le prix de cinq mille six cent cinquante Euros (5.650,00 €) payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, frais en sus.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien à vendre dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie, soit à compter du 27 mars 2026, pour faire connaître à Maître Etienne GUERDER notaire à VITRY LE FRANCOIS, mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence au prix et modalités de paiement ci-dessus indiqués.

Pour insertion : Le notaire.

M2604325

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

### Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

#### PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT :  
6 Bertrand Vogue T5 situé au 2ème étage 113 environ m² lot 208 Box SOUS SOL - DPE : En cours 199.200 € - réf : ER.16535.

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 37 03 55 14  
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources\*.

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L.443-11 et suivants du CCH M2604377

#### TRIBUNAL

#### DE COMMERCE

#### DE CHÂLONS-

#### EN-CHAMPAGNE

#### LIQUIDATION

#### JUDICIAIRE

#### Jugement du 02 avril 2026

**SAS ODF CHALONS**, 83 rue de la Marne, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 900 634 585. Vente en magasin de thés, cafés, plantes, baumes, crèmes cosmétiques, huiles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 2 novembre 2024 désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2604460

**SARL A&O MARNE-TOITURE**, 26 lotissement Saint Nicolas, 51300 Bassuet, RCS Châlons-en-Champagne 953 523 297. Activités de couverture, Zinguerie, étanchéité, gouttières. Activités de plomberie, chauffage et sanitaire. Activités de charpente. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 2 novembre 2024 désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2604461

#### REDRESSEMENT

#### JUDICIAIRE

#### Jugement du 02 avril 2026

**SARL CHALONS MARKET**, 72 avenue de Paris, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 830 694 865. Commerce de gros, et détail, alimentation générale, produits exotiques, vente de cartes prépayées, bazar. Import-Export de produits non réglementés. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 26 Rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezzannes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2604453

**SAS HOTEL FELIN LE NID DOUILLET**, 12 avenue du Luxembourg, 51460 L'Épine, RCS Châlons-en-Champagne 881 616 866. Pension pour chats; achat et vente de produits alimentaires et non alimentaires en rapport avec les félins. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 26 Rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezzannes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2604456

**SARL C-D-M-G**, 39 rue de Champagne, 51520 La Veuve, RCS Châlons-en-Champagne 811 253 814. Charpente, couverture, étanchéité maisons et extension bois ceci en travaux de construction neuf. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2604457

#### INTERDICTION

#### DE GÉRER

#### Jugement du 02 avril 2026

**SAS DIAS SERVICES**, 13 rue Hippolyte Fontaine, 51000 Chalons en Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 817 694 201. Multiservices en bâtiment et notamment la réalisation de petits travaux du bâtiment. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Paulo Manuel Dias pour une durée de 7 ans. M2604452

#### CLÔTURE POUR

#### INSUFFISANCE D'ACTIF

#### Jugement du 02 avril 2026

**SNC BRASSERIE DE LA BASILIQUE**, 22 avenue du Luxembourg, 51460 L'Épine, RCS Châlons-en-Champagne 849 715 677. Débit de boissons-brasserie-tabac. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2604454

**SARL WR MACONNERIE (WR)**, 21 rue Jean Moulin, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 913 205 845. Maçonnerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2604455

**SARL LAVA TRANSPORT**, 36 allée des Bouleaux, 51800 Sainte-Menehould, RCS Châlons-en-Champagne 893 133 371. Tous services de transports routiers de marchandises avec des véhicules de plus ou moins 3,5 tonnes de Pma, la location de véhicules industriels, la manutention de toutes marchandises et produits, le débardage de bois, l'achat et la vente de bois de chauffage. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2604458

**SAS LES SAVEURS DU PALAIS**, 7 rue des Cordeliers, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 843 456 377. Exploitation de tous fonds de commerce de restauration à consommer sur place ou à emporter, fabrication et vente de plats cuisinés à consommer sur place ou à emporter. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2604459

#### TRIBUNAL DE

#### COMMERCE DE REIMS

#### Jugement du 07 avril 2026

**SARL HT FLUIDE**, 8 b rue Gabriel Voisin, 51100 Reims, RCS Reims 852 897 552. Tous travaux de bâtiment, construction, rénovation, pour professionnels, industriels et particuliers. Jugement modifiant la date de cessation des paiements au 1 juillet 2023. M2604428

#### LIQUIDATION

#### JUDICIAIRE

#### Jugement du 07 avril 2026

**SAS ATELIER COURTAGE ET RENOVATION**, 4 rue des Rosiers, 51210 Janvilliers, RCS Reims 925 219 362. Le courtage en travaux. La mise en relation des clients particuliers ou professionnels avec des professionnels du bâtiment, l'activité de donneur d'ordres aux professionnels, apporteurs d'affaires, l'accompagnement, l'assistance et le suivi de travaux, l'étude et la conception de projets. la passation de marchés de travaux avec maître d'ouvrage ou avec des sous-traitants, passation de contrats de louage d'ouvrage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 23 mars 2026, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis boulevard Foch BP 10199 51057 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2604390

**SARL THEO INSTITUT**, 3 rue des Limons, 51160 Fontaine-sur-Ay, RCS Reims 881 470 447. Soins esthétiques du visage et du corps, vente de produits cosmétiques, sauna, hamman, relaxation et modelage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2025, désignant liquidateur SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezzannes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2604391

**SAS Atelier Nouveille (N&E)**, 171 rue du Barbâtre, 51100 Reims, RCS Reims 980 516 074. Atelier de couture, retouches, confection, confection sur-mesure, transformation de vêtements. vente et la location de robes de soirée, habits de cérémonie, prêt à porter et accessoires de mode. import-export de produits de mariage, habit de cérémonie, prêt à porter et accessoires de mode. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 23 février 2026, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2604392

#### PROCÉDURE

#### DE SAUVEGARDE

#### Jugement du 07 avril 2026

**SAS ASI AVIATION**, Aérodrome de Reims Prunay, 51360 Prunay, RCS Reims 801 330 614. Fabrication, commercialisation, étude, conception, distribution d'avions, d'appareils ou d'instruments aéronautiques, d'engins volants de toutes sortes ou de leurs sous-ensembles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant administrateur Selarl Ajilink Labis Cabooter de Chanaud (me Jérôme Cabooter) 18 rue de l'Abreuvoir BP 40006 77101 Meaux avec les pouvoirs : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezzannes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2604430

#### Jugement du 08 avril 2026

**SAS ASI INNOVATION SAS**, 28 rue Carnot, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Reims 520 024 761. Proposer des prestations en matière de conception et de maintenance aéronautique de secteur privé aux entreprises de maintenance aéronautique, avionneur et entreprises de transport public. fabrication et commerce de matériel de guerre, achat et vente de pièces détachées d'aéronefs ou de systèmes embarqués, fabrication, achat, vente et maintenance de systèmes embarqués, intermédiation sur les opérations de commerce de matériel de guerre. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant administrateur Selarl Ajilink Labis Cabooter de Chanaud (me Jérôme Cabooter) 18 rue de l'Abreuvoir BP 40006 77101 Meaux avec les pouvoirs : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezzannes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2604438

#### REDRESSEMENT

#### JUDICIAIRE

#### Jugement du 07 avril 2026

**MAGOMADOV Chamil**, 80 Rue Docteur Lemoine, 51100 Reims. Travaux de constructions spécialisés. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 12 mars 2026, désignant mandataire judiciaire Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2604393

**SARL PHARMACIE D'ETOGES**, 51 Grande Rue, 51270 Étoges, RCS Reims 522 975 960. Officine de pharmacie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 2 avril 2026, désignant mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2604394

**SAS PIZZA CHRONO FOOD**, 96 avenue d'Épernay, 51100 Reims, RCS Reims 848 236 824. Restauration rapide. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 16 mars 2026, désignant mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis boulevard Foch BP 10199 51057 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2604429

Recevez désormais GRATUITEMENT votre justificatif numérique par mail



## Ardennes

#### VENTE CESSION

#### ATTRIBUTION D'APPORTS

### M. CHAPLIER / « CHAPLIER et Fils »

Suivant acte sous seing privé en date à Baâlons le 20/02/2025, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement des Ardennes le 27/03/2026, dossier 2026 00005741 référence 0804P01 2026 A 00227, M. Franck CHAPLIER, demeurant à BAALONS (08430) 35 Grande Rue, a apporté à la société «CHAPLIER et Fils», SAS au capital de 938.800 €, dont le siège social est à BAALONS (08430), 4 rue de la Verrerie, en cours d'immatriculation au R.C.S. de SEDAN, représentée par M. Franck CHAPLIER, président, un fonds artisanale et commerciale de travaux publics et transports publics routiers de marchandises situé à BAALONS (08430), 4 rue de la Verrerie, moyennant le prix de neuf cent trente -huit mille huit cents Euros (938.800 €). La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 01/04/2026. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds apporté.

Pour avis.

M2604192

### Monsieur Denis Jean-Marie BOUGLOUAN / CAFE DU PONT 1912

#### Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Gauthier ENEAU, le 3 avril 2026, il a été constaté l'acte de cession par :

Monsieur Denis Jean-Marie BOUGLOUAN, demeurant à SIGNY-L'ABBAYE (08460), 19 rue de Thin, Né à RETHEL (08300), le 26 janvier 1962.

Au profit de :  
La société dénommée CAFE DU PONT 1912, Société par actions simplifiée au capital de 200 €, ayant son siège social à SIGNY-L'ABBAYE (08460), 1 rue de Thin, identifiée au SIREN sous le numéro 999966427 R.C.S. SEDAN.

Un fonds de commerce de café-brasserie, exploité à SIGNY L'ABBAYE (08460), 1 rue de Thin.  
Moyennant le prix de : VINGT-CINQ MILLE EUROS (25.000,00 €).

Les oppositions seront reçues à l'étude de Maître Gauthier ENEAU domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion.

M2604386

#### CONSTITUTION

#### DE SOCIETE

### SCEA JERCLO LAMPSON

Par acte authentique en date du 4 avril 2026, il a été constitué une société civile d'exploitation agricole dénommée : Société civile d'exploitation agricole JERCLO LAMPSON. SIEGE SOCIAL : SEMIDE (08400), 13 rue de l'Aidain. OBJET SOCIAL : L'exploitation de tous biens agricoles. DUREE : 99 ans à compter du 1<sup>er</sup> mars 2026 suite à son immatriculation au R.C.S. de SEDAN. CAPITAL : 503.635,00 €. GERANT : Monsieur Jérémie LAMPSON, demeurant à SEMIDE (08400), 13 rue de l'Aidain. CESSION DE PARTS : Soumise à agrément sauf entre associés, descendants et conjoints. M2604416



4 rue Claude Chrétien  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

7 rue Pasteur - BP 14  
08800 MONTHERME

30 rue Contamine  
08600 GIVET

### GROUP.NS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
106 route de Bon Secours  
08600 GIVET

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GIVET du 13 mars, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : GROUP.NS.

SIÈGE SOCIAL : 106 route de Bon Secours - 08600 GIVET.

OBJET SOCIAL : La création, l'acquisition, la prise à bail, la location, la gérance, l'installation, l'organisation, l'exploitation soit directe, soit indirecte en France et à l'Etranger :

De toutes entreprises, de restauration rapide à consommer sur place, à emporter ou à livrer, l'organisation de banquets, de soirée ou autres festivités ;

De ventes de boissons à consommer sur place ou à emporter ;

De ventes de marchandises et produits se rattachant directement ou indirectement à l'objet social de la société ;

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Simon BACHELARD, demeurant 16 ter ruelle Chantreine - 08600 GIVET. Monsieur Noé GUYOT, demeurant 69 ter rue du Gistrois - 08600 HAM SUR MEUSE.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2603854

### CHAPLIER et Fils

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte ssp établi le 31/03/2026 à BAALONS, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : CHAPLIER et Fils.

SIÈGE SOCIAL : 4 rue de la Verrerie - 08430 BAALONS.

OBJET : Transports publics routiers de marchandises, Terrassement, travaux publics, curage fosse, épareuse, démolition, Location de tous types de matériel et notamment de véhicules industriels et de matériel de travaux publics et particuliers avec chauffeur, de plus de 3,5 tonnes, Stockage et négoce de tous types de matériaux et produits destinés aux travaux publics, aux particuliers et au bâtiment et notamment du fourrage, des pulpes, des écumes et dérivés de l'industrie betteravière, la vidange de fosses septiques.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

CAPITAL : 938.800 €.

PRÉSIDENT : M. Franck CHAPLIER, demeurant à BAALONS (08430), 35 Grande Rue est président pour une durée indéterminée.

Pour avis.

M2604193

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Ardennes

## FINANPOM

Société par actions simplifiée unipersonnelle  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
75 rue Jean-Baptiste Clément  
08200 ST MENGES

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEDAN du 26 mars 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.  
DÉNOMINATION : FINANPOM.  
SIÈGE : 75 rue Jean-Baptiste Clément - 08200 ST MENGES.  
DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.  
OBJET : Toute activité de holding ; La gestion d'entreprises, la détention et la prise de participations financières, directes ou indirectes, mobilières et immobilières, dans toutes sociétés ayant des activités commerciales, industrielles, financières, immobilières et autres.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé en cas de pluralité peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Tom LAILLIER, demeurant 75 rue Jean-Baptiste Clément à 08200 ST MENGES.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : Le président.

M2604313

## SCI DE LA GARE

Société civile immobilière  
au capital de 500 Euros  
Siège social :  
8 bis rue de la Gare  
08270 NOVION PORCIEN

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 2 avril 2026 à NOVION PORCIEN, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.  
DÉNOMINATION SOCIALE : SCI DE LA GARE.

SIÈGE SOCIAL : 8 bis rue de la Gare - 08270 NOVION PORCIEN.

OBJET SOCIAL : L'acquisition d'un Bâtiment à usage agricole sis à Lieu-dit RONCHERE à NOVION PORCIEN (08270), l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 500 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Pierre BLOCTEUR, demeurant 2 rue d'en Bas - 08430 VILLERS LE TILLEUL et Monsieur COUVIN, demeurant 7 rue de la terre aux oies - 08430 MONTIGNY SUR VENCE.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas, donné par les associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN-08200.

Pour avis : La gérance.

M2604273

## SPL ARGONA

Société Publique Locale à forme Anonyme  
au capital de 40.000 Euros  
Siège social : 44-46 rue du Chemin Salé  
08400 VOUZIERES

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 31 Mars 2026 à VOUZIERES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Publique Locale à forme Anonyme.  
Dénomination sociale : SPL ARGONA.  
Siège social : 44-46 rue du Chemin Salé - 08400 VOUZIERES.

Objet social :  
- La société a pour objet social d'une part, l'exploitation du centre aquatique ARGONA sis à Vouziers et d'autre part, l'organisation au sein du centre aquatique de l'apprentissage du savoir-nager en temps et milieu scolaire pour les élèves fréquentant les écoles primaires.

Cette exploitation se fait pour le compte d'un ou plusieurs actionnaires, par voie de concession, d'affermage, de délégation de service, de gérance, de marché ou sous toute autre forme juridique adaptée à l'objet.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 40.000 €.  
Admission aux assemblées de tout actionnaire sur justification de son identité et de la propriété de ses actions inscrites en compte au jour de l'assemblée et libérées des versements exigibles.

Exercice du droit de vote : Sous réserve des dispositions légales, chaque membre de l'assemblée dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clauses restreignant la libre cession des actions : Toute cession est soumise à l'agrément préalable du Conseil d'Administration, sauf dispense prévue par la loi.

Administrateurs :  
- M. CANIVENQ Roland ; Adresse : 28 rue de la Belleville - 08400 TOGES ;  
- M. CARPENTIER Dominique ; Adresse : 144 rue Bourmizet - 08400 VOUZIERES ;

- M<sup>me</sup> DION Valentine ; Adresse : 24 rue Augustine Busquet - 08400 VOUZIERES ;  
- M. DUGARD Yann ; Adresse : 6 cour Jean Rogissart - 08400 VOUZIERES ;

- M. FLEURY Vincent ; Adresse : 28 rue Felka - 08400 MONTHOIS ;  
- M. LAURENT-CHAUVET Pierre ; Adresse : 1 rue François Desportes - 08250 CHAMPIGNELLE ;

- M. SINGLIT Benoît ; Adresse : 1 rue Notre Dame - 08390 BAIRON.

Commissaire aux Comptes titulaire : SARL COM'FIDUCE ARDENNES, 7 rue du Moulin Leblanc - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis :

M2604298

## DB PISCINE 08

Aux termes d'un ASSP en date du 26/03/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination sociale : DB PISCINE 08

Objet social : L'entretien, la maintenance et la réparation de piscines. La vente, l'installation et le service après-vente de piscines (notamment piscines à coque), d'abris de piscines, de spas, saunas et hammams. Les travaux de plomberie et d'électricité liés à ces installations. Le négoce de matériels, équipements et produits liés aux activités ci-dessus. Et plus généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Siège social : 25 B rue du pont, 08440 LUMES  
Capital : 5 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN

Gérance : M. DE BOCK Jordan 4 rue Danton 08330 VRIGNE AUX BOIS

Damien BOURGEOIS

M2604318

## SARL « CJ INVEST »

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 7 avril 2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée.

Dénomination : «CJ INVEST». Siège social : 8 impasse de Clèves - 08300 RETHEL.

Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'acquisition, la détention et la cession de participations dans les sociétés ayant leur siège tant en France qu'à l'étranger  
- La gestion administrative sous forme de gérance ou non de toutes entreprises ou sociétés

- Toutes prestations de services, notamment administrative, comptable, informatique, de gestion, d'études

- L'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 10.000 € divisé en 1.000 parts d'un montant unitaire de 10 € chacune.

Gérance : Monsieur Jimmy CLÉMENT demeurant 8 impasse de Clèves nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

Immatriculation : au RCS de SEDAN.  
Pour avis, le représentant légal.

M2604463

## MODIFICATION

## DE STATUTS



4 rue Claude Chrétien  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

7 rue Pasteur - BP 14  
08800 MONTHERME

30 rue Contamine  
08600 GIVET

## GARFIELD ET BEETHOVEN

Société d'exercice libéral par actions simplifiée de vétérinaires au capital de 2.000 Euros

Siège social :  
442 rue Ferrer - 08500 REVIN  
832 683 015 RCS Sedan

Aux termes des délibérations en date du 09/03/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés nomme Madame Nicole CAMBIER comme Présidente en remplacement de Madame Sabine BAUDOUX décédée.

L'article 7 et la «DEUXIEME PARTIE - LISTE DES ASSOCIÉS PAR CATEGORIES» des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis : La Présidente.

M2603592

## EARL « DE CHANVIERE »

Société civile  
au capital de 446.740 Euros  
800.395.402 RCS SEDAN  
48 rue des Champs  
08400 MONTHOIS

## Avis de transformation et de reconnaissance d'un GAEC

Suivant ASSP du 01/04/2026, il a été décidé :

- la transformation de l'EARL DE CHANVIERE en un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC) reconnu «DE CHANVIERE», sans création d'une personne morale nouvelle, agréé par le Formation Spécialisée des GAEC le 31/03/2026 sous le numéro 26-002.

- A la modification de la dénomination sociale, qui sera dorénavant : DE CHANVIERE

La société reste immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN (08) sous le numéro.

Pour avis, les gérants.

M2604144

## SCI SCABE

SCI au capital de 300 Euros  
Siège social : 25 avenue de la Gare  
80200 PERONNE  
R.C.S. 438 350 902 Amiens

L'AGE du 31/03/2026 a décidé de transférer le siège social au 3 rue de la Garenne Colbert - 08300 ACY ROMANCE, à compter du 01/04/2026. Durée de la société : 99 ans. Objet : L'acquisition d'un immeuble à PERONNE (Somme), 25 avenue de la Gare, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles à venir.

Radiation du R.C.S.de AMIENS et immatriculation au R.C.S. de SEDAN.  
M2604183

## GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN RECONNU DES QUATRE BUISSONS

GAEC au capital de 406 815 €  
Siège social : 21 rue de la Bascule  
08310 SAINT ETIENNE A ARNES  
RCS de SEDAN n°391 256 005

## Avis de modification

L'AGE du 29/07/2025 a décidé à compter du 09/02/2026 de nommer en qualité de co-gérant M. HENRAT Guillaume, demeurant 21 rue de la Bascule 08310 SAINT ETIENNE A ARNES.

Modification au RCS de SEDAN.  
M2604217

## SCI GARNIER IMMO

SCI au capital de 100 €  
Siège social : 1b rue de la Hobette  
08270 FAISSAULT  
RCS de SEDAN n°893 651 562

## Avis de modification

L'AGE du 31/12/2025 a décidé à compter du 17/07/2025 de rendre effectif le départ de M. GARNIER JEAN -PAUL aux fonctions de co-gérant pour cause de décès le 17/07/2025.

Modification au RCS de SEDAN.  
M2604249

## ACMS

SAS au capital de 39.000 Euros  
Siège social :  
12 rue Jean Bivoit  
08120 BOGNY SUR MEUSE  
425 012 218 RCS Sedan

En date du 31/03/2026, l'AGOA a pris acte de la fin du mandat de Monsieur Patrice Franc, CAC suppléant, et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Mention sera faite au RCS de SEDAN.

Pour avis : Le président.

M2604324

## SOCIETE CIVILE BAP

Société civile  
au capital de 190.000.000 Euros  
Siège social :  
Rue Manufacture  
08600 FROMELLENES  
R.C.S. de Sedan 810 497 735

Aux termes de l'AGE du 04/11/2020, les associées ont pris acte du décès de monsieur Pierre LAURY survenu le 14/10/2020, ce qui a mis fin à son mandat de gérant.

Mention en sera effectuée au R.C.S. de SEDAN.  
M2604270



## BOURGEOIS Florian

Société à responsabilité limitée à associé unique  
Au capital de 500 Euros  
Siège social : 12 Cité Sommer  
08210 MOUZON  
883 278 624 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 01/12/2025, la gérance de la Société à responsabilité limitée BOURGEOIS Florian a décidé de transférer le siège social du 12 Cité Sommer - 08210 MOUZON au 6 rue de l'Eglise - 08140 BREVILLY à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2604282

## SPL ARGONA

Société Publique Locale à forme Anonyme  
au capital de 40.000 Euros  
Siège social : 44-46 rue du Chemin Salé  
08400 VOUZIERES

Aux termes d'une délibération en date du 4 Février 2026, les administrateurs ont désigné en qualité de :

- Président du Conseil d'Administration : Monsieur Benoît SINGLIT, demeurant 1 rue Notre Dame - 08390 BAIRON ;  
- 1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil d'Administration : la collectivité de l'Argonne Ardennaise représentée par M. Roland CANIVENQ, domiciliée 44-46 rue du Chemin Salé - 08400 VOUZIERES ;  
- Directeur Général : Monsieur Fabien COURTOIS, demeurant 2 rue Jean Abraham Poupert - 08300 NEUFLIZE.

Pour Avis : Le Conseil d'Administration.

M2604299



Société d'Avocats  
10 Boulevard Lundy - BP 2105  
51074 REIMS CEDEX

## RICANTEM

SAS au capital de 3.000 Euros  
Siège social :  
11 rue de Bouillon  
08110 ESCOMBRES ET LE CHESNOIS  
992 108 696 R.C.S. Sedan

Le 30/03/2026, la décision unanime des associés a décidé d'étendre l'objet social à : La vente de produits, à destination de professionnels et de particuliers, par le biais de plateformes en ligne ou en direct, avec émission de factures.

Les statuts sont modifiés en conséquence  
Mention au R.C.S. de SEDAN.  
M2604345

## SOCIETE D'AUDIT DE GESTION ET D'EXPERTISE CONSEIL - SAGEC

SARL au capital de 16 000 €  
Siège social : 43, avenue Payer 08200 FLOING  
429 922 032 RCS SEDAN

Aux termes d'une délibération en date du 7/04/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de supprimer de l'objet social l'activité de Commissaire aux Comptes et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.  
M2604451

SCP Stéphan ROSTOWSKY  
Notaire  
1 et 3 avenue Leclerc - 08200 SEDAN

## LES VINGT CŒURS

Société civile immobilière  
Au capital de 200,00 Euros  
Siège social : GLAIRE (08200)  
31 rue de Bellevue  
R.C.S. Sedan : 753 267 921

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 02 février 2026, l'objet social a été modifié de la façon suivante, savoir :

Ancienne rédaction :  
La société a pour objet :  
- la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle est propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société. Et plus généralement, toutes opérations quelconques de caractère financier, mobilier ou immobilier se rattachant directement ou indirectement à cet objet, ou susceptible d'en faciliter la réalisation, à la condition qu'elles ne puissent porter atteinte au caractère civil de l'activité sociale.

Nouvelle rédaction :  
La société a pour objet :

- notamment l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle est propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, échange ou apport en société. Et plus généralement, toutes opérations quelconques de caractère financier, mobilier ou immobilier se rattachant directement ou indirectement à cet objet, ou susceptible d'en faciliter la réalisation, à la condition qu'elles ne puissent porter atteinte au caractère civil de l'activité sociale.

Pour avis.

M2604297



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX  
Mes PIERLOT, ROGÉ,  
LAGACHE-GÉ et CROZAT  
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX  
03.26.03.61.61

## GAEC BOSSERELLE

Groupement agricole d'exploitation en commun  
au capital de 156.780,00 Euros  
Siège social :  
50 rue de la Linette - 08200 SEDAN  
337 513 659 RCS Sedan

Aux termes d'un acte reçu par Maître Emmanuel ROGÉ, notaire associé à GUEUX, Marne, le 2 janvier 2026, les associés ont pris acte de la décision de Monsieur Thierry BOSSERELLE de démissionner de ses fonctions de cogérant à compter de la même date. Par conséquent, Messieurs Cédric BOSSERELLE et Rodolphe BOSSERELLE assumeront seuls désormais la cogérance de la société.

L'inscription modificative sera fait auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.

Pour insertion :

Me Emmanuel ROGÉ, notaire.

M2604448

## SARL « J.F.L. »

Société à responsabilité limitée  
au capital de 108.570 Euros  
Siège social :  
5 route d'Orfeuil - 08400 SEMIDE  
R.C.S. Sedan 428 190 201

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30/03/2026, les associés ont décidé, à compter du 30/03/2026, d'augmenter le capital social d'un montant de 6.930 € pour le porter à 115.500 €.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : Le représentant légal.

M2604474

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Ardennes

## SEVANE SCI

Suivant assemblée générale en date du 31 Mars 2026, les associés de la société civile dénommée «SEVANE SCI», Société civile immobilière au capital de cent Euros (100,00 €) dont le siège social est à SEDAN (08200), 34 rue de Glaise, immatriculée au Registre du commerce et sociétés de SEDAN sous le numéro 489 310 110 et enregistrée sous le numéro SIREN 489 310 110, ont nommé aux fonctions de gérant, pour une durée indéterminée, Monsieur Sevane Mathieu BLAIN, Indépendant, demeurant à SAINT LOUIS (97421), 14 VENELLE DES GIRIMBELLES, né à SAINT PIERRE (97410), le 24 avril 1983, avec prise d'effet immédiate, en lieu et place de Monsieur Jean-Claude BLAIN, en son vivant Retraité, demeurant à SEDAN (08200), 34 rue de Glaise, né à BONE (ALGERIE), le 21 mars 1959, dont le décès est survenu à SEDAN (08200), le 23 juillet 2021.  
M2604400



## Corinne MANFAIT

Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes  
109 avenue Jean Monnet  
51430 BEZANNES

## ABL

Société par actions simplifiée  
au capital de 563.625 Euros  
Siège social :  
23 rue Jean Gerson - 08300 BARBY  
914 480 249 RCS Sedan

Suivant délibérations en date du 7 avril 2026, l'assemblée générale a décidé d'adopter à l'objet social, à compter de la même date, des activités accessoires et de modifier les statuts sociaux en conséquence.

Les nouvelles activités sont les suivantes : la réalisation de toutes prestations de location saisonnière / temporaire de tous biens immobiliers meublés.

Pour avis.

M2604434

## EARL « CURY »

Société civile  
au capital de 142.112,97 Euros  
08220 BANOGNE RECOUVRANCE  
394 887 434 R.C.S. Sedan

Par PV d'AGE du 01/04/2026, il a été décidé :

- L'augmentation et l'arrondi du capital social de la société pour le porter à un montant de 279.675 €, par voie d'apport en numéraire ;

- M. Henri CURY, demeurant 1 rue de la Fourbissière à BANOGNE RECOUVRANCE (08), a été nommé co-gérant ;

- L'ajout à l'objet social l'exercice des activités accessoires de nature commerciale liées à l'activité agricole, dans la limite de l'article L320-1 du CRPM ;

- La précision sur le siège social suite à l'adressage de la commune qui est dorénavant fixé au 1 rue de la Fourbissière à BANOGNE RECOUVRANCE.

Pour avis : La gérance.

M2604488

## SUCCESION

## VACANTE

## SUCCESION VACANTE

La Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> LECLET Jeanine décédée le 27/07/2025 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808163847. M2604327

## POURSUITE D'ACTIVITE



4 rue Claude Chrétien  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

7 rue Pasteur - BP 14  
08800 MONTHERME

30 rue Contamine  
08600 GIVET

## SD DIAG

Société par actions simplifiée  
au capital de 5.000 Euros  
Siège social : 33 rue Dubois Crance  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES  
824 696 868 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 8 avril 2026, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.  
M2604311

## DISSOLUTION

## DE SOCIETE

S.C.I  
PALUS FRERES

Société civile en liquidation  
au capital de 12.000 Euros  
Siège de liquidation : 19 Grande Rue  
08350 THELONNE  
429 769 557 R.C.S. Sedan

Avis  
de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1<sup>er</sup> avril 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Henri-Pierre PALUS demeurant 19 Grande Rue à THELONNE (08350) pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 19 Grande Rue à THELONNE (08350). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.  
M2604369

GAEC  
DE LA MORTEAU

Agréé sous le n° 15-013  
au capital de 362.100 Euros  
343 746 541 RCS Sedan  
4 Ferme de la Morteau  
08160 VENDRESSE

## Avis de dissolution

Suivant PVAGE du 31/03/2026, les associés du Groupement Agricole d'Exploitation en Commun DE LA MORTEAU ont décidé de dissoudre par anticipation la société à effet du 31/03/2026 et sa mise en liquidation amiable. Monsieur et Madame Thierry et Myriam MERCIER-BORGEBELLO, demeurant 4 Ferme de la Morteau à VENDRESSE (08160), ont reçu tous pouvoirs en qualité de liquidateur afin de procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation reste fixé au siège actuel de la société.

Pour avis : Les liquidateurs.  
M2604436

## CLOTURE

## DE LIQUIDATION

SOCIETE CIVILE  
IMMOBILIERE  
DU 23 RUE  
DES SOURCES

Capital : 128.971,87 Euros  
Siège social :  
CHARLEVILLE MEZIERES (08000)  
14 chemin du Monument  
R.C.S. de Sedan 327 910 188

L'AGE du 20 décembre 2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Laurent MARSON de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 20 décembre 2025.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : Maître Quentin NAVAUX.  
M2604496

WATELET  
DISTRIBUTION

Société à responsabilité limitée  
en liquidation  
au capital de 32.622,45 Euros  
Siège social :  
7 rue Georges Clémenceau  
08350 DONCHERY  
Siège de liquidation :  
7 rue Georges Clémenceau  
08350 DONCHERY  
403 278 922 R.C.S. Sedan

L'assemblée générale réunie le 3 mars 2026 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Line WATELET, demeurant 7 rue Georges Clémenceau - 08350 DONCHERY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31/12/2024.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.  
M2604497

## TRIBUNAUX

## JUDICIAIRE

Jugement du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES du 8 avril 2026 prononçant l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire de la

**SCI VIFA**  
(SIREN 330 130 337), 43 rue des Forges Saint CHARLES, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.  
Mandataire judiciaire : SELARL BRUCELLE CHARLES, 1 rue de Lorraine, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Commissaire de Justice : Martial BOURNIER, 30 rue de la Gravière, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Juge commissaire titulaire : Samira GOURINE.  
Juge commissaire suppléant : Tamara PHILLIPS.

Date de cessation des paiements : 1<sup>er</sup> mars 2026.

La liste des créances déclarées au passif de la procédure avec ses propositions d'admission, de rejet ou de renvoi devra être établie par le mandataire judiciaire et transmise au juge commissaire dans le délai de 2 mois suivant la publication du jugement au BODACC.

Le Greffier : D. RABIER.  
M2604423

## TRIBUNAL

## DE COMMERCE

## EXTÉRIEUR

## Jugement du 31 mars 2026

**SA ZIEGLER FRANCE**, avenue Konrad Adenauer, Cit de Roncq, 59223 Roncq, RCS Lille-Métropole 354 500 225. Commissionnaire en douane et de transport transport routier de marchandises pour compte d'autrui. Jugement du Tribunal de Commerce de Lille-métropole en date du 31/03/2026 a prononcé la conversion en liquidation judiciaire sous le numéro 2026/272 désigne comme liquidateur : SCP alpha mandataires judiciaires prise en la personne de Maître Emmanuel Malfaisan 34 rue du Triez 59290 Wasquehal, SCP Btsq prise en la personne de Maître Antoine Barti 445 boulevard Gambetta Tour Mercure 6<sup>ème</sup> étage 59200 Tourcoing, met fin à la mission de l'administrateur : Selari Bma administrateurs judiciaires prise en la personne de Maître Miquel Laurent, Société Ajilink - Labis Cabooter - de Chanau prise en la personne de Me Vincent Labis.  
M2604317

## TRANSMISSION

## UNIVERSELLE

## DE PATRIMOINE

SCI DU 4 RUE  
CAMILLE DIDIER

SCI au capital de 990 Euros  
Siège social :  
Rue Jules Fuzelier, ZAC du Bois  
Fortant  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
902 887 777 RCS Sedan

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 03/03/2026, la Société CARS, TRUCKS & TRAILERS SAS, SAS au capital de 500.000 €, dont le siège social est sis Rue Jules Fuzelier, ZAC du Bois Fortant, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, immatriculée au RCS de SEDAN sous le n°812 531 309, a, en sa qualité d'associée unique de la Société SCI DU 4 RUE CAMILLE DIDIER, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la Société SCI DU 4 RUE CAMILLE DIDIER peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication de la dissolution au BODACC. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de SEDAN.

Pour avis.  
M2604321

SCI DU 1 RUE  
CAMILLE DIDIER

SCI au capital de 990 Euros  
Siège social :  
Rue Jules Fuzelier, ZAC du Bois  
Fortant  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
828 409 029 RCS Sedan

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 09/03/2026, la Société CARS, TRUCKS & TRAILERS SAS, SAS au capital de 500.000 €, dont le siège social est sis Rue Jules Fuzelier, ZAC du Bois Fortant, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, immatriculée au RCS de SEDAN sous le n°812 531 309, a, en sa qualité d'associée unique de la Société SCI DU 1 RUE CAMILLE DIDIER, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la Société SCI DU 1 RUE CAMILLE DIDIER peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication de la dissolution au BODACC. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de SEDAN.

Pour avis.  
M2604322

## CHANGEMENT DE

## REGIME MATRIMONIAL

Office Notarial SUD ARDENNES  
Arnaud DELANNOY  
et Martial JACQUES

Notaires associés  
27 rue Chanteraine - 08190 ASFELD  
Tél. : 03.24.72.95.59 - Fax : 03.24.72.91.38  
delannoy.jacques@notaires.fr

EPOUX  
GERARD / CANET

Monsieur Jean-Baptiste Pierre GERARD, retraité du Trésor Public, né à CHALONS SUR MARNE (51000), le 31 janvier 1951 et Madame Joëlle Gabrielle CANET, retraitée du Trésor Public, née à LEUVRIGNY (51700), le 11 juin 1955, demeurant ensemble à ASFELD (08190), 10 rue des Retz, mariés à la Mairie de MAREUIL LE PORT (51700), le 05 juillet 1974, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle.

L'acte a été reçu par Me Martial JACQUES, notaire à ASFELD, le 2 avril 2026.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Martial JACQUES, notaire à ASFELD, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Martial JACQUES»  
M2604303



## Etude de Maître Jordan

MATHIEU  
Notaire associé à RETHEL (Ardennes)  
6 Place de la République

## EPOUX BRÉMONT

Insertion -  
Changement partiel  
de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Jordan MATHIEU, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « MATHIEU-ROSSIGNOL Notaires Associés », titulaire d'un Office notarial à RETHEL (Ardennes), 6 place de la République, CRPCEN 08073, le 2 avril 2026, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par suppression d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

ENTRE : Monsieur Laurent Guy BRÉMONT, responsable du restaurant municipal à REIMS et Madame Marie-Noëlle DEMUTH, responsable de la protection de l'enfance, demeurant ensemble à SERY (08270), 24 rue du Bourg Pillery.  
Monsieur est né à REIMS (51100) le 23 août 1966 ;  
Madame est née à SEDAN (08200) le 25 décembre 1965.  
Mariés à la Mairie de SAINT ETIENNE A ARNES (08310), le 7 octobre 1989 sous le régime de la communauté universelle, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Philippe CALMET, Notaire à VOUIZERS (08400), le 6 octobre 2004.  
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.  
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.  
M2604342

## Aube

## VENTE CESSION

## ATTRIBUTION D'APPORTS

GROUPEMONASSIER  
Réseau Notarial

## JONQUET-CHATON

11 rue Paul Dubois - 10000 TROYES

LE RESTAURANT  
LE BERLINOISInsertion - Cession  
de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Nicolas JONQUET, Notaire, de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée «JONQUET - CHATON, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à TROYES (Aube), 11, rue Paul Dubois, le 25 mars 2026, enregistré au SPFE de l'AUBE, le 27 mars 2026, référence 2026N306 a été cédé un fonds de commerce par :

L'EIRL BOTO MYREILLE, Entreprise individuelle à responsabilité limitée, identifiée au SIREN sous le numéro 479 339 996 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

A : La Société dénommée LE RESTAURANT BERLINOIS, dont le siège est à TROYES (10000) 17 rue Louis Mony, identifiée au SIREN sous le numéro 102296969 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Désignation du fonds : fonds de commerce de «RESTAURATION RAPIDE VENTE DE BOISSONS NON ALCOOLIQUES ET ALCOOLIQUES» sis à TROYES (10000), 17 rue Louis Mony, connu sous le nom commercial «LET'S EAT».

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de VINGT-SIX MILLE EUROS (26 000,00 EUR) s'appliquant :

aux éléments incorporels pour SEIZE MILLE EUROS (16 000,00 EUR),  
au matériel pour DIX MILLE EUROS (10 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial susvisé où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire, Maître Nicolas JONQUET  
M2604350

## CONSTITUTION

## DE SOCIETE

## SASU BDK

Par acte SSP du 02/04/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SASU BDK.  
OBJET SOCIAL : Restauration rapide, plats emporter ou livraison.

SIÈGE SOCIAL : 19 avenue diu 1<sup>er</sup> Mai - 10000 TROYES.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : M. BOUCHIBA ALI, demeurant 82 bis avenue Pierre Brossollette - 10100 ROMILLY SUR SEINE.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TROYES.  
M2604354

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Aube

### Immo Tuzzo

Par acte SSP du 13 mars 2026, il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :  
**DÉNOMINATION** : Immo Tuzzo.  
**SIÈGE SOCIAL** : 38 rue Raymond Poincaré - 10300 SAINTE SAVINE.  
**DURÉE** : 99 ans.  
**CAPITAL** : Cent Euros (100,00 €).  
**OBJET SOCIAL** : - L'acquisition, la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous terrains, appartements, immeubles et droits immobiliers ; - La réalisation de tous travaux, notamment de construction, rénovation, aménagement sur ces biens ou droits immobiliers ; - La prise de participation dans des sociétés d'investissements immobiliers notamment dans des SCPI ; - Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.  
**GÉRANCE** : Monsieur Sebastien BARCELO, demeurant 38 rue Raymond Poincaré - 10300 SAINTE SAVINE.  
**CLAUDE D'AGREMENT** : Cession libre entre associés. Cession soumise à agrément dans les autres cas.  
**IMMATRICULATION** : Au R.C.S. de TROYES.  
 M2603525

### SAINT PIERRE APPRO

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SAINT LYE du 02/04/2026, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
**FORME** : Société par actions simplifiée.  
**DÉNOMINATION** : SAINT PIERRE APPRO.  
**SIÈGE** : 5 voie de l'Arcade - 10180 SAINT LYE.  
**DURÉE** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.  
**CAPITAL** : 1.000 €.  
**OBJET** : L'activité de centrale d'achats, à savoir la gestion des achats de ses filiales ou affiliés, détaillants ou grossistes et à ce titre : L'étude des produits ; La recherche de fournisseurs ; La négociation des achats ; L'achat de fournitures ; Et plus généralement : La prise de participation, de manière directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, dans toutes sociétés et/ou entreprises ; La détention et la gestion de ses participations ; La gestion de toutes disponibilités qui appartiendront à la société et, à cet effet, la souscription et l'acquisition de toutes valeurs cotées ou non, obligations ou parts de société, que leur activité soit immobilière, commerciale, industrielle, financière, agricole ou autre ; L'acquisition, la propriété, l'échange ainsi que la location, l'administration et la gérance de tous biens immobiliers ; La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ; L'emprunt, le cautionnement simple ou hypothécaire nécessaire à la réalisation de l'objet social ; Toutes opérations, et notamment la vente des biens appartenant à la société, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ; L'activité d'organisation, de documentation, de facturation ; La réalisation de toutes prestations de services en matière de travaux administratifs, commerciaux, de gestion et de comptabilité ; Elle peut en outre déployer une action de direction et/ou de gestion au sein des sociétés dont elle détient des titres.  
**EXERCICE DU DROIT DE VOTE** : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.  
 Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
**AGREMENT** : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.  
**PRÉSIDENT** : M. Mathieu NOUVÉLON, demeurant 1 chemin de la Croix Guillaume - 10600 PAYNS.  
**DIRECTEUR GÉNÉRAL** : M. Pierre BERGERAT, demeurant 24 chemin du Château d'eau - 10600 PAYNS.  
 La société sera immatriculée au R.C.S. du tribunal de commerce de TROYES.  
 Pour avis : Le président.  
 M2604259

### JC Invest Group

Avis est donné de la constitution en date du 10 mars 2026 d'une société présentant les caractéristiques suivantes :  
**DÉNOMINATION** : JC Invest Group.  
**FORME** : Société à responsabilité limitée.  
**SIÈGE SOCIAL** : 7 rue de la Faiencerie - 10500 RADONVILLIERS.  
**ACTIVITÉS** : Les prises de participations dans toute société constituée ou à constituer ; le conseil, la gestion et l'organisation de l'activité des filiales ainsi que la fourniture de toutes prestations de nature administrative, financière ou technique au profit des dites filiales.  
**DURÉE** : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.  
**CAPITAL** : 500 €.  
**GÉRANT** : Monsieur Jérôme Collard, demeurant 7 rue de la Faiencerie - 10500 RADONVILLIERS.  
 Immatriculation au R.C.S. de TROYES.  
 M2604288

### 3CR IMMO

Il a été constituée une société par acte authentique reçu par Me Bertrand SMAGGHE, en date du 1 avril 2026, à TROYES.  
**DÉNOMINATION** : 3CR IMMO.  
**FORME** : Société civile immobilière.  
**SIÈGE SOCIAL** : 17 rue Camille Claudel - 10180 SAINT LYE.  
**OBJET** : l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.  
**DURÉE DE LA SOCIÉTÉ** : 50 années(s).  
**CAPITAL SOCIAL FIXE** : 1.500 €.  
**CESSION DE PARTS ET AGREMENT** : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du cessionnaire, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.  
**GÉRANT** : Monsieur Charly Raymond Jack RAPHANAUD, demeurant 2 rue des Maisons Brûlées - 10180 SAINT LYE.  
 La société sera immatriculée au RCS TROYES.  
 Pour avis : Le notaire.  
 M2604401

### MODIFICATION

### DE STATUTS



**FCN Reims Moissons**  
 7 Rue Gabriel Voisin - CS80018  
 51686 REIMS CEDEX 2

### SARL CHAMPAGNE PRIE

Société à responsabilité limitée au capital de 480.000 Euros  
**Siège social** :  
 33 Grande Rue  
 10250 NEUVILLE SUR SEINE  
 378 948 541 RCS Troyes

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2025 et du procès-verbal de la gérance en date du 16 mars 2026, le capital social a été réduit d'une somme de 450.000 € pour être ramené de 480 000 € à 30.000 € par voie de remboursement partiel de toutes les parts.  
**CAPITAL SOCIAL** :  
 ANCIENNE MENTION : 480.000 €.  
 NOUVELLE MENTION : 30.000 €.  
 L'inscription modificative de la Société sera effectuée au RCS de TROYES.  
 La gérance.  
 M2603638

### T.L.T

Société à responsabilité limitée au capital de 50.000 Euros  
**Siège social** : RD 619 - Le Pilaout 10180 ST LYE  
 492 009 626 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 20/03/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité d'achat/vente de matériel et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.  
 Pour avis : La Gérance.  
 M2603718



Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

### LENOUVEL

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 Euros  
**Siège social** : 28 rue Gornet Boivin 10100 ROMILLY SUR SEINE  
 R.C.S. Troyes 802 905 950

Aux termes d'une décision en date du 27/03/2026, l'Associé Unique a décidé :  
 - de modifier l'objet social comme suit :

Traiteur, Livraison de repas à domicile, Restauration traditionnelle, vente à emporter de boissons, Organisation occasionnelle d'événements à thèmes, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.  
 - de transférer le siège social du 28 rue Gornet Boivin - 10100 ROMILLY SUR SEINE au 5 Route de Nogent - 10400 FERREUX QUINCEY, à compter du 01/04/2026,  
 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
 Pour avis : La Gérance.  
 M2603903



Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

### MISTRI

Société à responsabilité limitée au capital de 7.600 Euros  
**Siège social** : 13 rue de la Chapelière 10110 BOURGUIGNONS  
 484 424 940 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 1<sup>er</sup> avril 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée MISTRI a décidé de transférer le siège social du 13 rue de la Chapelière - 10110 BOURGUIGNONS au 3 Ter rue des Charmottes - 10410 RUVIGNY à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
 Pour avis : La Gérance.  
 M2604232

### YELLOWSTONE INVESTISSEMENT

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros  
**Siège social** :  
 42B rue de la Paix  
 10000 TROYES  
 834 5 376 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 01 avril 2026, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée YELLOWSTONE INVESTISSEMENT a décidé :

- De modifier la dénomination sociale de la société qui devient STONE INVESTISSEMENT et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;  
 - De transférer le siège social du 42B rue de la Paix - 10000 TROYES au 675 chemin de Pise - 47220 Astaffort à compter du 01 avril 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
 La société, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 834 565 376 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de AGEN.  
 Pour avis : La gérance.  
 M2604262

### TRANS MANU MACHINES

SARL AU CAPITAL DE 10 000 EUROS  
 10 ROUTE DE VERRIERES  
 10450 BREVIANDES  
 RCS 379 508 153

#### Avis de nomination de co-gérants

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 11 mars 2026, il a été décidé de nommer en qualité de nouveaux co-gérants, à compter du 11 mars 2026 :  
 Monsieur Thibaut TABARE, demeurant 7 boulevard René Pérard, 51420 Cernay-Les-Reims ;  
 Monsieur Eric PICHOL, demeurant 85 RD 606 Le Petit Villeblevin, 89340 Villeblevin  
 Le dépôt légal et les modifications seront effectués au Registre du Commerce et des Sociétés de Troyes  
 Pour avis : La Gérance.  
 M2604275

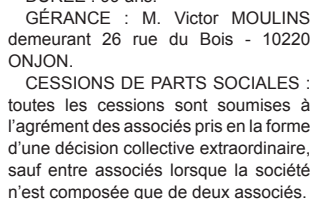
### EARL MOULINS THIERRY

Capital social : 99.823,62 Euros  
**Siège social** :  
 24 rue du Bois - 10220 ONJON  
 RCS Troyes 387 967 540

#### Avis de modifications

Par AGE du 01/04/2026, les associés ont augmenté le capital social par apport complémentaire en numéraire, transformé l'EARL en Société Civile d'Exploitation Agricole, modifié la dénomination sociale et prorogé la durée de la société.

Les nouvelles caractéristiques de la société au 01/04/2026 sont les suivantes :  
**DÉNOMINATION SOCIALE** : MOULINS.  
**FORME** : Société Civile d'Exploitation Agricole.  
**OBJET** : exploitation agricole.  
**CAPITAL SOCIAL** : 151.503,84 €.  
**SIÈGE SOCIAL** : 24 rue du Bois - 10220 ONJON.  
**DURÉE** : 99 ans.  
**GÉRANCE** : M. Victor MOULINS demeurant 26 rue du Bois - 10220 ONJON.  
**CESSIONS DE PARTS SOCIALES** : toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés pris en la forme d'une décision collective extraordinaire, sauf entre associés lorsque la société n'est composée que de deux associés.  
 Pour insertion : La gérance.  
 M2604341



28 boulevard du 14 Juillet  
 10000 TROYES



**ifac avocats**  
 Le bon conseil

28 boulevard du 14 Juillet  
 10000 TROYES

### GOP LC

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 Euros  
**Siège social** :  
 Zone artisanale du Bois Brule  
 Rue des Jonquilles  
 17450 SAINT LAURENT DE LA PREE  
 911 256 949 R.C.S. La Rochelle

Le 01/03/2026 l'associé unique a modifié la dénomination sociale de la société qui sera désormais «DISTRI-OUEST», a transféré le siège social de la société de Zone Artisanale du Bois Brulé, Rue des Jonquilles - (17450) SAINT LAURENT DE LA PREE au 33 avenue Gabriel Deheurlès - (10430) ROSIERES PRES TROYES.  
**Gérant** : Thomas BENARD  
 Les articles 3, 4 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.  
 M2604352

### In Extenso

ENTREPRENEZ L'AVENIR.

### SARL TRIPLE E

#### Cogérance

Aux termes d'une AGE en date du 03/04/2026, les associés de la SARL TRIPLE E, au capital de 1.000 €, ayant son siège social 4 Hameau Monthiéruault - 10130 ERVY-LE-CHATEL et immatriculée au R.C.S. TROYES n°932 356 355, ont nommé en qualité de cogérante M<sup>me</sup> Louison ESPUCHE, demeurant 4 hameau de Monthiéruault - 10130 ERVY-LE-CHATEL, pour une durée indéterminée à compter du 03/04/2026.  
 Pour avis : La Gérance.  
 M2604308



Vos droits, votre avocat.  
 39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES  
 Tél. : 03.25.71.46.30

### GDJ RESTAURATION

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros  
**Siège social** : 16 rue du Petit Couvent 10400 SAINT AUBIN  
 987 630 605 R.C.S. Troyes

Aux termes du procès-verbal des décisions du Président du 01/04/2025, il a été décidé :  
 - De prendre acte de la démission de Madame Gaëlle ROHAUT de ses fonctions de Directeur Général de la société à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025 et de ne pas procéder à son remplacement.  
 Pour avis.  
 M2604376



**SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN, Éric VUILLEMIN et Marcellin LEDEUR**  
 Notaire associés  
 9 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
 10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

### SCI ALISE

Société civile Immobilière  
 Au capital social de 1.000,00 €  
 33 rue du Champ Doulent 10150 MONTSUZAIN  
 RCS de TROYES (10000) N° 790 029 441

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 4 avril 2026, les associés de la SCI ALISE ont nommé en qualité de cogérante Madame Muriel MAILLY née à MANIN, demeurant à MONTSUZAIN (10150) 33 rue du Champ Doulent, pour une durée illimitée à compter du 4 avril 2026.

Les associés ont également décidé de l'unanimité de modifier la répartition des droits de vote entre les usufruitiers et les nus propriétaires et les pouvoirs de la gérance à l'égard des associés.  
 Les statuts de la société ont été corrélativement modifiés.  
 Mention en sera faite au RCS de TROYES (10000).  
 Pour Avis,  
 Maître Carole TURPIN-VUILLEMIN,  
 notaire associé.  
 M2604449

### CLOTURE

### DE LIQUIDATION



Groupe Prieur

Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

### PSSP

Société civile de moyens en liquidation au capital de 1.500 Euros  
**Siège social** : 1 ruelle au Pillon 10110 BUXIERES SUR ARCE  
**Siège de liquidation** : 1 ruelle au Pillon 10110 BUXIERES SUR ARCE  
 877 956 300 R.C.S. Troyes

#### Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale réunie le 31 décembre 2025 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Ségolène GAUTHEROT, demeurant 3 rue de la Bretonnière - 10270 MONTIERAMEY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.  
 Pour avis : Le liquidateur.  
 M2603394

### ULTIMA LINEA SOFTWARE

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros  
 En cours de liquidation  
**Siège social et siège de la liquidation** :  
 32 rue Philippe de Champagne  
 10000 TROYES  
 912 339 595 CS Troyes

L'Assemblée générale, en date du 28 mars 2026, a approuvé le compte définitif de liquidation, constaté la clôture de la liquidation à compter de la même date et donner décharge au Liquidateur, Monsieur Nicolas Dumard, demeurant 32, rue Philippe de Champagne - 10000 TROYES de son mandat.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.  
 Pour avis : Le Liquidateur.  
 M2604343

### In Extenso

ENTREPRENEZ L'AVENIR.

### SARL A.I.A SOUDURE

#### Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 10/03/2026 au siège de liquidation, l'Associé Unique de la SARL A.I.A SOUDURE, au capital de 2.000 € ayant son siège social 71 Av. de la libération - 10140 VENDEUVRE SUR BARSE et son siège de liquidation 2 bis rue Jean Collot - 10140 AMANCE, immatriculée au RCS TROYES n°825 188 444, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Ludovic REBOLLAR, demeurant 2 bis rue Jean Collot - 10140 AMANCE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.  
 Les comptes de liquidation sont déposés au RCS de TROYES.  
 Pour avis : Le liquidateur.  
 M2604344

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

T.P.S.

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 5.000 Euros  
Siège social :  
31 Rue des Héros de la Résistance  
10300 STE SAVINE  
Siège de liquidation :  
31 Rue des Héros de la Résistance  
10300 STE SAVINE  
921 033 619 RCS Troyes

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 24/03/2026 au 31 rue des Héros de la Résistance 10300 STE SAVINE, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Thierry POTHIER demeurant 31 rue des Héros de la Résistance 10300 STE SAVINE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation, rétroactivement au 31 décembre 2025.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2604415

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE



155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

EURL HAUTE MARNE SERVICES COUVERTURES

EURL au capital de 9 000 €  
Siège social : 48 Rue Lamartine  
10420 LES NOES PRES TROYES  
RCS de TROYES n°441 186 038

Suivant décision en date du 31/03/2026, l'associé unique AD10 GESTION, EURL au capital de 3 000 €, située au 48 Rue Lamartine 10420 LES NOES PRES TROYES immatriculée au RCS de TROYES sous le n°503 456 683 a décidé la dissolution sans liquidation de la société à compter du 01/04/2026, entraînant la transmission universelle de son patrimoine, conformément aux termes de l'article 1844-5, al. 3 du Code Civil. Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la publication au Bulletin des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC) auprès du Tribunal de Commerce de TROYES.  
M2604214

AVIS DIVERS

M<sup>me</sup> Colette CORNEVIN

Avis d'envoi en possession

Suivant testament olographe en date du 27 août 2024, M<sup>me</sup> Colette Marie CORNEVIN, veuve de M. Bernard MEUNIER, née à QUINCEROT (89740) le 16 octobre 1930, demeurant 3 rue du Docteur Francis Mielle - 10800 ST JULIEN LES VILLAS et décédée à SAINT JULIEN LES VILLAS (10800) le 3 mars 2026, a institué un légataire universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Bertrand SMAGGHE, Notaire à TROYES, le 1<sup>er</sup> avril 2026, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 2 avril 2026.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Me Bertrand SMAGGHE à TROYES (10000), 30 bd Gambetta.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.  
M2604212

M<sup>me</sup> Marie-France Roberte Lucienne Henriette BARBE

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 janvier 2018, M<sup>me</sup> Marie-France Roberte Lucienne Henriette BARBE, en son vivant retraitée, veuve de M. Jean -Claude Henri VUIBERT, demeurant à RUMILLY LES VAUDES (10260), 6 rue Principale Le long du Bois Résident à l'EHPAD, La Colline de BOUILLY (10320). Née à TROYES (10000), le 25 mai 1946.

Décédée à BOUILLY (10320), le 17 décembre 2025.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Fabien SCHMITE, Notaire Associé de la SCP « Fabien SCHMITE et Michèle DAL FARRA, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à TROYES (Aube), 1 rue de la Tour Boileau, le 27 janvier 2026, suivi d'un acte de contrôle de la saisine du légataire universel en date du 30 mars 2026 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine et dont une copie authentique de chacun des actes a été reçue par le greffe du T.J de TROYES, respectivement les 27 février 2026 et 3 avril 2026.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Fabien SCHMITE, notaire à TROYES, référence CRPCEN : 10060, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament et de l'acte complémentaire. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.  
M2604335



Notaires associés  
15 Quai Lafontaine - 10000 TROYES

M<sup>me</sup> Mauricette BOUCHARD

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testaments olographes en date des 16 juin 1990 et 1<sup>er</sup> janvier 1992 ;

Madame Mauricette BOUCHARD, demeurant à TROYES (10000), 17 rue des Terrasses EHPAD la Providence, née à TROYES (10000), le 16 juin 1930, décédée à TROYES (10000), le 16 janvier 2026, a consenti un legs universel.

Ces testaments ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Thierry BELLET, Notaire à TROYES le 1<sup>er</sup> avril 2026, dont il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me BELLET, 15 quai Lafontaine - 10000 TROYES, référence CRPCEN : 10061, dans un délai d'un mois.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.  
M2604413



M<sup>e</sup> COSSARD - MARTIN - DAMAY  
30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704  
10001 TROYES CEDEX  
Tél. : 03.25.82.66.55

M. Maurice BOUTEVILLAIN

Par testament olographe du 15 novembre 2017, Monsieur Maurice BOUTEVILLAIN en son vivant retraité, demeurant à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120) 17 rue Gilbert Médéric RESIDENCE PIERRE DE CELLE, né à TROYES (10000) le 30 janvier 1928, décédée à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120), le 29 octobre 2025, a institué un légataire universel.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Charlotte DAMAY CENSIER, Notaire associée à TROYES (10000), suivant procès-verbal en date du 22 décembre 2025 dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal Judiciaire de TROYES.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Charlotte DAMAY CENSIER, Notaire à TROYES (10000), 30 Boulevard Victor Hugo, chargée du règlement de la succession.

Pour avis et mention : Maître Charlotte DAMAY CENSIER.  
M2604411

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 17/02/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne -Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. AGRAPART Bernard décédé le 06/09/2025. Réf. 0218164368. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2604328

Aisne

CONSTITUTION

DE SOCIETE

QUENTIN LEMARIÉ

Par acte sous seing privé signé en la forme électronique le 03/04/2026, il a été constitué une exploitation agricole à responsabilité limitée à associé unique, présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : QUENTIN LEMARIÉ.

SIÈGE : 1 rue de la Cour du Château - 02400 ÉTRÉPILLY.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.  
OBJET : L'exploitation et la gestion de tous biens agricoles, apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société, ou selon toutes autres modalités, ainsi que toutes autres opérations se rattachant à l'objet ci-dessus. Et plus généralement, l'exercice, dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial, d'une activité réputée agricole, au sens de l'article L.311-1 du Code rural.

CAPITAL : 7.500 € constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire.

GÉRANT : M. LEMARIÉ Quentin, demeurant 1 rue de la Cour du Château - 02400 ÉTRÉPILLY.

CESSION DE PARTS : Les cessions de parts entre associés sont libres. Toute autre cession de parts sociales y compris celle aux conjoints, partenaire d'un pacte civil de solidarité, ascendants, descendants à lieu avec l'agrément donné par décision collective extraordinaire.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de SOISSONS.  
M2604491

2TREE-SOLUTIONS

Société par actions simplifiée au capital de 15 000 euros  
Siège social :  
1 BIS RUE DE LA MARLIÈRE - LE DETROIT D'ANNOIS, 02480 ANNOIS

Aux termes d'un acte sous signature électronique du 25 mars 2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : 2TREE-SOLUTIONS  
Siège : 1 BIS RUE DE LA MARLIÈRE - LE DETROIT D'ANNOIS, 02480 ANNOIS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
Capital : 15 000 euros

Objet : Transport Public routier de marchandises au moyen de véhicules de tous tonnages et de location de véhicules industriels avec ou sans conducteur,

Travaux de terrassement, Achat et vente de tous matériels, Négocier de matériaux et carburants, Vente d'amendements calcaires et organiques,

Réparations de tous matériels, Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Jean-Louis DETREE, demeurant 1 Bis, Rue de la Marlière - Le Détroit d'Annois, 02480 ANNOIS,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AMIENS

Pour avis : Le Président.

M2603880



AVOCAT & CONSEIL

SJRC

Société civile immobilière au capital de 100 euros  
Siège social : 6T rue Anne Morgan, 02200 SOISSONS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SOISSONS du 07/04/26, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SJRC  
Siège social : 6T rue Anne Morgan, 02200 SOISSONS

Objet social : l'acquisition, l'administration, la jouissance par exploitation directe ou par bail de location ou autrement de tous immeubles a vocation industrielle commerciale ou d'habitation bâtis ou non bâtis non aménagés ou aménagés dont elle deviendra propriétaire par voie d'acquisition échange apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire  
Gérance : la société SRH, Société par actions simplifiée unipersonnelle dont le siège social est situé 6T rue Anne Morgan 02200 SOISSONS, 102 907 243 R.C.S. Soissons

Clauses relatives aux cessions de parts :

agrément requis dans tous les cas agrément obtenu dans les conditions d'une AGE

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SOISSONS.

Pour avis La Gérance

M2604395

MODIFICATION

DE STATUTS



FCN Saint-Quentin  
14, rue Jacques Lescot  
02100 Saint-Quentin  
Tel : 03 23 06 64 32

TURBO CARS

Forme : SAS  
Capital social : 500 Euros  
Siège social :  
17 Rue du Docteur Bourbier  
02100 SAINT QUENTIN  
910 882 588 RCS de Saint Quentin

Aux termes d'une décision en date du 18 mars 2026, l'associé unique a décidé, à compter du 15 janvier 2026, de transférer le siège social à 82 Rue de la 3E DIM - 02100 SAINT QUENTIN. Mention sera portée au RCS de SAINT QUENTIN.  
M2604124



8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

PAJO

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 2 rue de Condé  
02190 VARISCOURT  
Transféré au 7 rue de la Grevière  
51110 AUMÉNANCOURT  
891 994 337 R.C.S. Saint-Quentin

Aux termes d'une délibération en date du 20/02/2026, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 2 rue de Condé - 02190 VARISCOURT au 7 rue de la Grevière - 51110 AUMÉNANCOURT à effet rétroactif du 23 janvier 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT QUENTIN sous le numéro 891 994 337 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de REIMS.  
Pour avis.

M2604277

SOCIETE PRIEUR PERE & FILS

Société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 Euros  
Siège social :  
1 rue des Déportés Marizelle  
02300 BICHANCOURT  
R.C.S. Saint Quentin 404 716 532

Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1<sup>er</sup> mars 2026, il a été décidé de transférer le siège social, à compter du 15 mars 2026, au 1 rue du Lavoir - 02300 BICHANCOURT. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au R.C.S. de SAINT QUENTIN.  
M2604406

POURSUITE D'ACTIVITE

SASU BEN

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
23 RUE HENRIETTE CABOT  
11 RUE D'EPARGNEMAILLES  
02100 ST QUENTIN  
984 522 722 RCS St Quentin

Aux termes d'une décision en date du 24 février 2026, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225 -248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : Le Président.

M2604414

DISSOLUTION

DE SOCIETE



BOULANGER ANDRE

Société par actions simplifiée en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 27 rue du Faubourg Saint Pierre  
02300 BLERANCOURT  
Siège de liquidation : 27 rue du Faubourg Saint Pierre  
02300 BLERANCOURT  
879 666 931 RCS ST QUENTIN

Aux termes d'une décision en date du 1<sup>er</sup> avril 2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur André BOULANGER, demeurant 27 rue du Faubourg Saint Pierre 02300 BLERANCOURT, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 27 rue du Faubourg Saint Pierre 02300 BLERANCOURT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de ST QUENTIN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

M2604389

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

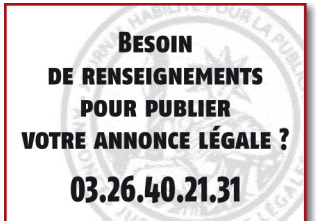
EPOUX PERHIRIN

Suivant acte authentique reçu par Maître Sylvain GUILLAUD-BATAILLE le 3 avril 2026 il a été procédé à un aménagement de régime matrimonial présentant les caractéristiques suivantes :

Les époux : Monsieur Martial Henri PERHIRIN et Madame Sophie Anne Madeleine LOYER, demeurant ensemble à VEUILLY LA POTERIE (02810) 3 rue de la mairie et l'Eglise. Mariés à la mairie de VEUILLY LA POTERIE (02810) le 13 octobre 1990 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Pierre LIBAULT, notaire à PARIS 7ÈME ARRONDISSEMENT (75007), le 1<sup>er</sup> octobre 1990.

Modifications opérées : Adjonction d'une société d'acquêts, d'une faculté de préciput sur les biens composant la société d'acquêts au profit du conjoint survivant et d'une clause de reprise des biens apportés en cas de dissolution du régime matrimonial pour une autre cause que le décès.

Domicile élu pour les oppositions : Maître Sylvain GUILLAUD-BATAILLE, Notaire - 64 boulevard Malesherbes - 75008 PARIS dans les trois mois de la présente publication.  
M2604323



**Marché.** Les Estafette, Goelette et Trafic E-Tech, un trio produit en France à Sandouville, répondent en mode exclusivement électrique à une multitude d'utilisations professionnelles.

# Renault utilitaires : une nouvelle ère électrique



Différents et complémentaires, le trio d'utilitaires Renault 100% électriques s'adresse à une clientèle professionnelle diversifiée.

Incontestable leader du marché de l'utilitaire léger, Renault ouvre un nouveau chapitre en lançant trois modèles inédits 100% électriques partageant la même base, tout en proposant une partition sensiblement différente pour s'adapter aux exigences diversifiées d'une large clientèle professionnelle. Des entreprises et artisans, désormais contraints par l'évolution de la réglementation de convertir à l'électrique leurs véhicules utilitaires en mode accéléré. Un verdissement à marche plus ou moins forcée.

« Flexibilité » : Renault a conçu son trio électrique autour de cette notion, de façon à coller aux

impératifs pratiques de ses clients professionnels avec, précise le constructeur : « une capacité de personnalisation quasiment infinie ». Une adaptabilité permise par la toute nouvelle plate-forme « skateboard » avec un moteur implanté à l'arrière, réduisant les porte-à-faux, améliorant l'espace utile, le tout assorti d'un rayon de braquage de 10,30 m, comparable à celui d'une Clio.

Cette volonté s'exprime également par un double choix de batterie, conçus avec des technologies différentes. D'un côté, une version standard, plus simple, contenant moins de matériaux rares, disposant d'une autonomie de l'ordre

de 350 km, adaptée à un usage majoritairement urbain. Principal avantage : permettre des tarifs compétitifs. De l'autre côté, une batterie « grande autonomie », plus sophistiquée, permettant d'effectuer jusqu'à 450 km sans passer par la station de recharge. Dans les deux cas, la technologie 800 V, une première chez Renault, réduit de façon spectaculaire le temps de recharge. Sur une borne rapide en courant continu, Renault promet un temps inférieur à 20 minutes pour passer de 15% à 80% de marge. De quoi faciliter le quotidien des utilisateurs et utiliser sans restriction les 150 kW de son moteur.

Cette gamme inédite s'articule autour de trois VU dont les noms font référence à des modèles mythiques. À commencer par l'Estafette, premier utilitaire à traction avant lancé en 1959. Renault la présente comme « la championne des opérations en milieu urbain ». Sa silhouette mono volume tout en hauteur (2,60 m) pour permettre à une personne de 1,90 m de se tenir debout à l'intérieur et sa longueur de 5,27 m sont mises au service du volume de chargement (9,2 m<sup>3</sup>). Porte latérale coulissante avec rail intégré, rideau coulissant à l'arrière avec un marchepied en inox, double marchepied latéral facilitant l'accès à bord, multiples protections noir grainé... La priorité donnée à la fonctionnalité n'exclut pas un style avenant, marqué par un immense pare-brise.

## POLYVALENTS ET CONNECTÉS

Le Trafic E-Tech electric est le descendant direct d'une star déjà vendue à plus de 2,5 millions d'unités. Porte-à-faux réduits, roues aux quatre coins : cette quatrième génération met en avant sa polyvalence. Il est décliné en deux longueurs 4,87 m (5,1 m<sup>3</sup>) ou 5,27 m (5,8 m<sup>3</sup>) pour une largeur de 1,92 m et une hauteur limitée à 1,90 m permettant d'accéder à tous les parkings. Double écran numérique à bord (12 pouces au centre), habillages visuellement agréables, multiples rangements disséminés dans le cockpit pour rendre le plus facile possible le quotidien du conducteur : le contrat est rempli. Le Trafic E-Tech n'est pas seulement un outil de travail efficace, il

soigne aussi sa présentation avec un design novateur. Il a même droit à une signature lumineuse avec le losange Renault rétro-éclairé...

Autre nom, venu du passé : Goelette E-Tech, emprunté à un utilitaire lancé en 1956. Goelette et Trafic font plateforme et cabine communes mais, la Goelette se distingue par sa capacité à recevoir de multiples types de carrosseries et sa charge utile jusqu'à 1,4 t grâce à ses essieux renforcés. Trois versions « usines » sont disponibles : châssis-cabine nu se prêtant à de nombreuses transformations, cabine approfondie susceptible d'accueillir jusqu'à six occupants tout en préservant un espace de chargement important et caisson grand volume dépassant 10 m<sup>3</sup>.

Le trio partage également une architecture logicielle centrale, une première pour la marque. Cela leur permet d'être hyper connectés et de bénéficier de mises à jour automatiques à distance et de nouvelles fonctionnalités tout au long de leur vie. Autre possibilité : l'intégration à bord des interfaces digitales des entreprises. De quoi simplifier la vie des utilisateurs tout en contribuant à réduire les coûts d'utilisation à l'aide notamment de la maintenance prédictive.

Les Estafette, Trafic et Goelette seront assemblés en France, sur le site de Sandouville à proximité des bâtiments de Qstomize, la filiale de Renault spécialisée dans les aménagements et transformations des utilitaires de la marque.

DOMINIQUE MAREE

## Audi RS3 compétition : mélodie pour cinq cylindres

Le constructeur célèbre avec faste les 50 ans du turbulent moteur cinq cylindres avec une très exclusive RS3 Compétition, produite à seulement 750 unités. Un collector.



Architecture moteur atypique, les blocs cinq cylindres sont rares dans la production automobile. Audi en a fait une spécialité. Le premier modèle de la marque à en bénéficier a été l'Audi 100 et il a acquis sa réputation en 1983 lorsqu'il a équipé l'Audi Sport Quattro développant 306 ch. La RS3 compétition en est la lointaine héritière. Son 2,5 l turbo affiche 400 ch et des performances hors normes avec un 0 à 100 km/h effacé en seulement 3,8 secondes avec un système de « launch control » assurant des accélérations parfaites, une vitesse maximum de 290 km/h, directement comparable avec celles des sportives les plus réputées du marché. La bande son est à

l'avenant avec un système d'échappement magnifiant la tessiture rauque de ce cinq cylindres rageur.

Suspensions spécialement développées pour cette RS3 exclusive avec des amortisseurs réglables sur trois voies pour les adapter avec précision en fonction des différents usages, disques de frein en céramique avec des étriers rouge visibles à travers les 10 branches des jantes de 19 pouces, répartiteur de couple variable, barre stabilisatrice arrière, jantes de 19 pouces, éléments aérodynamiques en carbone : le constructeur n'a pas lésiné sur les solutions techniques pour garantir un comportement routier de très haut niveau.

À bord, l'ambiance est résolument

sportive : sièges avant, associant cuir, tissu microfibre et surpiqûres contrastées avec dossier en carbone mat, volant à double méplat, écran tactile de 10,1 pouces affichant les différents paramètres affectant la performance : températures du liquide de refroidissement, de l'huile moteur et de la boîte, du liquide des freins, des pneus...

Proposée en trois couleurs dont un vert Malachite exclusif, l'Audi RS3 compétition sera diffusée à seulement 750 exemplaires pour le monde dont seulement 13 pour le marché français au tarif de 112 970€ (avant malus). Tous ont déjà été réservés.

D.M.

**Guillaume Maman.** Agriculteur, il est désormais président de la Chanvrière de l'Aube.

# Producteur de valeur



Lorsque la Chanvrière s'est construite en 2015, Guillaume Maman s'est beaucoup investi dans la commission usine industrielle.

*je vais sur les grandes cultures puis à la Chanvrière ! »*

## LE BON SENS PAYSAN

Quarante hectares de chanvre, trente de graminées, quarante-cinq de betteraves, vingt de luzerne et prairies. Résilient, il intègre naturellement les particularités du changement climatique dans ses pratiques. « L'orge de printemps, avec les changements climatiques, je le sème plutôt à l'automne. L'hiver est moins rude avec moins de risque de gel et on peut espérer un meilleur rendement. Le métier change, mais on est toujours dans les champs et sur le même modèle. Quand je me suis installé, nous parlions de diversification, mais lorsque je regarde autour de moi, il y a peu d'exploitations avec des cultures particulières. Nous dépendons du marché mondial. Si nous faisons une mauvaise récolte, les prix n'augmenteront pas pour autant parce que la récolte est bonne ailleurs. Pour autant, nous subissons les hausses de charges, le coût des matériels et maintenant les carburants. Dans les cultures qui ne s'en sortent pas trop mal, il y a les betteraves et le chanvre. » Avec des prix maîtrisés par la coopérative, les producteurs savent ce qu'ils seront payés. Une culture rentable. En vingt ans, Guillaume Maman a doublé son volume de chanvre, passant de 15 à 35 hectares.

Le site de Saint-Lyé arrive à saturation avec 100 000 tonnes transformées pour la quinzaine de marchés du chanvre dont les litières pour chevaux, la papeterie ou l'oisellerie qui génèrent du volume quand ceux du textile, de la cosmétique, de l'alimentaire, produisent de la valeur. Avec l'ouverture d'une deuxième usine dans les Ardennes, les besoins en chanvre vont augmenter pour mieux alimenter les marchés. « Il faut bien comprendre que

Et pour avoir 1500 hectares, il faut compter une centaine d'adhérents environ. Nos adhérents font en moyenne 16 hectares. La Chanvrière compte 800 adhérents et cette année nous devons avoir cinquante nouveaux producteurs. L'objectif des prochaines années est que nous soyons à cent nouveaux producteurs chaque année. » Lorsque la Chanvrière est construite en 2015, Guillaume Maman s'investit beaucoup dans la commission usine industrielle. Il acquiert ainsi une bonne base pour la construction de la nouvelle unité qui ouvrira à l'automne 2027. La nouvelle usine permettra de faire du vrac de chènevotte ou des sacs de 20 kg. Elle pourra réaliser 50 000 tonnes de défibrage envoyées ensuite à Saint-Lyé pour affiner les fibres.

## SE RETROUSSER LES MANCHES

Aujourd'hui, Guillaume Maman a trouvé son rythme de croisière. Lui qui a suivi une filière agricole au lycée de Saint-Pouange (10) puis en production végétale à Dijon avant de se former à la gestion et comptabilité, ignore si l'un de ses trois enfants choisira aussi de suivre sa route et d'embrasser l'agriculture. Il n'y a pas de formation spécifique dédiée au chanvre dans les écoles auboises, pour autant, les acteurs de la Chanvrière rencontrent les futurs agriculteurs pour les sensibiliser à sa culture et à l'organisation à mettre en place. Le président de la Chanvrière conseille ainsi aux jeunes agriculteurs « d'y aller progressivement, ne pas s'emballer et de ne pas hésiter à se retrousser les manches pour rechercher de la valeur sur son exploitation. » Cultiver du chanvre demande une organisation avec un investissement matériel avec des espaces de stockage. Le président de la Chanvrière conseille aussi une mutualisation des équipements et de la main d'œuvre lors des récoltes via une CUMA par exemple. « Nous sommes une dizaine d'agriculteurs regroupés et nous cultivons environ 300 hectares par an. Pour le chanvre, c'est mieux d'être à plusieurs. On apprend plus vite et on libère les champs plus rapidement. » En 2026, 13 000 hectares de chanvre ont été cultivés, l'objectif est d'atteindre 20 000 hectares à cinq ans. « Il y a un pas à faire, un ticket d'entrée qui peut paraître compliqué. Mais quand on a fait ses deux ou trois premières récoltes, on est content et

*c'est intéressant ! »*

Le chanvre offre des débouchés dans tous les secteurs au-delà de ses vertus pour les sols. Depuis quelques années, les marchés sont demandeurs du produit sous toutes ses formes et la matière manque. D'autant qu'en 2025 le rendement a été affecté notamment par le climat et quelques lots de semence moins productifs. Si la France et la Chanvrière de l'Aube sont leaders en Europe, « le chanvre intéresse tant en France qu'à l'étranger et nous sommes directement sollicités pour accompagner des projets tant sur le territoire national qu'à l'étranger. Je souhaite que le chanvre trouve toute sa place dans l'agriculture auboise et française et que nous soyons enviés. Qu'il y ait une file d'attente pour entrer à la Chanvrière ! Je veux que les agriculteurs soient fiers de faire du chanvre et qu'ils y trouvent un intérêt ». Un intérêt agricole, financier, mais aussi un intérêt environnemental et sociétal.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Agriculteur de père en fils, Guillaume Maman préside la Chanvrière de l'Aube depuis fin janvier, bouclant ainsi les liens qu'il tisse avec le chanvre depuis l'enfance. « Je suis passionné par mon métier. Je pense qu'il le faut pour être agriculteur, et particulièrement pour l'élevage. Mes parents étaient agriculteurs à Ossey-les-Trois-Maisons, ils travaillaient sur les grandes cultures avec des céréales, de la betterave et du chanvre.

» Alors, quand Guillaume Maman reprend l'exploitation en 2003, il poursuit. D'abord accompagné par ses parents, ensuite en solo six ans plus tard. Il ajoute également la production de semences et récolte les graines qu'il revend à des distributeurs et une activité d'élevage avec quelques 400 brebis. « Sur une exploitation fami-

liale comme la mienne, l'élevage rapporte du revenu. Le cours de la viande ovine est plutôt bon en ce moment. Nous sommes déficitaires en production de viande en France. Nous importons environ

60 % de la consommation de mouton. » Positionné par ailleurs sur une filière certifiée, Guillaume Maman produit une viande qualitative et donc rentable mais contraignante. « Tous les matins, vers 6 h 30, je m'occupe des moutons, des soins des petits, de ceux qui peuvent être malades. Ensuite,

le chanvre n'a d'intérêt et n'est rentable, que si l'ensemble de la plante est valorisé. Donc il faut trouver des marchés pour tous les composants de la plante pour faire évoluer ces marchés les uns par rapport aux autres en fonction de nos productions. L'idée, c'est d'augmenter à peu près de 1500 hectares par an.

« Je veux que les agriculteurs soient fiers de produire du chanvre et qu'on soit envié ! »

**2 juillet 1981**  
Naissance à Saint-André-les-Vergers (10).

**2003**  
Reprise de l'exploitation familiale.

**2009**  
Administrateur à la Chanvrière de l'Aube.

**2026**  
Président de la Chanvrière de l'Aube.



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

